

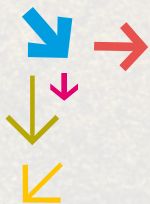
# GUIDE 2011 PRATIQUE 2012 DE L'ÉTUDIANT

[www.univ-reunion.fr](http://www.univ-reunion.fr)



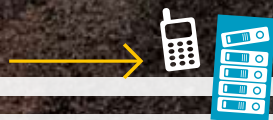


## LA CARTE DES NUMÉROS INDISPENSABLES



 **Garde cette carte dans ton porte-monnaie, l'essentiel est avec toi !**

# Sommaire



## Les mots

- Mot du Président de l'Université..... p.4
- Mot du Vice-président de la Vie Étudiante..... p.5
- Mot du Vice-président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire..... p.6
- Mot du Vice-président des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle..... p.7
- Mot du Président du Conseil Régional..... p.8
- Mot de la Présidente du Conseil Général..... p.9
- Mot du Maire de Saint-Denis..... p.10
- Mot du Maire de Saint-Pierre..... p.11
- Mot du Maire du Tampon..... p.12

## Bienvenue à l'Université de La Réunion

- Organisation..... p.14
- Accueil et Information..... p.16
- Orientation et insertion professionnelle..... p.17
- Entrepreneuriat et relations entreprises..... p.18

## Formations

- Le LMD en questions..... p.21
- Règlement des études..... p.22/23
- L'offre LMD selon les 3 domaines de formations..... p.24
- Le plan Réussir en Licence..... p.25
- L'offre de formation
  - UFR Droit et Économie..... p.26
  - UFR Sciences et Technologies..... p.27
  - UFR Lettres et Sciences Humaines..... p.28
  - UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement..... p.29
  - UFR Santé..... p.30
  - École Supérieure d'Ingénieurs Réunion océan Indien..... p.31/33
  - Institut d'Administration des Entreprises..... p.34
  - Institut Universitaire de Technologie..... p.35
  - Institut Universitaire de Formation des Maîtres..... p.36
  - Centre de Formation d'Apprentis..... p.37
  - Institut Confucius..... p.38
  - La Maison des Langues..... p.39
  - Service Universitaire de la Formation Permanente..... p.40/41
  - Les Unités d'Enseignement Libres (UEL)..... p.42

## Recherche et études doctorales

- Le Pôle Recherche..... p.44
- Les Ecoles Doctorales..... p.45
- Les axes de recherche..... p.46
- Les laboratoires..... p.48/49

## International

- La mobilité internationale..... p.52
- Étudier à l'étranger..... p.52/53
- Les dispositifs d'aides au départ..... p.54

## Vie étudiante

- Les Maisons des étudiants..... p.56
- Le Tutorat..... p.57
- Sports..... p.58
- Art & Culture..... p.59
- Santé..... p.60
- Bibliothèques Universitaires..... p.62
- Usages du Numérique et Ressources informatiques..... p.63/65
- Associations..... p.66
- Sécurité..... p.67
- Logement et Restauration..... p.68
- Lignes de bus..... p.69

## Bourses, aides et allocations

- Conseil Régional..... p.73
- Conseil Général..... p.74
- Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales (CROUS)..... p.75

## Agenda..... p.79 à 173

## Plans des sites universitaires

- Plan du site du Moufia..... p.174
- Plan du site Parc Technologique Universitaire..... p.175
- Plan du site de la Victoire..... p.176
- Plan du site de Bellepierre..... p.177
- Plan du site de Tampon..... p.178
- Plan du site de Terre-Sainte..... p.179

## Notes..... p.180

## Calendrier 2010-2011..... p.183



# Mot du Président de l'Université



Chère étudiante, cher étudiant,

Vous avez choisi de vous inscrire à l'Université de La Réunion et je vous en félicite.

Choisir l'Université de La Réunion, c'est choisir d'intégrer une université pluridisciplinaire capable de dispenser des enseignements dans trois grands domaines de formation :

- **Droit, Economie et Gestion,**
- **Lettres et Sciences Humaines et Sociales,**
- **Sciences, Technologies et Santé.**

C'est choisir de préparer un diplôme aux standards européens LMD<sup>1</sup>, un diplôme d'ingénieur labellisé par la CTI<sup>2</sup>, ou un cursus dans les filières médicales et para-médicales.

C'est pour la plupart d'entre vous pouvoir bénéficier de cette offre de formation en gardant vos attaches familiales et une qualité de vie à laquelle vous êtes sensibles. C'est pour d'autres la possibilité de suivre les enseignements d'une université européenne tout en découvrant une société et une culture différente dans l'océan Indien.

C'est pouvoir bénéficier dans vos enseignements de la recherche développée dans notre île grâce aux particularités naturelles, culturelles, environnementales et historiques de la zone.

C'est s'inscrire dans une université qui met la réussite de ses étudiants au premier rang de ses priorités, et qui offre à ses étudiants un cadre de vie universitaire propice à leur épanouissement.

C'est enfin poser une nouvelle pierre nécessaire à la construction de votre avenir professionnel que nous vous aiderons à formaliser et à concrétiser, pour vous garantir les meilleures chances d'une insertion professionnelle réussie.

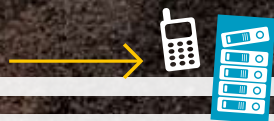
C'est pour toutes ces raisons que vous avez choisi de nous rejoindre et que vous avez fait le bon choix.

**Mohamed Rochdi**  
Président de l'Université de La Réunion

1. Licence Master Doctorat, voir p. 21

2. Commission des Titres d'Ingénieur, organisme indépendant, chargé par la loi française depuis 1934 d'habiliter toutes les formations d'ingénieur.

# Mot du Vice-président de la Vie Étudiante



Chères étudiantes, chers étudiants.

Le Bureau de la Vie Etudiante et moi même sommes heureux de vous accueillir à l'Université de La Réunion. Elu cette année à la charge de Vice-président étudiant, mon objectif est de faire en sorte que la vie étudiante se dynamise pour que vous puissiez vous épanouir dans le meilleur cadre possible.

L'université est un lieu de savoir où vous aurez accès à de nouvelles connaissances qui vous permettront d'acquérir et de solidifier vos compétences. C'est aussi au sein de cette belle institution que vous allez vivre une grande expérience humaine au travers des liens qui vont naître entre vous, vos camarades, vos professeurs, vos élus étudiants et le personnel administratif qui seront là au quotidien pour vous guider sur cette nouvelle route.

L'équipe du Bureau de la Vie Etudiante se tient prête à vous accompagner dans la réalisation de vos projets qui sont les symboles du dynamisme de la vie étudiante. C'est pourquoi nous allons, dès cette rentrée, développer les Maisons De l'Etudiant qui sont des espaces d'échange et de vie à l'intérieur du campus.

Le guide de l'étudiant est aussi à votre disposition. Il vous permettra de vous renseigner sur les associations présentes à l'université ainsi que leurs actions au quotidien et vous donnera des précisions sur la manière de réaliser vos projets.

Dés aujourd'hui, vous pourrez trouver dans l'Espace de Vie Etudiante l'ensemble des acteurs de la vie universitaire (associations, mutuelles, services...) qui sont là tous les jours pour vous accueillir et vous aider.

Mais pour que cette vie étudiante se développe, il est primordial que vous prouviez que celle-ci est importante pour vous. Aujourd'hui, pouvoir étudier est un honneur et une chance car c'est par notre travail que notre avenir s'éclaircira. Vous avez décidé de venir à l'Université de La Réunion en étant porteur d'un projet, d'un rêve et d'une ambition qui prend à partir d'aujourd'hui tout son sens et c'est pourquoi l'insertion professionnelle est devenue l'une de nos priorités. Vous avez le droit de savoir à quoi serviront vos études et votre diplôme, car, aujourd'hui c'est une question qui inquiète notre société et qui se retrouve très souvent au cœur des débats.

Le portail étudiant (<http://etudiant.univ-reunion.fr>) est lui aussi un outil important car c'est l'interface d'information sur la communauté universitaire, un lien avec l'ensemble des élus étudiants et des acteurs associatifs.

Les membres du Bureau de la Vie Etudiante et moi même tenons à vous souhaiter la bienvenue et une excellente année à l'Université de La Réunion et vous donnons l'assurance de travailler pour contribuer à votre épanouissement et votre succès dans cette institution qu'est notre Université de La Réunion.

**Nicaise GONTHIER**

Vice-président étudiant de la Vie Etudiante

Courriel : [vpe@univ-reunion.fr](mailto:vpe@univ-reunion.fr)





# Mot du Vice-président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire



Cher(e)s étudiant(e)s,

Vous avez choisi de venir à l'Université de La Réunion après avoir mûrement réfléchi un projet personnel et professionnel. Celui-ci pourra évoluer tout au long de votre séjour à l'université. Le **SUAIO** (Service Universitaire d'Accueil et d'Information pour l'Orienteur) se tient à votre disposition tous les jours pour vous aider à construire ce projet. Pour ceux qui constatent que la filière choisie ne correspond pas à leurs attentes, la journée « **Rebondir** » vous permettra de changer de filière au sein de l'université ou de poursuivre votre parcours dans d'autres structures (BTS, séjour à l'étranger...). Le **Salon Régional de l'Éducation** organisé du 16 au 18 novembre 2011 sera également l'occasion de préciser vos choix en matière d'orientation et d'insertion professionnelle. Pour faciliter cette dernière, le **BAIP** (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) vous propose des stages et ateliers (rédaction de CV, entretien de recrutement...). Vous pouvez également acquérir une première expérience professionnelle en postulant chaque année aux postes de **tuteurs** proposés par l'Université dans les domaines du sport, de la culture, de la prévention santé, de l'informatique, de la documentation, des langues, de l'accueil et de l'orientation.

Grâce au « **Plan Réussir en Licence** » que nous mettons en œuvre, des enseignants référents et des parrains (pour les L1) vous conseilleront utilement dans l'organisation de votre travail et les dispositifs de réussite qui s'offrent à vous : allègement des effectifs de travaux dirigés, tutorat informatique, soutien, séances de révision...

Nous souhaitons également que pendant vos études vous puissiez vous épanouir pleinement avec un choix important d'activités sportives, culturelles, de découvertes disciplinaires et de bien-être. Vous pourrez pratiquer ces activités dans le cadre de vos études grâce aux **UEL** (Unité d'Enseignement Libre : danse, sports collectifs, plongée, théâtre, peinture, relaxation, secourisme, anglais de voyage...) qui peuvent vous rapporter des **E.C.T.S.** supplémentaires. La **Semaine de la Vie Etudiante** vous permettra de vous initier à la danse, aux sports collectifs, à la plongée, au théâtre, à la peinture, à la relaxation, au canyoning... Le **SUAPS** (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives), le **SUAC** (Service Universitaire des Arts et de la Culture), le **SUMPPS** (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé) et les associations de l'université vous proposeront également tout au long de l'année des clubs, ateliers, conférences, sorties et week-end pour pratiquer vos passions et en découvrir de nouvelles. Le **MDE** (Maison Des Etudiants) vous accueillera pour vous informer sur ces activités et sur vos droits (bourses, scolarité...), vous permettre de vous détendre (salon de télévision, presse) ou vous aider à monter un projet sportif, culturel, humanitaire, écologique ou citoyen que le **FSDIE** (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes) pourra vous aider à financer. Le **Bureau Virtuel** (<http://etudiants.univ-reunion.fr/>) constitue également un lieu incontournable d'échanges et d'informations que vous devez consulter régulièrement.

Ne manquez pas la semaine de pré-rentree du 22 au 26 août 2011 pour découvrir les différents services de l'Université (Campus Futé) et obtenir de précieuses informations sur vos études.

À toutes et à tous, je vous souhaite une excellente année universitaire riche en apprentissage, expériences et découvertes.

**Fabrice LEMAIRE**

Vice-président du CEVU

Courriel : [vpcevu@univ-reunion.fr](mailto:vpcevu@univ-reunion.fr)

# Mot du Vice-président des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle



Chères étudiantes, chers étudiants,

L'orientation et l'insertion professionnelle sont au cœur des débats de notre société. Elles constituent un enjeu majeur pour l'avenir de notre pays, et, à notre échelle, pour notre île. L'université joue un rôle fort dans le développement de cette mission à La Réunion, et a engagé une démarche volontariste pour aider les étudiants à mieux cerner leur projet professionnel et à le concrétiser.

PROFIL est là pour vous conseiller, vous guider, vous accompagner dans cette démarche, qui, bien que personnelle au départ, peut s'enrichir au fil des échanges et des rencontres. La sensibilisation, la formation et l'accompagnement à la réalisation d'un projet professionnel nécessitent un travail de tous les instants, que nos équipes déploient sur le terrain au quotidien. Nos personnels vous attendent nombreux pour vous épauler.

En 2011, nous souhaitons poursuivre notre action en portant deux projets importants pour l'Orientation et l'Insertion Professionnelle:

Nous proposons, dès la rentrée, un Cycle Préparatoire aux Etudes Supérieures et à l'Insertion Professionnelle (CPESIP), véritable année 0, permettant aux étudiants de construire leur projet professionnel et de trouver la voie de sa concrétisation. Cette dernière pourra se faire à l'Université ou dans une autre structure, en fonction du choix effectué. Ce cycle diplômant sera en particulier l'occasion d'améliorer la transition lycée-université, afin d'accentuer la réussite dans les premières années universitaires.

En fin d'année, nous souhaitons déployer une plate-forme de recrutement des étudiants et jeunes diplômés (Sup'Entreprise), en leur permettant de rencontrer et d'échanger avec des employeurs potentiels, que ce soit pour des emplois, des stages, des contrats de professionnalisation, des contrats d'apprentissage ou des contrats post-doctoraux. Nous travaillerons pour cela avec des partenaires du monde professionnel et nous vous préparerons à les rencontrer afin de maximiser vos chances de succès.

Votre avenir est notre préoccupation majeure et nous mettons tout en œuvre pour vous assurer le soutien nécessaire, afin qu'il corresponde à vos projets.

Professionnellement,

**Frédéric MIRANVILLE**  
Vice-président en charge des Relations Extérieures  
et de l'Insertion Professionnelle





## « Un Plan réussite pour l'éducation et la formation ».

Je me suis engagé, avec mon équipe à faire de l'École de la République, de la maternelle à l'Université une priorité régionale. Je veux faire de La Réunion, avec l'ensemble des partenaires, un pôle d'excellence des politiques éducatives.

Cette nouvelle dimension pour l'Éducation que nous impulsions vise à offrir à notre jeunesse de plus grandes perspectives de formations et d'emplois, à faire des jeunes réunionnais de véritables acteurs du développement de leur région, aujourd'hui et demain.

Cette volonté portée par la Région se traduit par des investissements importants pour la construction d'infrastructures (amphithéâtre, bibliothèque, écoles d'ingénieurs notamment...) ; par un soutien renforcé en faveur de la mobilité des étudiants mais aussi, par un financement de la recherche et de l'innovation ... A ce titre, l'enseignement supérieur bénéficie pour l'année 2011 d'un soutien de la Région Réunion de plus de 24 millions d'euros.

Les engagements que j'ai pris avec les Conseillers régionaux ont d'ores et déjà permis de répondre très concrètement aux préoccupations quotidiennes des lycéens et de nos étudiants.

Aujourd'hui, ce sont près de 15 000 lycéens qui sont équipés d'un ordinateur portable.

Par ailleurs, la mise en place de la bourse de la réussite pour les primo-étudiants de l'Université de La Réunion leur permet, pour la première fois, de bénéficier d'une aide à l'inscription ainsi qu'une allocation de premier équipement.

Nos efforts se poursuivront dès la prochaine rentrée universitaire, avec la mise en place de la nouvelle allocation de première année de Master d'un montant de 500 euros et du prêt étudiant à taux zéro. Les dispositifs d'aides accordées aux étudiants seront ainsi renforcés afin de leur garantir de meilleures chances de réussite : de 1,7 million d'euros en 2010, l'enveloppe régionale qui leur est consacrée passe en 2011 à 5,45 millions d'euros

Cet effort se justifie pleinement car il s'agit d'offrir à notre jeunesse la possibilité de se former dans les meilleures conditions et d'être acteurs et non spectateurs, des évolutions du monde contemporain.

L'accès à l'Université doit, en effet, être possible pour tous les jeunes réunionnais, quelque soit le milieu dont ils sont issus, quelques soient les études qu'ils entreprennent, quelques soient leurs destinations, à La Réunion, en métropole ou dans un pays étranger.

Toutes les informations sur les aides régionales sont aujourd'hui disponibles sur le site de la Région Réunion en cliquant [aidesbac2011](#).

Je vous souhaite une belle année universitaire, pleine d'ouverture, de travail et de réussite.

**Didier ROBERT**  
Président de la Région Réunion



# Mot de la Présidente du Conseil Général



Le Conseil Général est le principal partenaire local des étudiants à La Réunion, inscrits dans des cursus de formation initiale de niveau Bac+1 à Bac+5 notamment.

Cet accompagnement de la collectivité en direction de tous nos jeunes, se traduit par le déploiement de différents dispositifs adaptés au projet individuel de chacun, réalisable dans l'île, en métropole ou en Europe.

Notre développement local, contraint par le contexte économique que nous connaissons depuis 2 ans, nécessite actuellement plus que jamais, l'implication assidue de nos étudiants dans des formations ambitieuses, diversifiées, réactives et créatives eu égard aux attentes de notre société, notamment sur le plan social.

Notre institution mobilise toute une équipe et d'importants moyens budgétaires pour vous accompagner dans cette démarche. 17 970 000 € sont ainsi inscrits au budget 2011, pour environ 7 600 étudiants bénéficiaires d'aides directes du Département.

Je vous encourage vivement à vous inscrire dès votre première année d'études dans cette dynamique de réussite.

Chers étudiants, vous êtes l'autre patrimoine de La Réunion. Je me dois avec mes collègues élus de notre assemblée, de préserver son identité et de promouvoir son rayonnement, au sein et au-delà de notre territoire.

Excellente année universitaire 2011-2012 à vous.

**Nassimah DINDAR**  
Présidente du Conseil Général

# Mot du Maire de Saint-Denis



La ville de Saint-Denis, plus grande cité française et européenne d'outre-mer, a une vocation universitaire indéniable et bien du chemin a été parcouru depuis les premières structures rue de la Victoire jusqu'au campus du Moufia qui fait aujourd'hui notre fierté.

La commune de Saint-Denis a toujours accompagné l'évolution de l'Université de La Réunion et continuera de le faire dans le cadre du partenariat avec l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Il est important, pour nous élus, de soutenir les efforts de l'Université de La Réunion. C'est dans cette institution en effet que des jeunes Réunionnais se forment pour occuper demain des responsabilités dans des domaines très différents.

Pour notre part, nous nous sommes fortement investis dans le Projet Éducatif Global qui a pour finalité de faire de nos enfants des adultes épanouis et responsables, une véritable Génération Ambition.

Dans ce cadre, il est évident pour la municipalité d'accompagner et de mettre en valeur les travaux conduits par nos chercheurs dans des domaines aussi variés que la connaissance des sociétés dans les îles de l'océan Indien et de leur Histoire ; l'étude de l'atmosphère ; le développement durable et la préservation des ressources, la médecine nucléaire grâce au cyclotron en liaison avec la Technopole de la Bretagne.

Pour aller encore plus loin, nous travaillons avec la CINOR au Projet Parc Horizon 21 qui visera notamment à promouvoir recherche et développement.

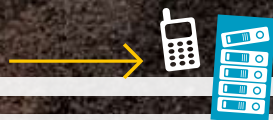
Au-delà de cet engagement, la Ville de Saint-Denis s'attache aussi à faciliter et à sécuriser la vie des étudiants sur le campus ; à participer à la vie de la cité et de ses animations en bénéficiant de moyens de déplacements adaptés à leurs besoins.

L'Université est un outil de formation indispensable pour le développement de notre ville, de notre île, et pour son ouverture sur le monde.

**Gilbert ANNETTE**  
Maire de Saint-Denis



# Mot du Maire de Saint-Pierre



Parce que nous faisons de l'Éducation une priorité, la ville de Saint-Pierre consacre des efforts importants pour être une Terre d'Excellence et offrir aux étudiants la possibilité de poursuivre leur cursus dans le Sud si tel est leur désir.

Depuis longtemps déjà je milite, avec mon équipe municipale, pour l'implantation d'Écoles d'enseignements supérieurs, le maintien et le développement de filières Universitaires.

Les réserves foncières de la « Vallée Blanche » mobilisées pour être en capacité de répondre aux nouveaux besoins, les cinq départements de l'Institut Universitaire de Technologie, la construction d'infrastructures, témoignent de la volonté de faire évoluer l'offre d'enseignement.

La proximité de l'INSERM-CEC, du CIRAD, du Pôle 3P, de la Technopole, des Zones industrielles et d'Activités favorisent le rapprochement avec les professionnels et met en adéquation les besoins car il s'agit aussi d'envisager dès aujourd'hui votre entrée future dans le monde du travail.

L'Université de La Réunion est la seule Université Française et Européenne de l'océan Indien, elle doit garantir et faciliter l'accès de tous les étudiants quelque soient leurs origines sociales ou géographiques.

Votre destinée vous appartient, il vous revient de la prendre en main, de développer votre pouvoir créatif, votre sens de l'initiative, nous devons et nous voulons, sur ce chemin, contribuer à votre réussite car vous représentez l'Avenir.

Bonne année universitaire à vous toutes et à vous tous.

**Michel FONTAINE**  
Maire de Saint-Pierre



# Mot du Maire du Tampon



Le développement du Campus Universitaire du Tampon dépend de plusieurs paramètres :

- l'accès de plus en plus de jeunes au baccalauréat avec comme corollaire la montée en puissance de la population étudiante,
- la prise en compte de la demande du tissu économique avec l'émergence de nouveaux besoins liés au développement durable,
- la prise en compte de besoins d'enseignement dans de nouvelles filières,
- la nécessité du remplacement des bâtiments modulaires vétustes et inadaptés.

A ce titre, le Campus Universitaire du Tampon doit bénéficier d'un accompagnement en moyens tant humains que matériels afin d'offrir à notre jeunesse les meilleures conditions d'une formation d'excellence.

Notre Municipalité affiche clairement **trois** priorités pour le développement du Campus :

- **Le rattrapage des besoins en surfaces d'accueil pour accompagner la montée en charge des effectifs étudiants** avec une participation conséquente de la commune du Tampon aux financements des investissements sur le Campus ; 5,25 M€ soit près de 20% de l'ensemble des travaux prévus jusqu'en 2013,
- **L'amélioration des conditions de vie des étudiants et l'animation sur le Campus** avec l'objectif de faire du Tampon une véritable Ville Etudiante, attractive de par son dynamisme et ses spécificités culturelles,
- **L'augmentation de l'offre de formation par la diversification des filières pour plus de diplômes.** Grâce à notre partenariat étroit avec l'Université, l'école d'ingénieurs labellisée COntstruction Durable et Environnement (CODE) est opérationnelle depuis septembre 2010. Nous ambitionnons également d'avoir la 1<sup>ère</sup> année de médecine à la prochaine rentrée 2011 avec la mise en œuvre prochaine du CHRU (Centre Hospitalier Régional Universitaire) et le développement des formations hospitalo-universitaires.

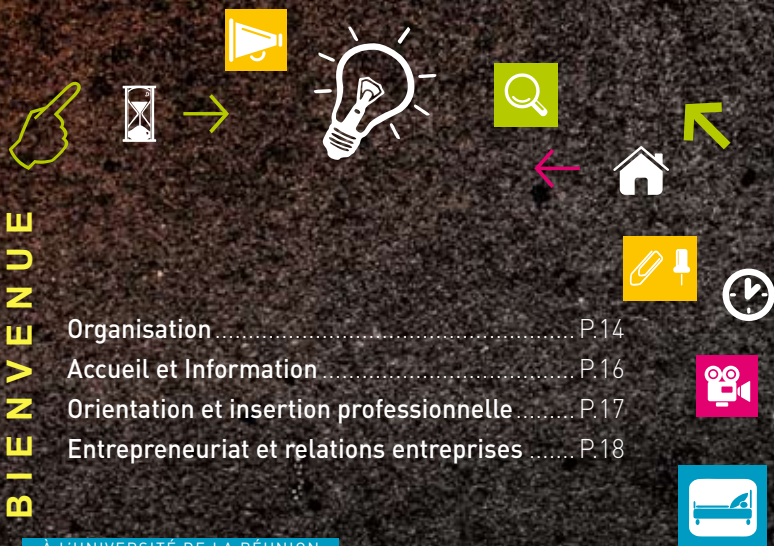
Mes vœux de Réussite à tous !

**Paul et Payet**  
Maire du Tampon





# BIENVENUE



Organisation .....	P.14
Accueil et Information .....	P.16
Orientation et insertion professionnelle .....	P.17
Entrepreneuriat et relations entreprises .....	P.18

À L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

## **Le Président et les Vice-présidents**

L'Université de La Réunion est dirigée par un Président qui est élu pour quatre ans.

Il est assisté de Vice-présidents élus :

- le Vice-président du Conseil d'Administration,
- le Vice-président du Conseil Scientifique,
- le Vice-président du Conseil des Études et de la Vie Universitaire,
- le Vice-président en charge des Relations Internationales,
- le Vice-président en charge des Relations Extérieures et de l'Insertion Professionnelle,
- le Vice-président en charge de la Vie Étudiante.

## **Les Conseils**

Les Conseils sont composés d'élus qui peuvent être enseignants, enseignants-chercheurs, BIATOSS et étudiants ainsi que de personnalités extérieures qui participent, au même titre que les autres élus, à l'ensemble des missions de chaque Conseil.

### → **Le Conseil d'Administration (CA)**

Il détermine la politique générale de l'université, vote le budget, répartit l'ensemble des ressources et moyens et délibère sur le contenu du contrat d'établissement.

### → **Le Conseil Scientifique (CS)**

Il fixe les orientations des politiques de recherche et la répartition des crédits de recherche. Il est également consulté sur la qualification à donner aux emplois d'enseignants-chercheurs et de chercheurs.

### → **Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU)**

Il propose au CA les orientations des enseignements de formation initiale et continue et instruit les projets de demandes d'habilitations de diplômes et de nouvelles filières. Il se prononce sur les mesures relatives à l'orientation des étudiants, la validation des acquis, les modalités de contrôle des connaissances. Il examine les questions concernant les activités culturelles et sportives, les conditions de vie et de travail des étudiants.

## **Les autres Conseils**

### → **UFR Droit et Economie**

3 étudiants élus pour deux ans

### → **UFR Sciences et Technologies**

6 étudiants élus pour deux ans

### → **UFR Lettres et Sciences Humaines**

4 étudiants élus pour deux ans

### → **UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement**

3 étudiants élus pour deux ans

### → **Institut Universitaire de Technologie**

3 étudiants élus pour deux ans représentant les différents départements qui composent l'IUT.

### → **Institut d'Administration des Entreprises**

3 étudiants élus pour deux ans.

### → **Institut CONFUCIUS**

1 étudiant élu pour deux ans

### → **OSU - Réunion**

2 étudiants élus pour deux ans (doctorants)

### → **Ecole Doctorale Interdisciplinaire**

5 étudiants élus pour deux ans (doctorants).

## **Le Bureau de la Vie Etudiante (BVE)**

Le Bureau de la Vie Etudiante regroupe tous les étudiants élus des trois conseils centraux. C'est une structure référente chargée de proposer des initiatives concernant la vie étudiante.

Ces missions sont :

### → **L'accueil et la communication**

### → **La promotion de la citoyenneté**

### → **Le soutien aux initiatives étudiantes**





Banque  
de la Réunion

18-25 ANS



inventiv  
le forfait de compte

la BR la fé for

UN MAXIMUM DE SERVICES

POUR SEULEMENT

**3 EUROS/MOIS**

- Une carte Visa Electron ou une carte Classique
- Facilité de caisse
- Banque à distance / internet
- Assurance contre le vol et la perte
- Offerts : les frais de tenue de compte de dépôt, les frais sur prélèvement (à l'exception de ceux présentés par des établissements financiers), le renouvellement automatique des chèquiers et l'envoi à domicile

utiliser **crayon noir**  
document non contractuel  
crédit photo Fotnia

Banque de la Réunion 27 rue Jean Chatelet 97400 Saint-Denis Réunion  
SA au capital de 65 436 471,27 € RCS Saint-Denis 720151RE7 310 696 255 001  
ORIAS N° 02 005 791

# Accueil et Information

Étudiants, Étudiantes, vous souhaitez vous professionnaliser, tout au long de votre cursus et en vue de votre activité professionnelle future ? L'Université de La Réunion a créé pour vous le **PROFIL, Pôle Relations extérieures, Orientation et Formation pour l'Insertion professionnelle**. Notre objectif est simple : vous donner le bon profil pour vous permettre de concrétiser votre projet professionnel.

Pour cela

→ les composantes du PROFIL : **Service Universitaire d'Accueil et d'Information pour l'Orientation (SUAIO), Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP), Observatoire des Formations et de l'Insertion Professionnelle (OFIP)**, travaillent en synergie à un véritable projet de développement pour l'aide à l'insertion professionnelle, basé sur une action globale et intégrée à votre cursus (au début, pendant et à la fin)

→ nous vous offrons des outils dédiés, sur le web à l'adresse <http://profil.univ-reunion.fr> (offres de stages, emplois, jobs, contacts avec des partenaires et d'anciens étudiants).

Vous conseiller, vous guider, vous orienter, vous former, vous aider à vous insérer est notre mission pour que votre avenir ne soit plus rempli de doutes, mais de solides certitudes.

## PÔLE RELATIONS EXTÉRIEURES, ORIENTATION ET FORMATION POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE (PROFIL)

Directeur : Frédéric MIRANVILLE

Web : <http://profil.univ-reunion.fr>  
Courriel : [profil@univ-reunion.fr](mailto:profil@univ-reunion.fr)

## ACCUEIL & INFORMATION

Sur les deux principaux sites universitaires (Moufia au Nord et Tampon au Sud), le SUAIO vous accueille, vous informe et vous accompagne tout au long de votre parcours universitaire avec un panel de services dédiés et des grands rendez-vous.

→ **Les services tout au long de l'année**

- une **documentation spécialisée** sur les études post-bac, les métiers, les concours de la fonction publique...,
- un **espace numérique de travail** (ressources en ligne, liens utiles, procédures en ligne),
- un **service de visioconférences** pour vos entretiens à distance,
- un espace de **presse spécialisée**,
- le **tutorat**, un dispositif qui permet à des étudiants d'au moins du niveau L2, d'accueillir, d'informer et d'encadrer des étudiants dans les prestations suivantes : «e-learning », langues, documentation, culture, santé et handicap, sport, vie étudiante, soutien pédagogique.

→ **Les grands rendez-vous**

- **Les Journées Portes Ouvertes** pour tout savoir sur toutes les filières de première année et leurs débouchés
- **Campus Futé** pour découvrir tous les services dédiés aux étudiants au sein de l'université (orientation, insertion professionnelle, sport, culture, médecine, bibliothèque, vie étudiante, restaurant...)

## CONTACTS

**PROFIL - SUAIO - Accueil & Information**  
**Moufia : 0262 93 81 20**  
**Tampon : 0262 579563**  
Courriel : [suaio@univ-reunion.fr](mailto:suaio@univ-reunion.fr)



# Orientation et insertion professionnelle



Pour accompagner les étudiants dans leur Orientation et leur Insertion Professionnelle, dont les étudiants en Master Enseignement, tout au long de leur parcours universitaire :

→ Le **SUAIO** apporte une aide concrète dans l'Orientation tout au long de la vie, à travers une démarche de conseil, de suivi et d'accompagnement. L'objectif est de permettre de faire des choix d'orientation réfléchis et d'aider à intégrer des filières qui concourent à un projet professionnel identifié. Pour les lycéens, la transition université-lycée est facilitée à travers le portail Admission Postbac (APB) et l'orientation active.

→ Le **BAIP** fournit une aide à l'insertion professionnelle, en :

- proposant un accompagnement personnalisé à la recherche de stages, d'emplois et de jobs étudiants
- assurant un suivi administratif des stages en entreprises (rédaction de conventions de stage hors cursus)
- mettant en place des réseaux avec les différents acteurs du monde socio-économique
- gérant les stages en établissements scolaires des masters « Métiers de l'Enseignement » du second degré (sauf EPS)

→ L'**OFIP** met en évidence des **indicateurs de suivi et d'évaluation**, pour une visibilité sur les taux de réussite et d'insertion professionnelle des formations.

## **Des services sont proposés tout au long de l'année :**

- un **espace Métiers & Carrières** animé par des professionnels de différents secteurs,
- des **entretiens individuels** avec des **conseillers d'orientation-psychologues** pour vous aider à définir votre projet professionnel et un parcours de formation adapté.
- la diffusion d'**offres de stages et d'emplois**
- l'aide à l'insertion professionnelle [entretiens individuels sur rendez-vous]
- l'organisation d'**ateliers personnalisés** (cv ; lettre de motivation ; projet professionnel de l'étudiant...)
- la mise à disposition de ressources documentaires et d'un réseau de professionnels

→ la participation aux événements de l'insertion (forums, conférences, salons)

→ la réalisation des enquêtes sur l'insertion professionnelle des étudiants et le suivi des formations.

## **Des dispositifs transversaux sont déployés :**

→ le dispositif de formation à la connaissance de l'entreprise

→ un **guide des compétences** pour la valorisation des formations et de leurs débouchés

→ « **Rebondir** » pour préparer un projet de réorientation à l'université ou dans d'autres établissements de formation post-bac.

→ l'**e-portfolio, CV de nouvelle génération, modulable et interactif**. Il permet de stocker et de mettre à jour toutes ses expériences et compétences, et de les prouver par ses réalisations professionnelles et personnelles. C'est déjà préparer tes futurs entretiens d'embauche :

<http://profil.univ-reunion.fr/eportfolio>

→ Le Salon Régional de l'Éducation à laquelle collabore depuis deux ans l'Université de La Réunion.

→ **Nouveau ! En 2011, l'Université de La Réunion met en place un Cycle Préparatoire aux Études Supérieures et à l'Insertion Professionnelle (CPESIP)**. C'est une année préparatoire destinée à consolider vos compétences et affirmer votre projet professionnel. Cette formation peut vous permettre de rebondir et de prendre un meilleur départ à l'université ou de trouver une autre voie de concrétisation de votre projet.

## **CONTACT PROFIL**

SUAIO Moufia : 0262 93 81 20

Tampon : 0262 57 95 63

Courriel : [suaio@univ-reunion.fr](mailto:suaio@univ-reunion.fr)

BAIP Moufia : 0262 93 81 13

Tampon : 0262 57 95 63

Courriel : [baip.gestion@univ-reunion.fr](mailto:baip.gestion@univ-reunion.fr)

OFIP Tampon : 0262 57 92 40

Courriel : [ofip@univ-reunion.fr](mailto:ofip@univ-reunion.fr)

CPESIP Moufia : 0262 93 81 11

Tampon : 0262 57 95 63

E-PORTFOLIO

Moufia : 0262 93 81 17

Tampon : 0262 57 95 63

# Entrepreneuriat et relations entreprises

A travers ses composantes (UFR, instituts, École d'Ingénieurs) et son Pôle Relations extérieures, Orientation et Formation pour l'Insertion professionnelle (PROFIL), l'Université de La Réunion a élaboré une stratégie dédiée à la professionnalisation, inscrite dans un schéma directeur de l'aide à l'insertion professionnelle. Il s'agit de développer les partenariats avec le monde socio-professionnel pour des échanges gagnants et durables dans le champ de l'orientation et de l'insertion professionnelle. Les objectifs sont de faire évoluer l'offre de formation professionnalisante de l'université mais aussi de contribuer à la démarche d'innovation, à travers l'entrepreneuriat, d'inciter les entreprises à verser la taxe d'apprentissage à l'université et d'assurer la pérennité du réseau Université-Partenaires.

L'université porte le Pôle de l'Entrepreneuriat Étudiant de la Réunion (P2ER) avec pour ambition de développer l'esprit d'entreprendre chez les étudiants et jeunes diplômés en favorisant le croisement des compétences et l'esprit d'équipe afin de « révéler la réunion des talents ».

LE P2ER, c'est :

- sensibiliser 2500 étudiants à l'Entrepreneuriat
- former dans le cadre de leur cursus 1200 étudiants
- accompagner 30 étudiants dans leurs projets d'entrepreneurs

C'est un dispositif partenarial composé de 25 acteurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation du monde institutionnel, associatif et privé

Adossé au P2ER, une **JUNIOR ENTREPRISE** portée par une équipe d'étudiants et accompagnée par le PROFIL, travaille à développer les projets étudiants pour qu'ils puissent acquérir une première expérience entrepreneuriale.

## Temps forts

→ Campagne de **Taxe d'apprentissage** à l'Université de La Réunion organisée chaque année pour accompagner l'université dans sa démarche de professionnalisation des étudiants et d'insertion professionnelle

→ **Projet ! en 2011 les « Rencontres Sup'Entreprises »**, dans le cadre du Salon Régional de l'Éducation, dont l'objectif est de proposer aux étudiants de l'université et d'ailleurs et aux jeunes diplômés une plate-forme de recrutement, tous secteurs confondus.

## PROFIL : RELATIONS EXTÉRIEURES & COMMUNICATION

Moufia : 0262 93 80 16  
[crue@univ-reunion.fr](mailto:crue@univ-reunion.fr)

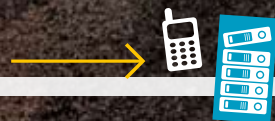
## Des OUTILS au service des étudiants et des partenaires

→ **Le Site Internet du PROFIL.** Un système de partage et d'information, notre site facilite le rapprochement entre nos étudiants et le monde professionnel.

- une plateforme pour l'orientation et l'aide à l'insertion professionnelle
- un outil d'information
- un lien avec l'entreprise
- un carrefour pour le réseau des anciens

<http://profil.univ-reunion.fr>





Le LMD en questions .....	P.21
Règlement des études .....	P.22/23
L'offre LMD selon les 3 domaines de formation .....	P.24
Le plan Réussir en Licence .....	P.25
UFR Droit et Economie .....	P.26
UFR Sciences et Technologies .....	P.27
UFR Lettres et Sciences humaines .....	P.28
UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement .....	P.29
UFR Santé .....	P.30
Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien .....	P.31/33
Institut d'Administration des Entreprises .....	P.34
Institut Universitaire de Technologie .....	P.35
Institut Universitaire de Formation des Maîtres .....	P.36
Centre de Formations d'Apprentis .....	P.37
Institut Confucius .....	P.38
La Maison des Langues .....	P.39
Service Universitaire de la Formation Permanente .....	P.40/41
Les Unités d'Enseignement Libres .....	P.42

## FORMATIONS





**Étudiants**

# Les clés de vos envies



## **Vous êtes étudiant à La Réunion ?**

BNP Paribas Réunion vous réserve des offres privilégiées.  
L'essentiel de la banque au quotidien à partir de 2,09 € par mois\*.

## **Vous avez des projets ?**

Nous vous accompagnons dans votre installation, le financement de vos études  
ou pour l'achat de votre véhicule\*\*.

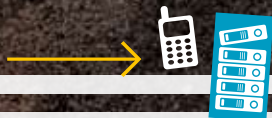
**Rendez-vous vite dans l'une de nos agences pour plus de renseignements  
ou contactez-nous par téléphone au 0 820 840 830 (0,11 € TTC/min.)  
ou par mail à [contactreunion@bnpparibas.com](mailto:contactreunion@bnpparibas.com)**

**En échange de ce coupon bénéficiez de 15 € + 2 places de cinéma**

Offre valable dans toutes les agences BNP Paribas de l'île  
jusqu'au 31 mars 2012.



# Le LMD en questions



## Pourquoi cette réforme LMD ?

La mise en oeuvre de cette réforme s'effectue dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes grâce à l'adoption d'une architecture des cursus basée sur les trois grades communs aux pays de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Elle permettra aux étudiants de valider plus facilement la partie de leur cursus effectuée dans un autre pays de l'Union Européenne. Outre une mobilité facilitée, cette réforme vise également à introduire plus de souplesse grâce, d'une part, à une organisation des études en semestres et d'autre part, à l'existence de passerelles entre les filières.

## Le LMD : qu'est-ce que c'est ?

Trois lettres : L pour licence, M pour Master et D pour Doctorat qui constituent désormais les trois nouveaux niveaux nationaux de diplômes post-Bac délivrés par l'Université de La Réunion. La Licence correspond à un niveau Bac +3, le Master à un niveau Bac +5 et le Doctorat à un niveau Bac +8. C'est pour cette raison que l'on parle également de système 3-5-8. Chacun de ces grades est subdivisé en : L1, L2, L3, M1, M2, D1, D2, D3.

## Cela signifie donc que le DEUG et la Maîtrise disparaissent ?

Dans les faits, ces deux anciens grades disparaissent avec la mise en place du LMD mais ils restent des titres reconnus au niveau national. Par exemple, si l'année L2 a été validée, il est possible de demander la délivrance d'un diplôme de DEUG. Il en va de même pour la validation de l'année M1 qui peut être sanctionnée par un diplôme de Maîtrise.

## Qu'advient-il des étudiants qui ont commencé leurs études dans l'ancien système ?

Tous les acquis obtenus par l'étudiant au cours de son cursus réalisé dans le cadre de l'ancien système auront une correspondance dans le nouveau système LMD. Par exemple, un étudiant titulaire d'une licence s'inscrit en niveau M1 dans le parcours de formation qui correspond à son domaine d'étude choisi initialement.

## Quels sont les principes qui régissent l'organisation des études ?

L'offre de formation de l'Université de La Réunion se décline désormais en terme de « parcours de formation » qui sont eux-mêmes composés d'Unités d'Enseignement (UE) qui sont créditées en ECTS (European Credit Transfert System). La durée des études est décomposée en semestres, chaque semestre correspondant à 30 crédits ECTS. Le niveau Licence correspond à la validation de 180 crédits (six semestres). Deux types de licences cohabitent : la Licence générale ayant pour vocation de préparer l'entrée en Master et la Licence professionnelle qui prépare à un métier dans un secteur bien précis. Le choix de la Licence Professionnelle se fera à l'issue du niveau L2. Le niveau Master correspond à la validation de 120 crédits (4 semestres) au-delà de la Licence. Au niveau M2, deux options sont possibles : l'une professionnelle (correspondant dans l'esprit aux anciens DESS), l'autre orientée vers les activités de recherche (ancien DEA).

## Et le redoublement ?

Grâce à ce nouveau système, on ne peut plus à proprement parler de redoublement. Les crédits obtenus sont obtenus à vie ce qui signifie par exemple, que même si la Licence est normalement répartie sur 6 semestres, rien n'empêche de l'obtenir en 7 ou 8 semestres.

## La maîtrise d'une langue étrangère est-elle nécessaire ?

Le Master ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère. Les parcours de formation comprennent des enseignements permettant aux étudiants d'acquérir cette aptitude.

# Règlement des études



## DIRECTION DE LA SCOLARITE ET DE LA VIE ETUDIANTE (DSVE)

### Responsable administrative :

Agnès MARCHETTI

Tél. : 0262 93 80 91

Fax : 0262 93 80 96

Courriel : [dsve@univ-reunion.fr](mailto:dsve@univ-reunion.fr)

Les horaires d'ouverture (hors période d'inscription) sont :

- le lundi et le mercredi :  
de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 15h45
- le mardi, jeudi et le vendredi :  
de 8h15 à 11h45

## Reprendre ses études en 2011/2012

(cf. décret du 23 août 1985)

Ceux qui ne sont pas titulaires du baccalauréat, ou qui sont titulaires d'un BTS, DUT, DEUG, DEUST, ou qui viennent d'une Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles (CPGE), ou plus simplement, d'une autre université, peuvent demander une inscription à l'université en faisant valider l'ensemble ou une partie de leur expérience professionnelle (activité salariée, non salariée, stage), de leurs acquis personnels (connaissances et aptitudes acquises hors de tout système de formation) ou universitaires (formations acquises dans un organisme public ou privé).

Il faut compléter pour cela un dossier de demande de validation des acquis qui est à retirer à la DSVE **à partir du 2 mai 2011**.

**Date limite de réception du dossier le 31 mai 2011.**

## Changer de filière

Le changement de filière est possible pour les bacheliers 2011, mais il doit être effectué rapidement. La demande de modification de la 1<sup>ère</sup> inscription en L1 doit être adressée à la DSVE jusqu'au **14 octobre 2011** dernier délai accompagnée de la carte d'étudiant, des certificats de scolarité, du relevé des droits universitaires et d'une photo d'identité. Il y a également la possibilité de changer de filière avec « la **journée Rebondir** » qui est organisée au mois de septembre 2011.

Pour **une réorientation (pour les bacheliers 2011)** à la fin du S1, il faut prendre contact avec le Conseiller d'Orientation au Service Universitaire d'Accueil et d'Information pour l'Orientation (SUAIO), et/ou les Responsables Pédagogiques des filières (ancienne et nouvelle) avant de déposer une demande de réorientation auprès du Président de l'université à la DSVE.

Cette démarche doit être effectuée dès le mois de décembre.

## Demander une annulation d'inscription et obtenir un remboursement

### → Pour les étudiants non salariés au moment de leur inscription administrative

Le remboursement et l'annulation d'une inscription ne sont possibles que sur demande écrite faite jusqu'au **14 novembre 2011 dernier délai** et du fait de l'admission dans un autre établissement d'enseignement supérieur ou dans un autre projet de formation. Le remboursement des droits de scolarité (sur présentation des pièces justificatives) sera effectif sous réserve d'une somme de 21€ restant acquise à l'université au titre des actes de gestion nécessaires à l'inscription et au transfert. Pour la date concernant le décompte du nombre d'inscription autorisées en PACES, celle-ci sera indiquée dans le guide de PACES.

### → Pour les étudiants salariés au moment de leur inscription administrative

- En cas d'annulation pour raisons personnelles, professionnelles ou pédagogiques, la demande d'annulation est à présenter jusqu'au **14 novembre 2011 dernier délai** mais celle-ci ne donnera lieu à **aucun remboursement**.
- En cas d'abandon des études en cours d'année (sans remboursement), aucun certificat de radiation ne peut être établi.

### → Pour les boursiers de l'Etat qui ont payé la totalité des droits d'inscription, la demande de remboursement est à effectuer auprès de la DSVE jusqu'au **13 avril 2012**.

Pour cela, il faut se munir de :

- deux avis d'attribution **définitive** de la bourse nationale d'enseignement supérieur,
- du relevé d'identité bancaire,



# Règlement des études



- de la demande de remboursement de l'intéressé,
- de l'original du relevé des droits payés pour l'année en cours.

## **Retirer ses relevés de notes, ses attestations de réussite et ses diplômes**

Les demandes de relevés de notes des sessions antérieures à juin et septembre 1998 doivent être adressées à la DSVE. Pour les sessions après 1998, les relevés de notes sont délivrés par le Service de la Scolarité de l'UFR concernée de 8h30 à 16h pendant la période d'inscription. Les attestations de réussite sont délivrées en septembre/octobre et les diplômes en mars de l'année suivante par la DSVE.

- si c'est l'étudiant qui vient en personne retirer le document, il faut qu'il se munisse de sa carte d'identité.

- si c'est un proche ou un parent de l'étudiant qui vient retirer le document, il faut qu'il se munisse de sa carte d'identité, d'une procuration et de la photocopie de la carte d'identité de l'étudiant.

## **Demander un certificat de scolarité et un certificat passeport mobilité**

- Pour obtenir un certificat de scolarité : demande écrite de l'étudiant à adresser à la DSVE.

- Pour obtenir un certificat d'inexistence ou de saturation de filière : même procédure accompagnée d'un certificat de scolarité de l'université de métropole et de la maquette des enseignements.

### **→ Pour un départ :**

Des fiches de transfert « départ » sont à votre disposition dès le début du mois de mai, à la DSVE (Bât. A : nouveaux locaux RDC niv 0). Votre dossier sera envoyé ultérieurement au service concerné de l'université d'accueil dès la proclamation des résultats définitifs aux examens, et après accord des deux établissements (université d'accueil et université d'origine).

**Attention : de nombreuses universités ont fixé un calendrier pour la réception des demandes de transfert.**

### **→ Pour une arrivée :**

Un étudiant déjà inscrit dans un autre établissement universitaire et désirant s'inscrire

à l'Université de La Réunion doit demander au service des transferts de son université d'origine, et **avant son départ**, une fiche « transfert départ » qu'il doit retourner à ce service dûment remplie et signée. Il doit aussi s'assurer qu'il est bien autorisé à s'inscrire à l'Université de La Réunion.

## **Bénéficier d'un aménagement d'études**

Certains étudiants peuvent bénéficier d'un aménagement d'études si le régime d'études le permet en faisant une demande impérativement **en début d'année au moment de l'inscription**, auprès du service pédagogique de l'UFR de rattachement.

Pour cela, ils doivent justifier :

- d'une activité professionnelle,
- et/ou d'un handicap physique, moteur ou sensoriel constaté par le médecin de santé universitaire,
- et/ou de l'appartenance à la catégorie des sportifs de haut niveau,
- et/ou de la charge d'un enfant en bas âge.

## **Suivre des cours en auditeur libre**

Cette option concerne les personnes qui veulent suivre des cours à l'exception des TP et des TD sans être forcément titulaires d'un diplôme. Si l'inscription est autorisée, il faut s'acquitter des droits d'inscription.

Mais ce statut ne permet pas de :

- passer les examens,
- obtenir un diplôme,
- bénéficier du régime étudiant de sécurité sociale,
- bénéficier des œuvres universitaires.

Par contre, il est possible de bénéficier des services de bibliothèque ou des activités sportives et culturelles en s'acquittant d'un droit d'entrée et, pour la BU, d'une caution (à voir avec le SCD, le SUAC ou le SUAPS).

# L'offre LMD selon les 3 domaines de formation

## Droit, Économie et Gestion

### Licence

- mention Générale (L1, L2, L3)
- mention Administration Publique (L3)
- mention Administration Economique et Sociale (L1, L2, L3)
- mention Economie (L1, L2, L3)
- mention Gestion (L3)

### Master

- mention Droit des Affaires (Recherche et Professionnel)
- mention Droit du Patrimoine - Droit Notarial (Recherche et Professionnel)
- mention Droit Public «Territoires, Risques et Action publique» (Recherche et Professionnel)
- mention Relations Internationales : Europe - océan Indien (Recherche et Professionnel)
- mention Développement Durable et Aménagement du Territoire (Recherche et Professionnel)
- mention Ingénierie Economique et Financière (Professionnel)
- mention Méthodes Quantitatives et Modélisation pour l'Entreprise (M2 Recherche et Professionnel)
- mention Management

### Doctorat

- Droit
- Economie

## Sciences, Technologies et Santé

### Licence

- parcours Biologie
- parcours Biochimie
- parcours Chimie
- parcours Géoscience
- parcours Physique
- parcours Sciences pour l'ingénieur
- parcours Informatique
- parcours Mathématiques
- mention STAPS
- mention Génie civil, Mécanique

### Master

- mention Sciences du vivant
- mention Physique et Ingénierie
- mention Géosphère

- mention Physique et Ingénierie
- mention Mathématiques et Informatique (Professionnel)
- mention Métiers de l'enseignement
- mention Génie Civil et Urbanisme et SPI

### Doctorat

- Sciences, Technologies et Santé

## Lettres et Sciences Humaines

### Licence

- mention Langues, Littératures et Civilisations Etrangères ( L1, L2, L3 )
- mention Lettres Modernes (L1, L2, L3)
- mention Géographie (L1, L2, L3)
- mention Histoire (L1, L2, L3)
- mention Langues Littératures et Civilisations Etrangères Régionales (L3)
- mention Sciences Humaines et Sociales (L3)
- mention Information et Communication (L3)

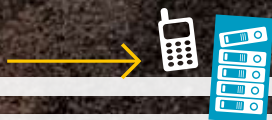
### Master

- mention Langages, Cultures et Communication (Recherche et Professionnel)
- mention Lettres et Langues (Recherche et Professionnel)
- mention Anthropologie et sociologie des sociétés de l'océan indien (M1, M2)
- mention océan Indien : Géographie et Histoire (Recherche et Professionnel)
- mention STAPS (Recherche)
- mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation : Sciences de l'éducation (Recherche)

### Doctorat

- Lettres et Sciences Humaines





L'Université de La Réunion a mis en place plusieurs mesures pour vous accompagner tout au long de vos années de licence et particulièrement lors de la première année.

## I - Des référents proches de vous et à votre écoute

### **Les enseignants référents**

Chaque étudiant dispose d'un enseignant référent qui se tient à son écoute et peut utilement le conseiller dans ses études et sur les dispositifs qui s'ouvrent à lui pour l'aider dans la réussite à ses examens.

### **Les parrains**

En première année de licence, il existe dans certaines filières un parrain qui est un étudiant de deuxième ou troisième année de licence encadre un groupe de 20 étudiants pour leur faire profiter de son expérience et leur donner d'utiles conseils sur l'organisation du travail et le déroulement de l'année universitaire.

## II - Des dispositifs d'aide à la réussite aux examens

### **L'allègement des effectifs de TD**

Les effectifs d'un groupe de TD ne dépassent pas 30 étudiants afin de permettre un meilleur suivi de chaque étudiant, une participation orale plus aisée et une évaluation individuelle plus fréquente.

### **Le soutien**

Les étudiants qui éprouvent des difficultés dans une matière vont intégrer des groupes à effectif réduit assurés par un enseignant pour bénéficier d'un renforcement disciplinaire (revoir des points du cours posant des difficultés) et de méthodologie (entraînement à la dissertation, au commentaire de texte, à la traduction...).

### **Les dispositifs pédagogiques particuliers**

Les étudiants ayant échoué à la première session bénéficieront de séances de révision pour se préparer à la seconde session.

### **Les salles en libre accès**

Les étudiants peuvent accéder à des salles de travail et informatique au sein des UFR et de la BU afin de revoir leurs cours ou préparer un travail tout au long de l'année ou pendant les périodes de révision avant les examens.

*Consulter le Portail Étudiant ou la Maison des Étudiants pour obtenir plus de renseignements sur ces dispositifs.*



**Directeur :** *Pascal PUIG*  
**Responsable administrative :**  
*Martine MARIN*  
Campus du Moufia  
15 avenue René Cassin - BP 7151  
97715 Saint-Denis Messag Cedex 9  
Tél. : 0262 93 84 84  
Fax : 0262 93 84 86  
La scolarité reçoit les étudiants  
de 8h à 12h du lundi au vendredi

## Diplômes LMD

- Licence « Droit » (L1-L2)
  - mention Générale (L1, L2, L3)\*
  - mention Administration Publique (L3)
  
- Licence « Economie Gestion »
  - mention Administration Economique et Sociale (L1\*, L2\*, L3)
  - mention Economie (L1, L2, L3)
  
- Master « Droit »
  - mention Droit des Affaires (Professionnel et Recherche)
    - option « Droit de l'entreprise »
    - option « Droit du commerce international »
  - mention Droit du Patrimoine – Droit Notarial
    - parcours « Patrimoine » (Professionnel et Recherche)
    - parcours « Notarial » (Professionnel)
  - mention Droit Public : « Territoires, Risques et Action Publique » (Recherche et Professionnel)
  - mention Relations Internationales : Europe - océan Indien (Recherche et Professionnel)
  
- Master « Economie - Gestion »
  - mention Développement Durable et Aménagement du Territoire (Professionnel et Recherche)
  - mention Ingénierie Economique et Financière
    - parcours « Banque Finance » (Professionnel)
    - parcours Conseiller Clientèle Professionnelle et très Petites Entreprises (formation alternée)
    - parcours Conseiller Patrimonial d'Agence (formation alternée)
  - mention Méthodes Quantitatives et Modélisation pour l'Entreprise (Professionnel et Recherche)

- Doctorat
  - Droit
  - Economie

## Autres diplômes

- Capacité en droit
- Préparation à l'examen d'entrée au CRFPA
- Préparation au Diplôme Supérieur du Notariat (D.S.N.)
- Préparation aux concours administratifs
  - Catégorie A (PCA)
  - Catégorie B (PCB)
- D.U. Collège du Droit
- D.U. Chine – département Economie
- D.U. « Passerelle »

\*Filières également dispensées sur le site du Tampon







**Directeur :** Jean-Pierre CHABRIAT  
**Responsable administratif :**  
Cédric CHARLIER  
Campus du Moufia  
15 avenue René Cassin - BP 7151  
97715 Saint-Denis Messag Cedex 9  
Tél. : 0262 93 81 81  
Fax : 0262 93 81 66  
Courriel : [doyensc@univ-reunion.fr](mailto:doyensc@univ-reunion.fr)  
La scolarité reçoit les étudiants les lundis,  
mercredis et vendredis de 8h30 à 11h30 et  
les mardis et jeudis de 13h30 à 15h45

## Diplômes LMD

### → Licence 1

- Biologie-Chimie-Géosciences
- Physique-Chimie-Géosciences
- Mathématiques-Informatique-Physique

### → Licence 2

- Biologie
- Biochimie
- Chimie : Chimie-biologie
- Géosciences
- Chimie : Sciences Physiques
- Physique
- Sciences pour l'ingénieur
- Mathématiques
- Informatique

### → Licence 3

- Parcours Biologie

*Spécialités :*

- *Biologie des organismes et des populations*
- *Sciences de la vie et de la terre*

- Parcours Biochimie

*Spécialité Biochimie*

- Parcours Chimie

*Spécialités :*

- *Chimie*

- *Sciences Physiques*

- Parcours Géosciences

*Spécialité Géosciences*

- Parcours Physique

*Spécialité Physique*

- Parcours Sciences pour l'ingénieur

*Spécialité Sciences pour l'ingénieur*

- Parcours Mathématiques

*Spécialité Mathématiques*

- Parcours Informatique

*Spécialité Informatique*

### → Licence 3 Professionnelle

- Agriculture et développement durable en milieu tropical et insulaire

### → Master « Sciences, Technologies et Santé »

- mention Sciences du Vivant

*Spécialités (M1 - M2) :*

- *Biodiversité & Ecosystème Tropicaux*
- *Biochimie, biologie moléculaire, biotechnologie et biomédecine*
- *Valorisation des ressources naturelles*

- mention Géosphère

*Spécialités Géosphère (M1)*

*Spécialité Magma et Volcans (M2)*

*Spécialité Transferts, Sols et Acquifère (M2)*

*Spécialité Atmosphère (M2)*

*Spécialité Télédétection et risques naturels*

- mention Physique et Ingénierie

*Spécialité Conversion des Energies (M1 - M2)*

- mention Mathématiques et Informatique

*Spécialité Mathématiques (M1)*

*Spécialité Sciences et Technologies de*

*l'Information et de la Communication (M1 - M2)*

*(parcours Professionnel)*

- mention Métiers de l'enseignement

*Spécialité Mathématiques (M1 et M2)*

*Spécialité Physique-Chimie (M1 et M2)*

### → Doctorat « Sciences, Technologies et Santé »

## Autres formations :

Préparation aux études supérieures scientifiques et à l'insertion professionnelle





**Directeur :** Guy FONTAINE  
**Responsable administrative :**  
Huguette DORSEUIL  
Campus du Moufia  
15 avenue René Cassin - BP 7151  
97715 Saint-Denis Messag Cedex 9  
Courriel : [flsh@univ-reunion.fr](mailto:flsh@univ-reunion.fr)  
**Vice Doyen chargé de la pédagogie :**  
Gillette VALIAMEE-STAUDACHER  
Tél. : 0262 93 85 63  
**Responsable du Service de la pédagogie :**  
Daïna MAILLET  
Tél. : 0262 93 85 81

## Diplômes LMD

### → Licence « Lettres et Sciences Humaines »

- mention Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (L1, L2, L3)  
*Spécialités : Anglais, Allemand ou Espagnol*
- mention Lettres Modernes (L1, L2, L3)  
*- parcours : Lettres modernes (L3)*
- mention Géographie (L1, L2, L3)  
*- parcours : Histoire (L3\*) ou Aménagement (L3)*
- mention Histoire (L1, L2, L3)  
*- parcours : Recherche et Métiers de l'Histoire (L3) ou Géographie (L3)*

### → Licence 3 « Lettres et Sciences Humaines »

- mention Sciences Humaines et Sociales  
*- parcours : Sciences de l'Éducation*
- mention Langues, Littératures et Civilisation Étrangères et Régionales  
*Spécialité : Langues et Cultures Régionales Créoles*
- mention Information et Communication

### → Master « Lettres et Sciences Humaines »

- mention Langues, Cultures et Communications (M1, M2)  
*Spécialité Sciences du Langage et Créolistique*  
*Spécialité Langue et Culture Régionale Créole*  
*METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (Professionnel)*  
*Spécialité Information et Communication :*  
*- parcours Sciences de l'Information et de la Communication (Recherche)*  
*- parcours Métiers du journalisme et de la communication (Professionnel)*

### • mention Lettres et Langues (M1, M2)

- Spécialité Lettres : L'océan Indien en ses textes (sous réserve d'habilitation)*
- Spécialité Langues : Monde Anglophone (Recherche)*
- Spécialité Langues : Monde Hispanique (Recherche)*
- Spécialité Anglais METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (Professionnel)*
- Spécialité Espagnol METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (Professionnel)*
- Spécialité Allemand METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (Professionnel)*
- Spécialité Lettres Modernes METIERS DE L'ENSEIGNEMENT (Professionnel)*

### • mention Anthropologie et sociologie des sociétés de l'océan indien (M1, M2)

- mention Océan Indien : Géographie et Histoire (M1, M2)  
*Spécialité Géographie (Recherche)*  
*Spécialité Histoire (Recherche)*  
*Spécialité Histoire-Géographie MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT (PROFESSIONNEL)*  
*Spécialité Tourisme, Patrimoine et Territoires (M2 Professionnel)*
- mention Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (M1, M2)  
*Spécialité Sciences de l'Éducation (Recherche)*

### → Doctorat « Lettres et Sciences Humaines »

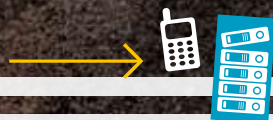
## Autres diplômes

- Diplôme Universitaire (DU) de Langues, cultures et sociétés de l'océan Indien dans les options suivantes : arabe, hindi, japonais, malgache, tamoul.

\* Filière également dispensée sur le site du Tampon (pour l'année universitaire 2011/2012)







**Directeur :** Pierre LEROYER  
**Responsable administratif :**  
Thierry PASSINAY  
Campus universitaire du Tampon  
117 rue du Général Ailleret  
97430 Le Tampon  
Tél. : 02 62 57 95 41  
Fax : 02 62 57 95 40  
Courriel : [secretariat.shel@univ-reunion.fr](mailto:secretariat.shel@univ-reunion.fr)

## Département : Didactique du Français Langue Etrangère et Seconde (FLE/S)

→ Licence Lettres et Sciences Humaines

- mention lettres Modernes

*Spécialité didactique du français langue étrangère et seconde (L3)*

→ Master Lettres et Sciences Humaines  
(M1 et M2)

- mention Langues, Cultures et Communication

*- Parcours D : Ingénierie des langues  
Spécialité Sciences du Langage*

## Département : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)

→ Licence Sciences, Technologies et Santé

- mention STAPS

→ Licence Sciences, Technologies et Santé  
• mention STAPS (L3)

*Spécialités :*

- Activités Physiques Adaptées, Santé
- Education et motricité
- Management du sport

→ Licence professionnelle

Développement social et médiation par le sport  
*(en alternance avec le SUFP)*

→ Master Lettres et Sciences Humaines  
• mention STAPS

*Spécialité Corps, et Communication Non  
Verbales (M1- M2) Parcours recherche*

→ Master Lettres et Sciences Humaines

- mention STAPS

*Spécialité Ingénierie de l'intervention dans le  
domaine de la motricité humaine (M1- M2)  
(Parcours Enseignement)*

## Département : Sciences du Bâtiment et de l'Environnement (SBE)

→ Licence Sciences, Technologies et Santé

- mention Génie Civil, Mécanique (L1 et L2)

→ Licence Sciences, Technologies et Santé

- mention Génie Civil, Mécanique (L3)

*- Parcours Génie Urbain et Environnement  
(GUE) L3*

*- Parcours Physique du bâtiment et énergie  
(PBE) L3*

→ Master Sciences, Technologies et Santé

- mention Génie Civil et Urbanisme et SPI

*Spécialités :*

- Génie Urbain et Environnement (M1-M2  
Professionnel)
- Physique du Bâtiment et Environnement  
(M1-M2 Recherche et Professionnel)



**Administrateur :** Pascale GUIRAUD  
**Responsable administrative :**  
 Françoise MAILHAC

**Campus du Moufia**  
 15 avenue René Cassin - BP 7151  
 97715 Saint-Denis Messag Cedex 9  
 Tél. : 0262 93 81 49  
 Fax : 0262 93 82 15  
 Courriel : [sante@univ-reunion.fr](mailto:sante@univ-reunion.fr)  
 Réception du public : les lundis de 13h à 17h  
 et les jeudis de 8h à 12h

## Formations dispensées

### Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)

→ Un portail d'accès vers plusieurs filières de santé

En France, la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) est une année

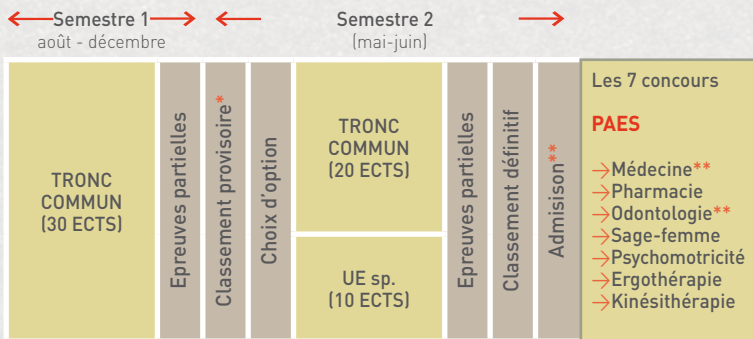
préparatoire à l'université pour concourir aux épreuves d'accès à quatre filières d'études (médecine, pharmacie, odontologie et sage-femme). Dans certaines universités, cette année préparatoire peut être élargie pour les filières paramédicales lorsqu'une convention existe avec les instituts spécialisés.

#### → Les quotas d'admission

Chaque université dispose d'un nombre de places offertes (*numerus clausus*) pour l'admission dans chaque filière à l'issue des épreuves de classement. Ce nombre est publié au Journal Officiel en cours d'année universitaire.

#### → Un choix progressif

La formation est organisée autour d'un tronc commun et des enseignements spécifiques au choix en semestre 2 qui déterminent le(s) filière(s) d'études envisagée(s) après l'année préparatoire.



### Deuxième Année des Etudes de Médecine (PCEM2)

Depuis la rentrée universitaire 2010-2011, l'UFR Santé assure la formation de la deuxième année des Etudes de Médecine (PCEM2) qui est dispensée sur le site de Bellepierre (Saint-Denis).



**Directeur :** Pr. Khalid ADDI  
Courriel : [direction-esiroil@univ-reunion.fr](mailto:direction-esiroil@univ-reunion.fr)  
Tél. : 0262 48 33 04  
Fax : 0262 52 89 29  
**Administration :** Danièle LACOMBLED  
Courriel : [secretariat-esiroil@univ-reunion.fr](mailto:secretariat-esiroil@univ-reunion.fr)  
Tél. : 0262 48 33 05  
Fax : 0262 52 89 29  
Site Internet : <http://esiroi.univ-reunion.fr>  
**Parc Technologique Universitaire**  
2 rue Joseph Wetzell  
97490 Sainte-Clotilde  
**Campus Sud**  
117, Rue du Général Ailleret  
97430 Le Tampon

Avec le soutien financier de l'Etat et de la Région Réunion, l'ESIROI délivre un diplôme d'Ingénieur reconnu par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) dans trois spécialités :

## Spécialité Agroalimentaire

Cette filière d'excellence est fondée sur un recrutement international d'étudiants de la zone Océan Indien, au côté des étudiants réunionnais. Elle a pour vocation de former des ingénieurs pluricom pétents, rompus aux techniques de l'industrie agroalimentaire, capables de prendre en compte les besoins techniques et les caractéristiques d'une zone tropico-australe. Leurs compétences techniques devront se replacer dans un cadre de développement intégré, c'est-à-dire qu'ils auront la capacité de situer leur entreprise au sein des grands échanges mondiaux politiques ou économiques.

### → Quelques caractéristiques de la formation

- Recrutement d'étudiants après le baccalauréat S ou son équivalent à l'international, et après un Bac+2 scientifique (deux niveaux d'entrée, 20 avec Bac S, 10 avec Bac+2)
- Le titre d'« Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien, spécialité : agroalimentaire » obtenu à Bac + 5, avec le grade de Master

- 11 mois de stages au minimum en entreprise agroalimentaire pendant la formation, dont 4 mois en pays anglophone et 5 mois minimum en Europe (accompagnement financier pour la mobilité).
- Une partie importante de la dernière année s'effectue à AgroSup à Dijon.

### → Description du cursus

- Deux langues obligatoires. La maîtrise de la langue anglaise est obligatoire en fin d'études
- Année 1 : 880h d'enseignement, dont 30h de projets personnels encadrés, et 30h de sport. Stage de découverte d'un mois
- Année 2 : 860h d'enseignement, dont 30h de projets encadrés, et 30h de sport
- Année 3 (deuxième cycle) : 870h d'enseignement, dont 160h de projets encadrés, plus un stage ouvrier de deux mois
- Année 4 : 880h d'enseignement dont 190h de projets encadrés. À cela s'ajoute un stage de 4 mois en entreprise agro-alimentaire dans un pays anglophone
- Année 5 : 730h d'enseignement classique, dont 230h de projets encadrés, et 5 mois de stage.

### → Partenaires

- Le Conseil Régional de La Réunion contribue au financement en ce qui concerne les constructions, le fonctionnement, les stages obligatoires des étudiants en entreprise agro-alimentaire de pays anglophones.
- AgroSup Dijon nous fait bénéficier de son expérience de plus de quarante ans de grande école qui développe ses formations à l'international et qui forme des ingénieurs de haut niveau.
- L'UFR Sciences et Technologies, l'IAE (Institut d'Administration des Entreprises) et l'IUT (Institut Universitaire de Technologie) de l'Université de La Réunion dispensent de nombreuses heures d'enseignement dans leurs spécialités respectives.
- A côté de ces partenaires institutionnels, ce département a également reçu le soutien de nombreuses entreprises, notamment d'entreprises agro-alimentaires réunionnaises.

## Spécialité Informatique et Télécommunications

Cette spécialité a pour vocation de former des ingénieurs généralistes, acteurs de l'évolution du monde de l'information et de la communication. Elle réunit les grands acteurs de ce secteur d'activité de l'Océan Indien avec l'appui de l'Institut TELECOM (Telecom ParisTech, Telecom Bretagne, Eurecom Sophia-Antipolis, ...) partenaire métropolitain de cette formation. L'école est établie sur le site nord (Technor) de la Technopole de La Réunion qui constitue un pôle de compétences et de production à technologie avancée aux standards européens au cœur de l'océan Indien.

### → Quelques caractéristiques de la formation

La formation vise à former en trois années des ingénieurs polyvalents possédant un socle de connaissances solides, bien adaptés au tissu économique international avec deux profils majeurs appuyés sur les options de dernière année d'étude :

- Ingénieur « systèmes et réseaux », profil orienté télécommunications avancées, services sur les réseaux et administration d'infrastructures communicantes
- Ingénieur « usages et services », profil orienté usages et nouveaux services de l'informatique et ingénierie de contenus multimédia.

Le recrutement en 1<sup>ère</sup> année se fait à BAC+2, par le concours commun e3a à travers le réseau Archimède (filiales MP, PC, PSI, PT), ou par concours d'admission sur titre pour les licences, DUT, BTS scientifiques.

Un recrutement en 2<sup>ème</sup> année est possible pour les détenteurs d'un master 1 d'informatique ou suite à une première année dans une Ecole d'ingénieurs habilitée par la CTI.

### → Le programme de la formation

Cette formation a été construite dans une logique de compétences pour répondre aux besoins de l'économie et de l'employabilité. Ainsi au-delà des savoirs et des savoir-faire, la formation vise à promouvoir l'acquisition de compétences dans trois grands secteurs :

- Compétences scientifiques et techniques ;
- Compétences propres à l'approche « usages » : maîtrise des technologies et

approches spécifiques, capacité à prendre en compte l'environnement et à appréhender la complexité ;

- Capacités comportementales : capacités à communiquer et à collaborer, capacités de créativité et d'autonomie, capacités à organiser le travail et mobiliser les ressources.

### → Description du cursus

Le contenu des études est organisé en grands domaines, lesquels sont composés en unités d'enseignement :

- Fondamentaux des sciences de l'ingénieur
- Architecture, systèmes d'exploitation, sécurité
- Génie logiciel, algorithmique et programmation
- Réseaux et télécommunications
- Ingénierie des nouveaux services
- Organisation, économie et gestion de l'entreprise
- Ingénierie des projets, de l'innovation et de l'entrepreneuriat
- Techniques d'expression et langues vivantes
- Option 1 : Usage et services, ingénierie des contenus
- Option 2 : Infrastructures communicantes, services réseaux et partage de données

La moyenne horaire par semestre est de 400 heures. La formation est structurée en 6 semestres.

### → Stages (36 semaines)

**1<sup>ère</sup> année** : Stage de mise en situation dans le monde professionnel de 3 mois

**3<sup>ème</sup> année** : Stage ingénieur de 6 mois correspondant au dernier semestre de formation

### → Diplôme (36 semaines)

La formation donne accès au titre d'« Ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien, spécialité : Informatique et télécommunications », avec le grade de Master.



## **Spécialité Construction et Environnement**

Elle se propose de former des ingénieurs de haut niveau spécialisés dans l'ingénierie de projets dans le domaine des bâtiments durables à faible consommation, des systèmes énergétiques, y compris les énergies renouvelables, avec la particularité des contraintes liées aux zones intertropicales. D'une vocation internationale et nationale, elle s'appuie sur un partenariat fort avec Polytech Savoie et les universités de New South Wales (Sidney) et Wellington (Nouvelle Zélande). Cette spécialité s'enseigne sur les deux sites universitaires du Tampon et de Saint-Pierre, dans le premier bâtiment rénové en construction durable à énergie positive. Dans l'attente de la livraison de celui-ci, la majorité des travaux pratiques a lieu sur le site de Saint-Pierre qui dispose d'installations de premier plan dans le domaine du Génie Civil et des Systèmes énergétiques (halle d'essai, presses, systèmes photovoltaïques, éoliennes, installation de rafraîchissement solaire, bâtiment à énergie positive).

### → **Quelques caractéristiques de la formation**

Les enseignements visent à former en trois années des ingénieurs de haut niveau possédant un large socle de compétences à la fois générales et spécifiques, avec un accent particulier sur la maîtrise de la langue anglaise. L'objectif est de former des ingénieurs capables d'exporter leur savoir-faire hors de La Réunion au niveau international dans des domaines porteurs (bâtiments durables, énergie renouvelables). Leur champ de compétences doit être vaste et leur permettre :

- d'être à la pointe de l'innovation dans les domaines de la conception de bâtiments durables à faible consommation énergétique, voire à énergie positive
- de connaître les contraintes liées au climat tropical en matière de conception durable
- d'effectuer la conception et le dimensionnement de systèmes énergétiques ou procédés utilisant les énergies renouvelables
- de maîtriser les aspects administratifs, juridiques et financiers d'opérations de construction et d'aménagement, y compris les opérations intégrant les énergies renouvelables
- de maîtriser la gestion de projet et manager une équipe

- de mobiliser des ressources d'un large champ de sciences fondamentales
- de prendre en compte des enjeux industriels, économiques et professionnels
- de travailler dans un environnement international
- de maîtriser des nouvelles technologies de l'information et de la communication
- de maîtriser l'anglais courant et technique, argumentation écrite et orale.

### → **Description du cursus**

La formation se déroule en six semestres de 400h :

- **1<sup>ère</sup> année** : Semestres 5 et 6, 800h et un stage « ouvrier » de 4 semaines en entreprise. L'objectif de la première année est de donner une culture « Génie Civil, Energie ».
- **2<sup>ème</sup> année** : Semestres 7 et 8, 800h et un stage international de 10 semaines dans un pays non francophone.

Cette année est davantage orientée conception durable des bâtiments, bâtiments à basse consommation et éco-quartiers.

- **3<sup>ème</sup> année** : Semestre 9, 400h et Semestre 10 dédié au stage de fin d'études de 20 semaines minimum (dans ou hors département de La Réunion). Cette dernière année met l'accent sur les systèmes énergétiques et les énergies renouvelables.

### → **Partenaires**

- Internationaux : School of Architecture-Victoria University-Wellington (Nouvelle-Zélande), Ecole Polytechnique de Montréal (Canada), IST (Madagascar), University of New South Wales- Sydney (Australie)
- Nationaux : Polytech Chambéry, Polytech Montpellier, INSA Lyon
- Recherche : INES, CEA, CNRS, CSTB, TEMERGIE, AIE
- Professionnels : FRBTP, SYNTE, ARMOS, TEMERGIE, Ordre des Architectes, CCIR, CAUE, ARER, ADEME, GTOI, CEGELEC, VINCI Energie, GDF Suez, ALIZEA, CENERGIE.



**Directeur :** Michel BOYER  
Courriel : [michel.boyer@univ-reunion.fr](mailto:michel.boyer@univ-reunion.fr)  
**Responsable administrative :**  
Nathalie BARDEUR  
24-26 Avenue de la Victoire - BP 7151  
97715 Saint-Denis Messag Cedex 9  
Tél. : 0262 21 16 26  
Fax : 0262 21 48 56  
Courriel : [iae@univ-reunion.fr](mailto:iae@univ-reunion.fr)  
Site : <http://www.iae-reunion.fr/>

## Diplômes LMD

### → Licence 3 Mention Gestion

- Parcours Gestion des Entreprises (GE) (1) (2)
- Parcours Gestion des Activités Touristiques (GAT)
- Parcours Sciences et Techniques Comptables et Financières (STCF) (1)

### → Licence Professionnelle

- Management des Organisations de l'Economie Sociale et Solidaire (MOESS) (en partenariat avec l'IRTS de Saint-Benoît)
- Arts Culinaires des Tables de l'Océan Indien (ACTOI) (en partenariat avec le lycée Hôtelier La Renaissance de Plateau Caillou)
- Tourisme, Handicap, Ergonomie, Remise en forme, Environnement (THERE) (2) (en partenariat avec le CENTHOR CCIR, Saint-Gilles les Hauts)

### → Master Mention Management

- Master 1 et 2 :
  - Spécialité Comptabilité Contrôle Audit (CCA)
  - Spécialité Ressources Humaines et Organisation (RHO) (3)
  - Spécialité Marketing et Développement Commercial (MDC)
  - Spécialité Management des Activités Touristiques (MAT)
  - Spécialité Formation et Enseignement de la Gestion (FEG)
- Master 2 :
  - Spécialité Administration des Entreprises (MAE) - Formation continue

## Autres diplômes

### → Diplômes universitaires

- Diplôme de Gestion des Ressources Humaines (destiné aux cadres des entreprises) (DGRH) Assistant Ressources Humaines (ARH)
- Diplôme de Capacité en Gestion (DCG) (ouvert à Mayotte)
- Agent de Maîtrise Tourisme Hôtellerie Transport Loisirs (THTL)
- Connaissance de l'Entreprise (DCE)

(1) Parcours ouvert en formation initiale, continue et en alternance (contrat/période de professionnalisation et apprentissage)

(2) Parcours ouvert en alternance (contrat/période de professionnalisation et apprentissage)

(3) Spécialité ouverte en alternance (formation initiale, contrat et période de professionnalisation)





**Directeur :** Franck LUCAS  
**Responsable des services :** Marilyne MEUDIC  
40 av. de Soweto - Terre Sainte - BP 373  
97455 Saint-Pierre Cedex  
Tél. : 0262 96 28 70  
Fax : 0262 96 28 79  
Site internet : [www.iut-lareunion.fr](http://www.iut-lareunion.fr)  
Courriel : [iut-contact@univ-reunion.fr](mailto:iut-contact@univ-reunion.fr)

## **Diplôme BAC +2**

### → **Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)**

Choix des options en 2<sup>ème</sup> année :

- **Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)**
  - option Petites et Moyennes Organisations (PMO)
  - option Finance et Comptabilité (FC)
- **Génie Civil (GC)**
  - orientation Bâtiment (BAT)
  - orientation Travaux Publics et Aménagement (TPA)
  - orientation Maîtrise Énergétique et Environnementale (MEE)
- **Génie Biologique (GB)**
  - option Industries Alimentaires et Biologiques (IAB)
  - option Génie de l'Environnement (GE)
- **Réseaux & Télécommunications (R&T)**
- **Carrières Sociales (CS)**
  - option Assistance Sociale

## **Diplôme BAC +3**

### → **Licence professionnelle en contrat de professionnalisation**

- **Commerce Electronique** (sous réserve)
- **Génie Civil et Construction**
  - spécialité *Gestion de projet et conduite de travaux*
- **Assurance, Banque, Finance**
  - option Conseiller clientèle particulier
- **Energie et Génie Climatique**
  - spécialité *Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables [MDE-ENR]*
- **Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement**
  - Filières Agroalimentaires et Biologiques (QHSE-FAAB)
- **Réseaux & Télécommunications**
  - spécialité *Réseaux Sans Fil et Sécurité [RSFS]*
- **Développement et Protection du Patrimoine Culturel**
  - option : Animation Sciences, Culture et Société (DPPC-ASCS)
- **Licence 3 en alternance** (en contrat de professionnalisation)
  - **Sciences et Techniques Comptables et Financières** (Partenariat avec l'IAE)
    - option : Comptabilité d'entreprise

## **Autres formations par voie d'apprentissage**

### → **Diplôme Bac + 3 en apprentissage :**

- Licence professionnelle Commerce Electronique
- Licence professionnelle Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement – Filières Agroalimentaires et Biologiques (QHSE-FAAB)
- Licence professionnelle Réseaux & Télécommunications

Contact : courriel : [iut-contact@univ-reunion.fr](mailto:iut-contact@univ-reunion.fr)

## **Autres diplômes ou certifications**

- Test of English for International Communication (TOEIC)
- C2i Certificat Informatique et internet
- **Diplôme Universitaire Professionnel (DUP)**
  - conseiller bancaire « Professionnels et Très Petites Entreprises – TPE »
  - techniques de Gestion dans les Assurances
- **Diplôme Universitaire de Qualification Professionnelle (DUQP)**
  - conseiller bancaire clientèle « Professionnels »
- **Diplôme Universitaire (DU)**
  - directeur d'agence bancaire
  - créations d'activités (DU niveau IV)
- **Certificat Universitaire de Qualification Professionnelle (CUQP)**
  - chargé d'affaires entreprises
  - techniques de microbiologie alimentaire pour les professionnels de l'agroalimentaire

## **Autres formations courtes**

- Autocad 2D et 3D
- EUROCODES
- Administration réseau préparation à la certification CISCO CNA
- Télécommunications & Téléphonie sur IP
- Certificat de Sauveteur, Secouriste du Travail (SST)

## **Formations délocalisées**

- Antenne IUT du Parc Technologique Universitaire (PTU Sainte- Clotilde) :
- **DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)** en alternance, à destination d'un public porteur de handicap
    - option Finance et Comptabilité (FC)
  - **Licence professionnelle Assurance, Banque, Finance** (en contrat de professionnalisation)
    - option Conseiller clientèle particulier
- Site de La Victoire (Institut d'Administration des Entreprises)
- **Licence 3 en alternance** (en contrat de professionnalisation)
    - **Sciences et Techniques Comptables et Financières** (Partenariat avec l'IAE)
      - option : Sociétés Financières

**Directeur :** Jean-Paul MORILLON

**Site de Bellepierre**

Allée des Aigues Marines

97487 Saint-Denis Cedex

Tél. : 0262 90 43 43

Fax : 0262 90 43 00

**Site du Tampon**

Campus universitaire Sud

117 rue du Général Ailleret

97430 Le Tampon

Tél. : 0262 57 95 85

Fax : 0262 57 95 87

## Organisation et missions de l'IUFM

L'Institut Universitaire de Formation des Maîtres est une école interne de l'Université de La Réunion, au sens de l'article L 713-9 du code de l'éducation. Il est administré par un conseil d'école et dirigé par un directeur.

L'IUFM a pour mission principale de **former** des futurs **Professeurs des Ecoles** ou **Conseillers Principaux d'Education** adaptés aux exigences actuelles de leur métier. Grâce à un enseignement initial universitaire et professionnel de qualité, ils seront capables d'appréhender les missions que leur confiera l'Education Nationale.

Le cursus de master de l'IUFM intègre une préparation aux concours, un enseignement sur l'acquisition de compétences professionnelles, des stages en école, en collège ou en lycée et une initiation à la recherche.

Dès la rentrée universitaire 2010, l'IUFM propose de plus des modules de préparation aux épreuves d'admissibilité du concours de recrutement de Professeur des Ecoles.

## Pour intégrer l'IUFM

Pour intégrer l'IUFM en master 1, il faut être titulaire d'une licence ou d'un diplôme de niveau équivalent. La sélection des candidats s'effectue sur dossier.

Pour intégrer l'IUFM en master 2, il faut être titulaire d'un master 1 ou d'un diplôme de niveau équivalent. La sélection des candidats se fait sur dossier.

Les modules de préparation sont destinés aux candidats au Concours Régional de Professeur des Ecoles (CRPE). Il permet de préparer les épreuves du concours pour ceux qui en remplissent déjà les conditions (concours interne, externe et 3<sup>ème</sup> concours).

Certains pré requis sont exigés des candidats à l'admission au concours de Professeur des Ecoles (attestation de formation aux premiers secours, 50m nage libre en piscine ou sauvetage aquatique, CLES2 et C2i2e).

## Sur les métiers de Professeur des Ecoles et de Conseiller Principal d'Education

→ **Le Professeur des Ecoles :**

Le professeur des écoles enseigne différentes disciplines et se consacre de plus à des travaux au sein des équipes pédagogiques, à des animations pédagogiques ou à la tenue des conseils obligatoires (conseils d'école, des maîtres et de cycle).

→ **Le Conseiller Principal d'Education :**

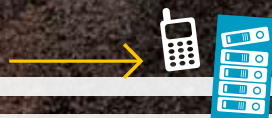
L'ensemble des responsabilités exercées par les Conseillers Principaux se situe dans le cadre général de la « vie scolaire » qui peut se définir ainsi : placer les élèves dans les meilleures conditions de vie individuelle et collective et d'épanouissement personnel.

## Avant l'entrée à l'IUFM

L'université propose aux étudiants de licence qui se destinent aux métiers de l'enseignement un certain nombre de modules, disciplinaires ou transversaux, qui facilitent tant l'accès à l'IUFM que la réussite aux concours de recrutement. Ils permettent par ailleurs d'obtenir des points pris en compte pour la licence. Renseignez-vous auprès de votre UFR.







**Directeur :** Pascal THEODORA  
2 rue Joseph Wetzell  
Parc Technologique Universitaire  
Bat.3 - 97490 Sainte-Clotilde  
Tél. : 0262 52 89 24  
Fax : 0262 52 89 31  
Courriel : [cfaur@univ-reunion.fr](mailto:cfaur@univ-reunion.fr)

Ce centre de formation d'apprentis bénéficie de l'aide de la Région et des fonds sociaux européens. Il gère le côté administratif et juridique des contrats d'apprentissages au sein de l'Université de La Réunion tout en déléguant la réalisation des enseignements à différentes composantes de l'université (IUT, IAE, SUFP) qui garantissent le respect d'une pédagogie par alternance.

L'apprentissage c'est désormais possible à l'Université de La Réunion depuis le mois de septembre 2010.

La Région Réunion a en effet habilité 8 licences professionnelles de l'université à ouvrir leurs portes aux apprentis. Pour ce faire, un nouveau département a été créé au sein de l'Université de La Réunion, il s'agit du Centre de Formation d'Apprentis de l'Université de La Réunion (CFA-UR).

### Conditions d'admission

- avoir entre 16 et 25 ans
- être titulaire d'un bac+2
- avoir un employeur et avoir été présélectionné par les composantes pour pouvoir suivre la formation.

Les huit licences professionnelles habilitées à l'apprentissage sont réparties par site et composantes dans le tableau suivant :

LIEU DE FORMATION	POLE DE COMPETENCE
IUT de Saint-Pierre (Saint-Pierre)	Qualité-Hygiène-Sécurité-Environnement ; Réseau et télécommunication ; Commerce électronique.
Institut d'Administration des Entreprises (IAE)(Saint-Denis)	Gestion des entreprises ; Tourisme et Handicap.
UFR Lettres et Sciences Humaines par le biais du SUFP (Saint-Denis)	Communication
UFR Sciences et Technologies par le biais du SUFP (Saint-Denis)	Agriculture
UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement par le biais du SUFP (Tampon)	Technico-commercial



## Administrateur provisoire :

Dr. Yu-Sion LIVE

15 avenue René Cassin – BP 7151

97715 Saint-Denis Messag Cedex 9

Tél. : 0262 93 87 84

Courriel : frederic.mary@univ-reunion.fr

## Que sont les Instituts Confucius ?

Leur but est d'enseigner la langue chinoise, de diffuser la culture et la civilisation chinoise, d'organiser des séminaires ou colloques, de délivrer les diplômes de langue HSK (examen de niveau de chinois) ou d'en faire un pôle d'échanges sociaux et économiques entre la Chine et les pays partenaires. Il existe aujourd'hui plus de 300 Instituts Confucius répartis dans plus de 50 pays.

L'institut Confucius de La Réunion est le 14<sup>e</sup> en France et le premier dans les DOM-TOM.

## Que propose l'Institut Confucius de La Réunion ?

### → Formations :

- DU (Diplôme universitaire) d'Initiation à la langue chinoise : 2 ans
- DU Chinois niveau intermédiaire : 2 ans



### → Ateliers culturels :

Calligraphie / peinture traditionnelle / Tai Ji Quan / Art du thé

→ Bourses pour les étudiants qui souhaitent continuer leurs études en Chine

→ Aide à la recherche des stages

→ Organisation des séjours linguistiques en collaboration avec l'université partenaire chinoise







## Secrétariat Maison des Langues Nord

Courriel : [mdl.adm@univ-reunion.fr](mailto:mdl.adm@univ-reunion.fr)

Tél. : 0262 93 83 05

Fax : 0262 93 84 83

Localisation : rez-de-chaussée BU Droit/  
Lettres

## Secrétariat Maison des Langues Sud

Courriel :

[maisondeslangues.sud@univ-reunion.fr](mailto:maisondeslangues.sud@univ-reunion.fr)

Tel. : 0262 57 94 40

Fax : 0262 57 94 40

Localisation : bâtiment T, haut du campus

Site web :

<http://maisondeslangues.univ-reunion.fr/>

La Maison des Langues est une structure transversale accessible à tous les publics. Elle comporte une antenne sur le campus Nord, et une antenne sur le campus Sud.

### Missions :

La MDL assure des missions cohérentes et complémentaires qui s'articulent autour d'un objectif central : promouvoir l'apprentissage des langues étrangères et le perfectionnement en français langue étrangère et universitaire (FLE et FLU) dans un souci d'ouverture sur le monde, de respect du plurilinguisme, de continuité éducative et de préparation à l'insertion professionnelle.

### À cette fin, la MDL :

→ **Facilite l'accueil des étudiants étrangers** en proposant des cours de mise à niveau en Français Langue Etrangère (FLE)

→ **Organise les certifications en langues** dans un souci de valorisation des parcours étudiants. L'université est pôle agréé de passation du CLES, TOEIC, TOEFL, DELF et DALF, TCF (pour toute information, se reporter au site <http://maisondeslangues.univ-reunion.fr>)

→ **Organise des actions de tutorat en langues** afin d'augmenter le taux d'exposition à la langue et de diversifier les dispositifs d'apprentissage

→ Offre un site d'auto perfectionnement linguistique avec des Ressources en ligne <http://maisondeslangues.univ-reunion.fr>

→ Coordonne avec les départements les enseignements de langues pour les étudiants spécialistes d'autres disciplines

→ Programme des actions de formation continue à destination des enseignants de langues de l'université

→ Appuie les Relations Internationales dans leur mission d'aide à la mobilité des étudiants.





## LA FORMATION CONTINUE - (SUFP)

Directeur : *Stéphane MANIN*

Responsable administrative :

*Marie Claude MARIOTTI*

[www.sufp.re](http://www.sufp.re)

Parc Technologique Universitaire  
2, rue Joseph Wetzell - 97490 Sainte-Clotilde  
(Bât 3 - façade jaune)

Tél. : 0262 48 33 70 - Fax : 0262 48 33 71

Courriel : [info@sufp.re](mailto:info@sufp.re)

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de  
14h00 à 17h - Fermé le vendredi

### Campus Sud

117, rue du Général Ailleret

97430 Le Tampon

Tél. : 0262 57 95 54 - Fax : 0262 57 94 60

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de  
14h00 à 17h - Fermé le vendredi

### La formation tout au long de la vie...

...permet à toute personne (salarié ou demandeur d'emploi), d'entreprendre une formation complémentaire à sa formation initiale. Les dispositifs réglementaires actuels permettent de financer des formations sur le temps de travail ou non, à temps plein (Congé Individuel de Formation), en cours du soir ou en alternance (Contrat ou période de professionnalisation, Droit Individuel à la Formation).

### Les missions du SUFP

Le rôle du SUFP est d'accueillir, d'informer et de conseiller le public dans la construction de son parcours universitaire en formation continue. Il constitue l'interface entre les facultés, les instituts et les partenaires extérieurs tels que les collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général, Mairies, etc.), les entreprises (entreprises particulières, groupements d'entreprises, OPCA, FONGECIF, Unions patronales, etc.), les institutions, associations et groupements divers (DTEFP, ANPE, ASSEDIC, DRASS, ANFH, etc.), et les particuliers.

### Les formations du SUFP

Le SUFP développe la formation :

- continue dans les filières existantes à l'université (Licences et Masters),
- en alternance (Licences Professionnelles),
- sur mesure (Diplômes Universitaires et certificats).

... pour les...

- salariés,
- chefs d'entreprises,
- demandeurs d'emploi.

### Les services au public

Les conseillers du SUFP vous accompagnent ...

- dans l'élaboration de votre projet de reconversion professionnelle,
- dans la recherche de solutions de financements,
- dans la validation de vos acquis et de votre expérience (VAE)

### Reconnaître l'expérience

La validation des acquis de l'expérience professionnelle permet à toute personne justifiant d'au moins trois années d'activités professionnelles, bénévoles ou syndicales de se voir reconnaître tout ou partie d'un diplôme en lien direct avec son expérience. Le SUFP est chargé de la VAE pour tous les diplômes de l'Université de La Réunion.

### Les formations

→ **DAEU** : Le Diplôme d'accès aux études universitaires est une formation en 1 an permettant aux non bacheliers de poursuivre leurs études s'ils les ont interrompues depuis au moins 2 ans, d'entrer ainsi à l'université, grâce à un diplôme national équivalent au baccalauréat.

- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires, option A et B (en présentiel)
- Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires via internet : DAEU Pégasus

→ **Licence 2 : Diplôme de niveau Bac+2 qui s'obtient après 2 années universitaires**

- Licence 2 Musicologie
- DEUST collectivités territoriales
- Licence 2 psychologie

→ **Licence 3 : Diplôme de niveau Bac+3 qui s'obtient après 3 années universitaires**

- Licence 3 Administration Publique
- Licence 3 Lettres et Sciences Humaines
- Licence 3 Information Communication
- Licence 3 Etudes Territoriales Appliquées
- Licence 3 pro Activités et Techniques de Communication
- Licence 3 pro Assistant Export (projet)
- Licence 3 Pro Technico commercial spécialité commercialisation des biens et des services
- Licence 3 pro Agriculture et Développement Durable





- Licence 3 pro Web Développeur
  - Licence 3 pro métier de la Formation, de l'Insertion et de l'Accompagnement
  - Licence 3 Développement social et médiation par le sport
  - Licence pro activités culturelles et artistiques, spécialité gestion et médiation des projets culturels zone OI (sous réserve d'habilitation)
  - Licence 3 Management du sport
  - Licence 3 Activités physiques adaptées
- **MASTER : Diplôme de niveau Bac+5 s'obtenant en 2 ans après la Licence**

- Master 1 Information Communication
- Master 2 Psychologie Clinique (nouvelle appellation)
- Master 1 et 2 Management des Organisations Sanitaires et Sociales
- Master 2 Droit des Affaires
- Master 2 Territoires Risques et Action Publique
- Master 2 Droit du Patrimoine et droit notarial
- Master 2 Génie urbain et de l'Environnement
- Master 2 Ingénierie Economique et Financière (AQO, BF)
- Master 2 Développement Durable et Aménagement Territorial
- Master 2 Génie Civil urbanisme spécialité architecture et qualité environnementale des bâtiments en milieu tropical.

→ **DU : Diplôme d'université, diplôme propre à chaque université, sans habilitation ministérielle.**  
De nombreux DU sont créés pour répondre à des besoins précis sur des créneaux professionnels bien ciblés, souvent sur des bases de formation continue.

→ **SANTE**

- DU Ophtalmologie
- DU Obésité de l'Enfant et de l'Adolescent
- DU Education et prévention des maladies chroniques
- DIU Médecine Subaquatique & Hyperbare
- DU Ethique Médicale, sciences médicales et société
- DIU Pathologie Locomotrice liée à la Pratique du Sport
- DU Addictologie
- DU Kinésithérapie du Sport
- DU thérapie cognitivo-comportementale
- DU Déficits et régulation posturale
- DU Gynécologie et Obstétrique
- DU Plaies et Cicatrisations
- DU Promotion de la Santé
- DU ABA
- DU gestion des risques en milieu hospitalier

- DIU Echographie
- DU Pelvi périnéologie
- DU Prise en charge de l'autonomie des personnes âgées.

→ **PEDAGOGIE**

- DU Médiations Educatives, Sociales et Culturelles
- DU Prévention et Lutte Contre l'Illettrisme
- DU Médiation et Education Populaire
- Certificat d'Insertion Professionnelle
- DU d'Enseignement musical
- DU Animation sociale

→ **PSYCHOLOGIE**

- DU Pratiques cliniques en situation transculturelle
- DU Cliniques Périnatales
- DU Criminologie
- DU Neuropsychologie
- DU Victimologie clinique
- DU Médiation familiale
- DU de prévention et de prise en charge des conduites suicidaires
- DU pratique du coaching
- DU Expertise des auteurs de violences graves

→ **APPRENTISSAGE DES LANGUES**

- Pratique orale de l'Anglais de communication et préparation aux examens de Cambridge
- Pratique des langues de l'océan Indien

→ **PREPARATION AUX CONCOURS**

- Bilan de l'évolution de la réglementation dans la fonction publique d'Etat et territoriale
- Code des marchés publics
- Préparation aux Concours Administratifs de catégorie A et B

→ **STAGES COURTS**

- Techniques de commercialisation
- Pack Office – Débutant
- Photoshop
- InDesign
- QuarXpress
- Illustrator
- Autocad
- Montage Vidéo Débutant Confirmé
- Animation Flash
- Langues (Anglais, Mandarin, Tamoul)
- Communication d'entreprise
- Communiquer avec la presse
- Animer une réunion
- Savoir déléguer
- Gérer son temps,
- CEI2E
- CLES
- Règlementation et prise en charge de la maladie au sein de la Fonction Publique

# Les Unités d'Enseignement Libre (UEL)

Les UEL sont destinées à vous apporter des enseignements d'ouverture. Vous pourrez ainsi choisir entre des activités culturelles, sportives, vous ouvrir à des disciplines autres que celles de votre filière, continuer votre apprentissage ou aller par exemple à la découverte d'une langue vivante, d'approfondir votre connaissance de l'entreprise ou obtenir une certification en secourisme. Ces apprentissages permettent l'acquisition de connaissances et de compétences qui viennent utilement compléter votre formation. Les UEL font partie intégrante de votre cursus. Vous ne pourrez choisir d'être noté que dans une seule UEL par semestre. La validation d'une UEL équivaut à 2 ECTS. Les cours auront lieu le jeudi entre 17h00 et 20h00 (certains enseignements pourront être pratiqués. Cela vous sera mentionné). Un catalogue UEL est à votre disposition dans les services pour vous guider dans votre choix.

Pour vous inscrire, vous devez vous rendre dans les services (culture, sport, médecine...) et composantes (lettres et sciences humaines, sciences et technologies, IUFM...) pour signaler votre volonté de choisir une UEL. Vous devrez ensuite valider votre inscription auprès du service pédagogique de votre UFR.

## UEL SVU : Engagement étudiant

- étudiants élus des conseils et étudiants impliqués dans la vie associative
- accompagnement au savoir

## UEL sport

- fitness, musculation, renforcement musculaire, tai-chi, yoga, badminton, tennis de table, tennis, canyon, escalade, natation, savoir nager, demi-fond, sprint-haies, randonnée, eaux-vives, gymnastique, plongée, basket-ball, football, handball, rugby, volley-ball, surf, engagement associatif, aikido, grappling, karaté, lutte, sambo, taekwondo, découverte des sports de nature, voile, danse africaine, danse contemporaine, danse de salon, danse orientale, hip-hop, salsa.

## UEL culture

- histoire des arts
- théâtre
- écriture / utopie
- atelier d'écriture campus Sud
- écritures et images
- de l'écrit à la réalisation
- anglais de voyage
- les oeuvres d'art à travers l'Histoire

- conférences
- échecs 1<sup>er</sup> semestre
- échecs 2<sup>ème</sup> semestre
- philosophie
- projections documentaires
- la peinture chinoise
- la laque chinoise
- l'art du thé chinois
- la calligraphie chinoise

## UEL santé (SUMPPS)

- formation prévention santé : équilibre de vie (S1), connaissance de soi et gestes qui sauvent (S2)
- approche introductive à la promotion de la santé et à l'éducation pour la santé

## UEL professionnalisation (BAIP)

- connaissance de l'entreprise

## UEL UFR LSH

- maîtrise des outils numériques
- peinture et sculpture de l'océan Indien
- illettrisme
- langues et langages
- initiation à la culture de la non violence et de la paix
- préparation au créole pour les concours de l'enseignement

## UEL DRI (relations internationales)

- anglais en maternelle primaire et élémentaire
- anglais en maternelle primaire et élémentaire 2
- campus Européen d'été Pai-Fleuri

## UEL IUFM

- chant choral
- les TIC pour se former et s'informer
- la danse dans une perspective de chorégraphie individuelle niveau 1
- la danse dans une perspective de chorégraphie individuelle niveau 2
- former à apprendre à porter secours
- obtention PSC1 prévention et secours civique de niveau 1

## UEL UFR ST


- première approche de l'enseignement des SVT
- préparation au CAPES Physique Chimie
- tutorat
- volcanologie
- vie et terre

## UEL UFR SHE

- chinois


La liste présentée n'est pas exhaustive. Certaines UEL peuvent être modifiées ou rajoutées. Renseignements auprès du Service Vie Universitaire : vie-universitaire@univ-reunion.fr ou 0262 93 87 34.




	Le pôle recherche .....	P.44
	Les Écoles Doctorales .....	P.45
	Les axes de recherches .....	P.46
	Les laboratoires .....	P.48/49



**RE** RECHERCHE  
**ET** ETUDES DOCTORALES



# Le Pôle recherche



## Vice-président du Conseil Scientifique :

*Dominique STRASBERG*

## Bureau de la Recherche et des Etudes Doctorales (BRED)

### Responsable administratif :

*Philippe BANNET*

Tél. : 0262 93 80 05

Fax : 0262 93 80 56

Courriel : [bred@univ-reunion.fr](mailto:bred@univ-reunion.fr)

**Le BRED** est l'instrument privilégié du Conseil Scientifique de l'université, pour la mise en oeuvre d'une politique dynamique en faveur de la recherche. En appui au Vice-président chargé de la Recherche, le BRED a pour missions principales l'organisation, le suivi, la coordination et la gestion administrative et financière de la recherche et de la formation à la recherche de l'ensemble de l'établissement.

## Ecoles Doctorales

→ *Deux écoles doctorales :*

### • Sciences Technologies Santé

**Directeur :** *Matthieu LE CORRE*

Tél. : 02 62 93 81 31

### • Lettres et Sciences Humaines / Droit

### Economie Gestion Sciences Politiques

**Directeur :** *Jean Philippe WATBLED*

Tél. : 02 62 93 81 31

### Responsable administratif :

*Philippe BANNET*

Tél. : 0262 93 81 31

Fax : 0262 93 80 56

Courriel : [edi@univ-reunion.fr](mailto:edi@univ-reunion.fr)

**Les Ecoles Doctorales** sont en charge de la politique scientifique de la formation doctorale.

A ce titre, relèvent de leurs compétences :

- les questions relatives aux inscriptions et aux validations d'acquis en 3<sup>ème</sup> cycle recherche, aux Masters, à l'attribution des contrats doctoraux, au respect de la charte des thèses, aux soutenances de thèses,

- l'insertion professionnelle des étudiants de la formation doctorale grâce à un ensemble d'actions destiné à mieux faire connaître aux doctorants « le monde de l'entreprise »,
- l'organisation des Doctoriales® de l'océan Indien regroupant les doctorants de l'Université de La Réunion, de l'Université de Maurice, des Universités de Madagascar (organisées en mars 2003, juin 2005, mai 2007, mai 2009),
- le suivi pédagogique des étudiants de la formation doctorale par le biais d'enseignements professionnalisants.

## Service Valorisation de la Recherche

### Responsable administratif :

*Lionel VIALLET*

Tél. : 0262 93 86 00

Fax : 0262 93 86 35

Courriel : [lionel.viallet@univ-reunion.fr](mailto:lionel.viallet@univ-reunion.fr),

[marie-nathalie.lafable@univ-reunion.fr](mailto:marie-nathalie.lafable@univ-reunion.fr)

## Le Service Valorisation de la Recherche

intervient dans 4 domaines :

- impulser une plus grande ouverture de l'Université vers le monde socio-économique en favorisant le partenariat et les projets de création d'entreprises de technologies innovantes en relation avec l'Incubateur régional de La Réunion,
- assurer la protection et la valorisation des résultats de la recherche publique (soutien pour les laboratoires et centres de recherche en matière de protection intellectuelle),
- accompagner la négociation, le traitement et le suivi des conventions et contrats liés aux activités de recherche,
- impulser une culture de la valorisation de la recherche et de transfert des technologies.



# Les Ecoles Doctorales



## Deux écoles doctorales :

- **Sciences Technologies Santé**

Directeur : *Mathieu LE CORRE*

Tél : 02 62 93 81 31

- **Lettres et Sciences Humaines / Droit**

**Economie Gestion Sciences Politiques**

Directeur : *Jean Philippe WATBLED*

Tél : 02 62 93 81 31

A l'Université de La Réunion, la formation à la recherche était assurée, depuis 2000, par une Ecole Doctorale Interdisciplinaire (EDI).

Avec le contrat quadriennal 2010-2013, et pour une meilleure efficacité, l'EDI a laissé place à deux Ecoles Doctorales afin de mieux répondre aux spécificités des champs disciplinaires de notre établissement :

→ **l'Ecole Doctorale Sciences, Technologies et Santé**

→ **l'Ecole Doctorale Lettres, Sciences Humaines, Droit, Economie et Gestion**

Les Ecoles Doctorales ont donc pour mission la formation à la recherche, chacune dans leurs champs disciplinaires. Elles ont en charge la politique scientifique de la formation doctorale.

Les Conseils des Ecoles Doctorales ont en charge la politique scientifique de la formation doctorale dans leurs secteurs respectifs. A ce titre, relèvent de leurs compétences les questions relatives aux inscriptions et aux validations

d'acquis en 3<sup>ème</sup> cycle recherche, habilitations de MASTERS, à l'attribution des contrats doctoraux, au respect de la charte des thèses, aux soutenances de thèses. Cette politique relative à la formation à la recherche est, et se doit d'être menée **en parfaite harmonie avec la politique de recherche** de l'établissement.

Ainsi les principales missions des Ecoles Doctorales sont :

- l'organisation de la formation doctorale (cours, formations professionnalisantes, informations sur le déroulement de la thèse, doctoriales ...)
- la mise en place de comités de thèses
- l'aide à l'insertion professionnelle des docteurs
- le suivi du devenir des docteurs
- la numérisation des thèses pour une meilleure valorisation de la Recherche

Les Ecoles Doctorales s'appuient et collaborent avec les organismes de recherche implantés à La Réunion. Les Ecoles Doctorales, ainsi, veillent à l'adéquation entre la politique de recherche générale de l'Etablissement et la présence d'acteurs majeurs dans des domaines de recherche déjà existant :

- BRGM
- CIRAD
- CNRS
- IFREMER
- INSEE
- IRD
- METEO France
- .....



# Les axes de recherche

La recherche à l'Université de La Réunion se structure en trois axes thématiques qui fédèrent les unités de recherches universitaires et les grands organismes de recherche :

## Environnement, Biodiversité et Santé - EBS

La Réunion occupe une position stratégique dans un des hot-spots les plus diversifiés sur Terre et offre des conditions de recherche exceptionnelles pour l'observation et l'étude de la biodiversité à l'échelle régionale.

La structure fédérative **Environnement, Biodiversité et Santé** se donne pour objectif de répondre à quatre priorités scientifiques :

→ **1. Comprendre les processus évolutifs** au sein du hot-spot de la biodiversité du sud-ouest de l'océan Indien ;

→ **2. Etudier et affiner les indicateurs de prévision, surveillance et alerte** contre les risques potentiels liés à la biodiversité régionale (en particulier microbienne) ;

→ **3. Identifier de nouveaux modèles biologiques** pour la recherche de substances chimiques de prévention, diagnostic ou thérapeutique.

→ **4. Rechercher des nouveaux principes actifs pour la prévention, diagnostic ou thérapie**

Il s'agit de consolider les bases des connaissances de cette biodiversité à l'échelle locale et régionale et de structurer la chaîne de valorisation en termes d'identification des pathogènes, réservoirs, et vecteurs ainsi que l'identification des nouvelles substances actives. Cette démarche d'approche intégrée de la biodiversité grâce au plateau technique de la **structure fédérative** aura comme champ d'action la conservation du patrimoine biologique et comme champ d'application la santé humaine, animale et végétale via l'identification de nouvelles molécules bioactives.

## Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien - O.S.O.I

L'observatoire des sociétés de l'océan Indien a pour mission de mettre en place un observatoire en Sciences Humaines et Sociales sur les sociétés indianocéaniques, ainsi que de valoriser et de diffuser les acquis de la recherche pluridisciplinaires en L-SHS.

L'observatoire a aussi pour but de rendre compte des transformations des sociétés

indiaocéaniques et de leurs liens intra/extra territoriaux. Il concentre ses travaux selon trois axes majeurs :

→ **1. Territoires et mobilités**

Identités, racines et diasporas  
Territoires, territorialité et idéologie  
Patrimoine, langues, archives et mémoire

→ **2. Risques et développement**

Le développement face aux risques  
La prévention des risques  
La gestion du risque

Le développement grâce aux risques

→ **3. Pouvoirs et réseaux**

Pouvoirs/Réseaux et institutions  
Pouvoirs/Réseaux et vie politique  
Pouvoirs/Réseaux et relations internationales

## Observatoire des Milieux Naturels et des Changements Globaux - OMNCG

Par sa situation insulaire et intertropicale dans l'hémisphère sud, sa richesse biologique mais également sensible et soumise à de fortes pressions environnementales naturelles et anthropiques, l'île de La Réunion est le lieu privilégié pour les recherches orientées vers l'observation, la dynamique et l'évolution des milieux naturels.

Les objectifs de cet axe fédérateur sont multiples :

→ **1. Renforcement des capacités d'observation et d'analyse** des milieux naturels

→ **2. Amélioration de la transmission des connaissances aux pouvoirs publics**

→ **3. Développement d'outils technologiques, informatiques et mathématiques** pour les études environnementales.

Un quatrième axe de recherche est en cours de structuration

## Espaces bâtis, Energie et Environnement

Il s'agit d'inscrire l'Université de La Réunion, à la fois par la formation et par la recherche, dans la continuité du dernier Grenelle de l'environnement qui a donné naissance au projet GERRI. Ce projet a pour objectif de doter La Réunion de l'autonomie énergétique à l'horizon 2030 en la transformant en île « laboratoire » dans les domaines de la maîtrise de l'Énergie, de son stockage, des Énergies Renouvelables, du transport en site propre et du traitement des déchets.





## Unités de recherche reconnues par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

(PLAN CQ 2010-2013)

### → Centre de Recherche Juridique (CRJ)

**Directeur :** *Pr Gregory KALFLECHE*

Mots-Clés : Droit privé et Sciences criminelles ; Histoire du droit et des Institutions ; Sciences Politiques ; Droit Public ; Droit comparé ; Droit Communautaire ; Relations Internationales ; Collectivités Territoriales

### → Centre d'Économie et Management de l'Océan Indien (CEMOI)

**Directeur :** *Pr Dominique LEPELLEY*

Mots-Clés : Sciences Économiques ; Sciences de gestion ; Économie du développement ; Microéconomie ; Stratégie ; Économie de l'environnement

### → Dynamique des Structures et Interactions des Macromolécules Biologiques (DSIMB) – UMR S INSERM

**Directeur :** *Dr HDR Bernard OFFMANN*

Mots Clés : Bioinformatique ; Biochimie ; Biologie structurale ; Modélisation ; Protéines

### → Laboratoire d'Informatique et de Mathématiques (LIM)

**Directeur :** *Pr Jean DIATTA*

Mots-Clés : Informatique ; Logique ; Modélisation mathématique et simulation

### → Groupe d'Étude sur l'Inflammation Chronique et l'Obésité (GEICO)

**Directeur :** *Dr HDR Christian LEFEBVRE D'HELLENCOURT*

Mots-Clés : Biologie cellulaire ; Biologie moléculaire ; Biochimie ; Physiologie cellulaire ; Inflammation ; Obésité ; Immunité innée ; Stress oxydant

### → Groupe de Recherche sur les maladies infectieuses (GRI)

**Directeur :** *Pr Philippe GASQUE*

Mots-clés : Immunologie ; Virologie ; Maladies infectieuses ; Recherche clinique ; Chikungunya ; Alphavirus ; Pathologies chroniques

### → Unité Mixte de Recherche Peuplements Végétaux et Bioagresseurs en Milieu Tropical (UMR PVBMT - CIRAD)

**Directeurs :** *Dr HDR Bernard REYNAUD*

Mots-Clés : Virus ; Bactéries ; Phylogénèse ; Dynamique des populations et des peuplements ; Génomique ; Phytopathologie ; Écologie évolutive ; Botanique ; Entomologie.

### → Laboratoire de Chimie des Substances Naturelles et des Sciences des Aliments (LCSNSA)

**Directeur :** *Pr Bertrand ILLIEN*

Mots-Clés : Produits naturels ; Organismes végétaux et marins ; Huiles Essentielles ; Plantes Médicinales ; Vitamines ; Micronutriments ; Microorganismes ; Levures ; Arômes ; Huiles végétales ; Vectorisation ; Tensioactifs

### → Laboratoire d'Écologie Marine (ECOMAR)

**Directeur :** *Pr Henrich BRUGGEMANN*

Mots-Clés : Biologie marine ; Écologie ; Océanographie biologique ; Invertébrés ; Vertébrés ; Biodiversité ; Evolution ; Environnement ; Récifs coralliens ; Conservation ; Connectivité

### → Laboratoire sur l'Atmosphère et les Cyclones (LACY) / Unité Mixte de Recherche CNRS / Météo France

**Directeur :** *Pr Robert DELMAS*

Mots-Clés : Physique ; Chimie de l'atmosphère ; Risques naturels ; Télédétection, Stratosphère ; Ozone ; Cyclones ; Tropiques

### → Laboratoire Géosciences Réunion / Unité Mixte de Recherche IPGP

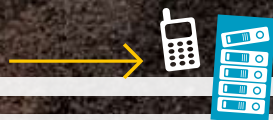
**Directeur :** *MCF HDR Laurent MICHON*

Mots-Clés : Magmatologie ; Hydrothermalisme ; Dynamique des coulées ; Déstabilisations - Erosion - sédimentation en domaine volcanique insulaire ; Interactions tectonique régionale - Volcanisme ; Tectonique des systèmes ; Hydrogéologie & hydrogéochimie

### → Océan Indien : Espaces et Sociétés

**Directeurs :** *Pr Yvan COMBEAU ; Pr Jean-Michel JAUZE*





Mots-Clés : Géographie humaine ; Géographie de l'environnement et des risques ; Histoire politique et institutionnelle XVIII-XX ; Aménagement et urbanisme ; Géographie sociale et culturelle Histoire des sensibilités ; Cultures représentations

## → Plurilinguismes, Textes et Communications

Directeur : Pr Michel WATIN

Mots-Clés : Linguistique ; Recherche et pratiques pédagogiques ; Langues et civilisations régionales ; Sciences de l'information et de la communication ; Cultures créoles ; Francophonie et interculturalité

## → Contacts de Cultures, de Littératures et de Civilisations

Directeurs : Pr Jacques TUAL ; Mme Claude FERAL

Mots-Clés : Insularité ; Littérature comparée ; Représentations coloniales et post-coloniales ; Linguistique générale et comparée ; Lettres françaises ; Littératures francophones ; Etudes anglaises ; Etudes allemandes ; Anthropologie ; Histoire des idées ; Réunion ; Madagascar ; Seychelles ; Afrique du Sud ; Inde ; Sri Lanka

## → Déterminants Interculturels du Mouvement et de la Performance Sportive (DIMPS)

Directeur : Pr Pascal DURET

Mots-Clés : Sport ; Biomécanique ; Motricité ; Performance ; Education physique ; Diagnostic

## → Laboratoire de Physique et d'Ingénierie Mathématique pour l'Energie de l'environnement (PIMENT)

Directeur : Pr Alfred J. Philippe LAURET

Mots-Clés : Mathématiques appliquées ; Ingénierie mathématique ; Modélisation des systèmes complexes ; Génie urbain ; Bâtiment ; Thermique ; Physique du bâtiment ; Conception durable ; énergies renouvelables

## → Laboratoire d'Energétique d'Electronique et Procédés (LE2P)

Directeur : Pr Jean Pierre CHABRIAT

Mots-Clés : DS8/DS9 énergie renouvelable - Transport d'énergie - Biomasse - Thermique et énergétique, Energétique - Electronique - Procédés

## Laboratoires internes

### → Centre Interdisciplinaire de Recherche sur la Construction Identitaire (CIRCI)

Directeur : Pr Michel LATCHOUMANIN

Mots-Clés : Dynamique Identitaire ; Interculturalité ; Didactique du Français Langue Etrangère ; Représentation ; Identités professionnelles ; Plurilinguisme ; Didactique ; Parentalité ; Famille ; Pédagogie ; Formation des adultes ; Lutte contre l'illettrisme ; Education familiale



# Besoin d'aide pour devenir enseignant ? La MAIF est à vos côtés.

Capconcours vous aide  
à préparer les épreuves  
écrites et orales  
de votre concours.

*Profitez aussi des réunions et des modules  
de formation proposés par la MAIF.*

[www.devenir-enseignant-maif.fr](http://www.devenir-enseignant-maif.fr)



**La MAIF dans votre académie**

183 rue Jules Auber - Saint-Denis - 02 62 20 99 20

15 rue M. et A. Leblond - Saint-Pierre - 02 62 96 96 20



ASSUREUR MILITANT.





**→** La mobilité internationale..... P.52  
Étudier à l'étranger ..... P.52/53  
Les dispositifs d'aide au départ..... P.54

**INTERNATIONAL** ↑

# La mobilité internationale

## DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (DRI)

Vice-président en charge des relations internationales : Pr. Laurent SERMET

Chargée de mission pour la recherche à l'international : Dr. Corinne DUBOIN

Responsable administratif :

Henri ABIVEN

Tél. : 0262 93 83 21

Fax : 0262 93 83 20

Courriel : [internat@univ-reunion.fr](mailto:internat@univ-reunion.fr)

### Mobilité entrante

Pendant l'année universitaire 2010/2011, l'Université de La Réunion a accueilli 642 étudiants étrangers. Parmi eux, 169 étudiants sont venus étudier dans le cadre des programmes d'échanges et 473 étudiants à titre individuel. L'université a accueilli 348 étudiants en provenance de la zone océan Indien dont 104 Comoriens, 137 Malgaches, 106 Mauriciens et 1 Seychellois.

Les étudiants hors cadre des programmes d'échanges (les étudiants dits individuels) doivent prendre contact avec la DSVE (Division de la Scolarité de la Vie Etudiante) ([dsve@univ-reunion.fr](mailto:dsve@univ-reunion.fr)) qui leur indiquera la marche à suivre.

Un guide destiné aux étudiants étrangers hors programme d'échanges est consultable sur le site Internet de la Direction des Relations Internationales à l'adresse : <http://www.univ-reunion.fr/international/venir-etudier-a-la-reunion/guide-des-etudiants-etrangers>

Les étudiants qui viennent dans le cadre des programmes d'échanges peuvent consulter le Guide des étudiants étrangers en programme d'échanges, en suivant le lien <http://www.univ-reunion.fr/international/venir-etudier-a-la-reunion/guide-des-etudiants-etrangers> du site Internet de la Direction des Relations Internationales (DRI).

### Mobilité sortante

Chaque année, la DRI en collaboration avec les composantes de l'université, permet à près de 200 étudiants de l'Université de La Réunion d'effectuer un séjour à l'étranger, soit pour des études en université, soit pour des stages en entreprise ou dans des centres de recherche, soit pour des travaux de recherche avancée.

### Partir en 4 étapes :

→ 1 • La DRI organise pour partir, pour tous les dispositifs de mobilité, une réunion d'information

pour chaque programme, avec les enseignants responsables des échanges et les étudiants intéressés. Les étudiants doivent compléter un formulaire électronique de pré-candidature sur le site des relations internationales. Ce formulaire soumis en ligne doit être imprimé et remis aux enseignants responsables des échanges pour leur discipline, accompagné des relevés de notes des années antérieures.

Les départs se font généralement en 3<sup>ème</sup> année de Licence (sauf départements d'allemand et de lettres modernes).

→ 2 • Les enseignants effectuent une pré-sélection et transmettent à la DRI la liste des étudiants retenus et qui partiront à l'étranger.

→ 3 • La DRI informe les étudiants des résultats de la sélection et fournit aux étudiants retenus les indications à suivre pour récupérer les dossiers de candidature des universités partenaires, qui devront être remis à la DRI, selon un calendrier propre à chaque programme.

→ 4 • La DRI transmet les dossiers aux universités partenaires qui l'informent ensuite de l'admission ou du refus des étudiants réunionnais.

### Attention !

Seuls les étudiants admis aux examens de l'année en cours pourront poursuivre leurs études à l'étranger l'année suivante.

## Etudier à l'étranger

### Pourquoi partir ?

La mobilité dans le cadre des échanges et des conventions bilatérales permet :

- de transférer des crédits ECTS dans le cadre de la formation et de valider sa mobilité à l'étranger,
- d'être exempté des frais d'inscription dans l'université étrangère,
- de maîtriser une langue étrangère,
- de découvrir d'autres cultures et d'être ouvert sur le monde,
- de valoriser un CV.

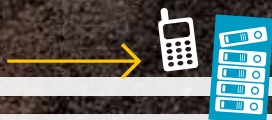
La mobilité est incontournable durant le cursus universitaire d'un étudiant.

### Comment partir dans les programmes d'échanges ?

Les étudiants qui partent étudier hors de La Réunion peuvent intégrer un programme d'échanges ou partir par leurs propres moyens à titre individuel. L'Université de La Réunion est liée par des accords spécifiques, avec près de 115 universités étrangères, pour donner une véritable dimension internationale aux études et effectuer des séjours d'études à l'étranger.



# Etudier à l'étranger



→ **ERASMUS**: Mobilité vers 63 universités européennes qui offrent un large choix en fonction des filières des étudiants : <http://www.univ-reunion.fr/international/etudier-a-letranger/programme-erasmus/>

→ **CREPUQ**: Mobilité vers 17 universités québécoises : <http://www.univ-reunion.fr/international/etudier-a-letranger/programme-crepuq/>

→ **Programme Profil International en biologie et biochimie avec l'Université Laval au Québec** / Contact Dr. Patrick FROUIN : [patrick.frouin@univ-reunion.fr](mailto:patrick.frouin@univ-reunion.fr)

→ **ISEP**: Mobilité vers les Etats-Unis (réseau de 131 universités américaines) : <http://www.univ-reunion.fr/international/etudier-a-letranger/programme-isep/>

→ **Echanges sur la base de conventions bilatérales vers la zone océan Indien** (Afrique du Sud, Australie, Inde, Madagascar, île Maurice, Sri-Lanka...) <http://www.univ-reunion.fr/international/etudier-a-letranger/programme-afrique-du-sud/>  
Contact DRI : [internat@univ-reunion.fr](mailto:internat@univ-reunion.fr)

## Comment acquérir une expérience professionnelle à l'étranger ?

→ **Stages en entreprise en Europe**:

**ERASMUS - Stages**. Condition : stages obligatoires de 3 mois minimum (2 mois pour les DUT) / Contacts : responsables de diplôme et la DRI.

→ **Stages ou recherches avancées à l'étranger** :

Se renseigner dès le mois de septembre auprès du professeur responsable du diplôme auquel vous êtes inscrit pour trouver un lieu de stage et de la DRI pour la constitution des dossiers d'aide financière à la mobilité, sous réserve de satisfaire aux critères d'éligibilité à ces aides.

→ **Assistants de langue**

Il s'agit d'assister les professeurs de français des établissements d'enseignement français à l'étranger ou d'assurer des cours de conversation en français aux élèves inscrits dans ces établissements. 2 programmes existent :

- Programme du CIEP (monde entier) : <http://www.ciep.fr/assistantetr/index.php>

Contacts à l'UFR des Lettres et des Sciences Humaines : Mme Anne JAGOT pour les pays germanophones / M. Jean-Luc CLAIRAMBAULT pour les pays anglophones / M. Mariano ASENSIO pour les pays hispanophones

- Programme Comenius de l'Agence Europe Education Formation France (Europe) : <http://www.europe-education-formation.fr/comenius.php>

## Partir dans les formations de l'Université de La Réunion à vocation internationale

→ **Au niveau Licence**

- Stage de 3 mois minimum en pays anglophones, dans des entreprises ou organisations liées au tourisme, pour les étudiants de Licence (3<sup>ème</sup> année) en Gestion des Activités Touristiques de l'IAE - Institut Universitaire Professionnalisé Tourisme Hôtellerie

Transports Loisirs.

- Licence de français aux Seychelles : Contact Gudrun LEDEGEN : [gudrun.ledegen@univ-reunion.fr](mailto:gudrun.ledegen@univ-reunion.fr)

→ **Au niveau Master**

• Double diplôme en Master Relations Internationales avec l'Université de Maurice/ Contact UFR Droit et Economie, Pr. Laurent SERMET : [laurent.sermet@univ-reunion.fr](mailto:laurent.sermet@univ-reunion.fr)

• Master international de l'océan Indien en Télé-détection et Risques Naturels : ouverture prévue en 2011 / Contact UFR Sciences et Technologies, Dr. Hassan BENCHERIF : [hassan.bencherif@univ-reunion.fr](mailto:hassan.bencherif@univ-reunion.fr)

• Master en Génie Civil, Génie Énergétique, Génie de l'Environnement, délocalisé à l'Institut Supérieur de Technologie (IST) de l'Université d'Antananarivo / Contact UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement : Pr. Jean-Claude GATINA : [gatina@univ-reunion.fr](mailto:gatina@univ-reunion.fr)

→ **Au niveau de la formation des ingénieurs de l'ESIROI**

• Département ESIROI-IDAI : 4<sup>ème</sup> année IDAI, stage obligatoire de 4 mois en pays anglophone

• Département ESIROI - STIM : obtention d'un double diplôme à l'issue des 3 ans, pour les étudiants malgaches provenant de l'Ecole Supérieure Polytechnique d'Antananarivo (EPA) et Ecole Nationale d'Informatique de Fianarantsoa (ENI)

Contact ESIROI- STIM : Dr Franck MOLINARO : [franck.molinaro@univ-reunion.fr](mailto:franck.molinaro@univ-reunion.fr)

• Département ESIROI - CODE : 2<sup>ème</sup> année CODE, stage international obligatoire de 8 semaines minimum + possibilité de double cursus en 3<sup>ème</sup> année : Master Recherche Physique du Bâtiment et des Systèmes complexes/Génie Urbain comprenant un semestre dans une école d'ingénieurs ou une université partenaire en métropole ou à l'étranger (UNSW /Sydney, School of Architecture/ Wellington New-Zealand)

Contact ESIROI-CODE : Pr. François GARDE : [francois.garde@univ-reunion.fr](mailto:francois.garde@univ-reunion.fr)

→ **Au niveau Doctorat**

Cotutelles de thèse : obtention de deux doctorats en 3 ans, celui de l'Université de La Réunion et celui de l'université étrangère dont dépend le codirecteur de thèse.

Public concerné : étudiants qui vont s'inscrire en 1<sup>ère</sup> année de Doctorat.

4 conditions : Etre admis en Doctorat à La Réunion / Avoir un directeur de thèse à l'Université de La Réunion et un codirecteur de thèse à l'étranger / Etre inscrit dans deux laboratoires et deux écoles doctorales / Etablir une convention de cotutelle de thèse entre les deux universités

Se renseigner avant l'inscription en thèse auprès de la DRI : Dr Corinne DUBOIN, Chargée de mission pour la recherche à l'international : [duboin@univ-reunion.fr](mailto:duboin@univ-reunion.fr)

# Les dispositifs d'aides au départ

## Pour les étudiants souhaitant participer aux programmes d'échanges

→ Bourses de mobilité du Conseil Régional de La Réunion

→ Aides au transport de LADOM Réunion

Toutes les informations concernant les aides apportées selon le programme d'échanges concerné sont à consulter sur <http://www.univ-reunion.fr/international/etudier-a-letranger/aides-financieres-a-la-mobilite/>

Le retrait et le dépôt des dossiers s'effectuent à la DRI.

→ Bourses Erasmus pour les séjours (en université et en entreprise) en Europe de la DRI

→ Bourses de mobilité sur critères sociaux pour les étudiants de l'université, boursiers de l'enseignement supérieur, étudiant ou effectuant un stage à l'étranger de 3 mois minimum dans le cadre de leur diplôme : bourse Etat géré par le CROUS/ DRI.

→ Bourses de mobilité de niveau avancé (étudiants en 2<sup>ème</sup> année de master ou en doctorat) pour des mobilités internationales de courte durée de 1 à 4 mois : DRI

→ Bourses de stage à l'étranger : Conseil Général de La Réunion (Direction de la Vie Educative).

## Pour les étudiants souhaitant partir en mobilité à l'étranger en dehors des programmes ou non inscrits à l'université au cours de l'année de leur mobilité

→ Mobilité, formation professionnelle au Québec : contacter la DRI ou LADOM-Réunion.

→ Projets individuels d'études en métropole ou à l'étranger hors Québec : Aide de Première Installation (API) du Conseil Régional pour les étudiants non boursiers.

→ Projets individuels d'études en métropole ou à l'étranger : aide à la 1<sup>ère</sup> et à la 2<sup>ème</sup> installation et allocation au transport aérien (pour les étudiants non éligibles au passeport mobilité) du Conseil Général de La Réunion : N° Vert Info Etudiants : 0 800 217 217 (n° gratuit)

## Les aides du Ministère des Affaires Étrangères :

→ Le programme Lavoisier s'adresse aux étudiants qui souhaitent effectuer des séjours de recherches doctorales et post-doctorales ou des séjours d'études, de perfectionnement ou de spécialisation : <http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/lavoisier/general.jhtml>

→ Le programme Univers s'adresse aux étudiants désireux d'effectuer des séjours d'études et de

recherche de 1 à 12 mois dans certains pays ou des stages linguistiques d'été de 2 semaines à 2 mois : <http://www.egide.asso.fr/fr/programmes/bfe/bilateral/>

→ Appui aux cotutelles de thèse : le programme Frontenac : bourse de soutien à la mobilité pour cotutelle de thèse franco-québécoise : <http://www.consulfrance-quebec.org/>

## Les aides versées par des organismes d'échanges :

→ British Council : Bourse Entente cordiale :

<http://www.britishcouncil.org/france>

ou contacter : [education@britishcouncil.fr](mailto:education@britishcouncil.fr)

→ Deutscher Akademischer Austauschdienst (DAAD) : <http://paris.daad.de/>

→ Office Franco- Allemand pour la Jeunesse : <http://www.ofaj.org/> ou contacter : [info@ofaj.org](mailto:info@ofaj.org)

→ Commission Franco - Américaine d'Echanges Universitaires et Culturels : Bourses Fulbright : <http://www.fulbright-france.org/htm/page.php?id=81>

→ Informations complémentaires

Les dispositifs d'aide au départ sont présentés

sur le site Internet de l'Université à l'adresse :

<http://www.univ-reunion.fr/international/etudier-a-letranger/aides-financieres-a-la-mobilite>

### Contacts

• DRI (Direction des Relations Internationales)  
Université de La Réunion

Campus Universitaire du Moufia

15 avenue René Cassin - BP 7151

97715 Saint-Denis Messag Cedex 9

Tél. : 0262 93 83 21 / Fax : 0262 93 83 20

• LADOM Réunion

[L'Agence De l'Outre-Mer la Mobilité]

Antenne de Saint-Denis : Immeuble le Quartz -

216/218, Bd Jean-Jaurès - 97490 Ste-Clotilde

Tél. : 0262 90 13 00

Antenne de Saint-Pierre :

5-7, Rue Rodier - 97478 Saint-Pierre

Tél. : 0262 35 84 10

• CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires) Division de la Vie Etudiante (D.V.E.) 20 rue Hippolyte Foucque  
97490 Sainte-Clotilde Cedex

Tél. : 0262 48 32 15

• Conseil Régional de La Réunion

Service Mobilité - Centre d'affaires Futura

Rue des Deux Canons 97490 Sainte-Clotilde

[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)

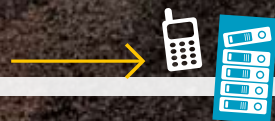
• Conseil Général de La Réunion

Direction de la Vie Educative

Avenue de la Victoire 97488 Saint-Denis Cedex

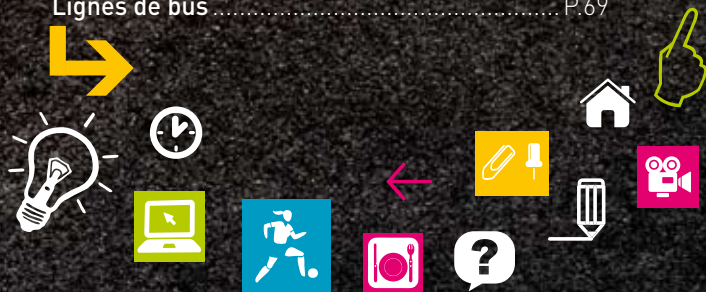
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)





Les maisons des étudiants .....	P.56
Le tutorat .....	P.57
Sports .....	P.58
Art & culture .....	P.59
Santé .....	P.60
Bibliothèques universitaires .....	P.62
Usages du Numérique et Ressources informatiques .....	P.63/65
Associations .....	P.66
Sécurité .....	P.67
Logement et restauration .....	P.68
Lignes de bus .....	P.69

VIE ETUDIANTE



# Les Maisons de l'Étudiant (MDE)

Les sites de l'Université de La Réunion du Moufia, de l'IAE, de l'IUFM, du PTU, de l'IUT et du Tampon comportent une Maison de l'Étudiant (MDE).

## Vous pouvez trouver au sein des MDE :

### → Des informations concernant :

- les études (règlement d'examen, plan réussir en licence, rapport d'examen...)
- les bourses (de l'Etat, du Crous, du Conseil Général et de la Région)
- le FSDIE (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) qui accorde des subventions à des projets étudiants dans le domaine du sport, de la culture, de la santé, du développement durable, de la solidarité ou de la citoyenneté
- les services (Bibliothèques Universitaires, Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives, Service Université Art et Culture, Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, Maison des Langues, Service Universitaire d'Accueil et d'Information

pour l'Orientation) et activités (conférences, sorties...) à votre disposition.

→ **Des permanences** assurées par des associations étudiantes pour adhérer à l'association et bénéficier de ses services

→ **Des ordinateurs en libre accès** pour consulter vos messages, faire des recherches sur internet...

→ **Des salles de réunion** pour monter un projet étudiant, tenir l'assemblée générale d'une association...

→ **Des activités** (jeux en réseau, jeux de société...).

Consulter le plan des campus pour vous rendre à la MDE (p172 à 177) ou le portail étudiant pour connaître les horaires d'ouverture des MDE.

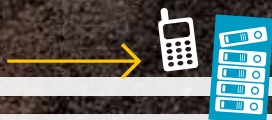
Contacts :

[bve@univ-reunion.fr](mailto:bve@univ-reunion.fr)

[vpe@univ-reunion.fr](mailto:vpe@univ-reunion.fr)







**Les tuteurs** aident les services de l'Université pour accueillir, informer et encadrer les étudiants.

Les tuteurs sont des étudiants recrutés en fonction de leur motivation et de leurs compétences en langues, informatique, sport...

Ils assurent un service de 120 heures sur une année universitaire (60 heures semestre) ou 40 heures année (20 heures semestre) pour les parrains.

Leur emploi du temps est déterminé en fonction des besoins du service et des enseignements suivis par l'étudiant.

Ils sont rémunérés au Smic horaire.

Vous pouvez candidater aux fonctions de tuteur en novembre et en juin de chaque année universitaire.

## Liste et fonctions des tuteurs :

- **TICE** : assure les permanences des salles informatiques en libre service et assiste les étudiants dans l'utilisation des ordinateurs et logiciels. Peut être amené à élaborer ou gérer des supports pédagogiques numériques (Annales, QCM...).

- **Langues** : élaboration d'exercices d'auto-évaluation en langues, préparation aux certifications, aide et soutien au travail, préparation à la mobilité. Peut être amené à co-gérer avec les tuteurs TICE des supports pédagogiques numériques.

- **Documentation (SCD)** : accueil et information des usagers, prêt et rangement des ouvrages.

- **SUAIO** : soutien à l'accueil, assistance à la recherche documentaire et appui à l'organisation des manifestations (Journée Rebondir, portes ouvertes...).

- **Culture** : élaboration de documents d'information sur les activités du Service Université Art & Culture (SUAC) (ateliers, clubs, concerts, carte culture...), permanence au RU et dans les UFR pour l'information des étudiants sur ces manifestations, assistance des artistes en résidence.

- **Santé et handicap** : appui à l'organisation des manifestations de prévention santé (diététique, secourisme...) et assistance aux étudiants handicapés.

- **Sport** : participation à l'organisation des événements ponctuels du SUAPS (semaine de l'étudiant, stages, nuits sportives et artistiques...), communication sur l'ensemble des activités du SUAPS (enseignements et animations) et aide à la promotion du sport universitaire.

- **Maison des étudiants** : information des étudiants sur leurs droits (scolarité, bourses...) et la vie étudiante (orientation vers les différents services et associations de l'Université).

- **Parrains** : conseils et encadrement des étudiants de première année de licence.

Pour plus d'informations consulter les MDE (p.56) ou le SUAIO (p.16).





## SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)

Directeur : Bernard CASTELIN

Responsable administrative :

Virginie MELADE

Campus du Moufia

Tél. : 0262 93 83 59

Fax : 0262 93 83 53

Courriel : [suaps@univ-reunion.fr](mailto:suaps@univ-reunion.fr)

Campus du Tampon

Tél. : 0262 57 91 62

Site web : <http://www.suaps-lareunion.fr>

### Missions : Le SUAPS a une triple mission

→ 1/. Offrir à l'ensemble de la communauté universitaire une formation personnelle et/ou qualifiante (Unité d'Enseignement Libre) dans des activités physiques et sportives, artistiques, d'entretien et de pleine nature.

→ 2/. Organiser la vie événementielle sportive sur les campus nord et sud (marathon des sports, nuit des danses du monde, semaine de la vie étudiante, sorties de pleine nature...)

→ 3/. Organiser et promouvoir l'ensemble du sport associatif universitaire de loisir, de plein air ou de compétition au travers du Comité Régional du Sport Universitaire.

### Activités

Les activités proposées sont multiples :

- des sports collectifs,
- des sports individuels,
- des sports de raquette,
- des activités artistiques et d'expression,
- des activités de mise en forme,
- des activités de détente,
- des sports de combat et des arts martiaux,
- des sports de pleine nature.

→ Les inscriptions se font auprès des bureaux du SUAPS sur les sites du Moufia et du Tampon, sauf pour l'UT de Saint-Pierre où elles s'effectuent directement avec l'enseignant responsable.

### Manifestations ponctuelles

D'autres actions sont organisées telles que :

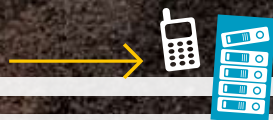
- des animations sportives en soirée ou sur des week-ends sur les campus ou à l'extérieur,
- la Semaine de la vie étudiante,
- des spectacles de danse ou d'arts martiaux...

### Compétitions

Le SUAPS concourt également à la préparation et au déroulement des compétitions universitaires, au niveau régional et national, en liaison avec le CRSU (Comité Régional du Sport Universitaire) et à des projets sportifs portés par les associations sportives de l'Université de La Réunion. En outre, en collaboration avec le CRSU, le SUAPS organise des échanges sportifs et artistiques dans la zone océan Indien.







## SERVICE UNIVERSITE ART & CULTURE

### Campus du Moufia / Campus du Tampon

Tél. : 0262 93 85 56 – Fax : 0262 93 87 33

Courriel : [culture@univ-reunion.fr](mailto:culture@univ-reunion.fr)

Ouvert de 8h-12h – 13h-17h

Fermé le mercredi après-midi

### Missions

Le Service Université Art & Culture (SUAC) a pour mission la mise en place d'activités de pratiques artistiques et culturelles, destinées à tous les étudiants, personnels et personnes extérieures.

#### → Notre équipe assure :

- l'accueil d'artistes en création en partenariat avec les structures professionnelles
- la valorisation et la conservation du patrimoine artistique
- la pratique artistique et scientifique
- l'élaboration de projets culturels
- le développement des partenariats

Nous vous proposons chaque semestre de l'année universitaire des activités variées comme :

- **des ateliers** : arts plastiques, graff, théâtre, guitare, maloya, chorale, poterie, peinture chinoise
- **des Unités d'Enseignement Libre Culture (UEL)** : cinéma, histoire de l'art, arts plastiques, de l'écrit à la réalisation, anglais de voyage, écritures, art du thé
- **des conférences**
- **des clubs créés à l'initiative d'étudiants** : club d'improvisation théâtrale, échecs, jeux de go, jeux de rôle, poker, jeux de dames
- **des associations** : Photographie (Instants Flous), Ciné campus, projection de film tous les lundis au théâtre Vladimir Canter à 18h (campus du Moufia), tous les jeudis en amphitheâtre Olympe de Gouges à 17h30 (campus du Tampon), ACTEUR (théâtre).

### Autres actions

- Salle de répétition musique sur le site du Moufia
- Soutien et aide aux projets culturels et artistiques.

Le service Université Art & Culture vous aide à réaliser vos projets culturels, artistiques et scientifiques, contactez-nous !





## SERVICE UNIVERSITAIRE DE MEDECINE PREVENTIVE ET DE PROMOTION DE LA SANTE (SUMPPS)

Administrateur : *Michaël VAUTHIER*  
Responsable administrative : *Chantal MAILLOT*

### Campus Nord

Tél. : 0262 93 84 00 - Fax : 0262 93 84 04  
Courriel : [medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-nord@univ-reunion.fr)

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h  
(Vendredi 16h30) en journée continue.

### Campus Sud

Tél. : 0262 57 95 62 - Fax : 0262 57 91 64  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 16h  
Courriel : [medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr](mailto:medecine.preventive-sud@univ-reunion.fr)

Etudiants, votre « capital-santé » est un atout pour votre réussite !

Afin d'être bien dans son corps, bien dans sa tête, bien dans son environnement l'équipe médico-psycho-sociale est à votre écoute.

Le service offre un espace de soins à disposition tout au long de l'année universitaire. L'ensemble des prestations est soumis au secret professionnel.

### Les prestations du Service de Santé :

Soins médicaux - Soins infirmiers - Consultations spécialisées (nutrition, planification familiale, gynécologie, dépistage VIH, vaccinations, etc...) - Consultation psychologique - consultation sociale - Yoga-Relaxation.

Des « tuteurs santé » sont présents dans les facultés pour répondre aux questions des étudiants.

### Des journées d'action et de prévention pour tous (dates sous réserve de modification)

#### → SUMPPS NORD

- Campus Santé « bien-être et alimentation » en octobre 2011
- Dépistage et prévention du diabète en novembre 2011
- Collecte de sang en novembre 2011
- Journée mondiale du SIDA novembre 2011
- Prévention suicide février 2012
- Collecte de sang mars 2012
- Semaine de la vie étudiante et journée du Handicap mars 2012
- Journée mondiale de la santé avril 2012
- Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et toxicomanies mai 2012

#### → SUMPPS SUD

- Semaine « bien-être » octobre 2011

- Dépistage et prévention du diabète en nov. 2011
- Journée mondiale du SIDA novembre 2011
- Prévention des maladies de la peau liées au soleil février 2012
- Sensibilisation « Handicap » février 2012
- Journée nationale de la femme mars 2012
- Matinée « Petit déjeuner équilibré » mars 2012
- Journée de prévention et d'information « tabac, alcool, drogues (toxicomanie) avril 2012

#### Contacts :

*Chargée de mission de prévention pour le nord et le sud* : 0262 93 84 17 ou 0262 93 84 00  
*Infirmière pour le nord* : 0262 93 83 96  
*Infirmière pour le sud* : 0262 57 95 60

#### → Mission Handicap

En cas de problème de santé grave ou de handicap, l'étudiant peut bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins. Il doit le signaler au SUMPPS dès son inscription.

*Contacts : Pulchérie WENDLING, assistante sociale & Julie ZERGER, chargée d'accueil des étudiants handicapés.*

*Moufia* : Tél. : 0262 93 84 74 / 0262 93 84 00

*Tampon* : Tél. : 0262 57 95 62

### Des formations = Unités d'enseignement libres (UEL) + formation aux premiers secours (attestation S.S.T.)

#### → Les deux UEL santé (1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> semestres)

La première UEL Santé 1, (30h au premier semestre) aura pour thèmes principaux :

- Comportements à risque et équilibre de vie (Alimentation, toxicomanie, sexualité)
- La gestion du stress.

Elle pourra être complétée par l'UEL Santé 2 (30h au deuxième semestre) ayant pour thèmes principaux :

- La formation au premier secours
- Connaissance de soi, psychologie de l'être humain et parcours de vie

*Contact* : accueil de service pour tous renseignements et inscriptions

### Couverture sociale

2 Centres de Sécurité Sociale et Mutuelles sont présents sur le campus du Moufia et assurent également une permanence sur le site du Tampon.

#### *Contact :*

- *LMDE* : Tél. : 0262 94 47 00

Accueil à Sainte-Clotilde et au Tampon

Pour les horaires, consulter le site Internet :

[www.lmde.com](http://www.lmde.com)

• *VITTAVI* : Tél. : 0262 29 38 41 - Fax : 0262 41 34 24  
*Permanence VITTAVI Saint-Denis* : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h, le vendredi de 8h30 à 13h

Tél. : 0692 278 181 - *Permanence VITTAVI Tampon* : du mardi au jeudi de 9h à 12h



Première mutuelle  
étudiante de France\*\*



- ✔ Couverture internationale incluse (selon la garantie choisie)
- ✔ Responsabilité civile incluse dans toutes nos garanties
- ✔ Remboursement en une seule fois de la part Sécu et de la part complémentaire LMDE (si vous êtes affilié LMDE – Centre 60 I)
- ✔ Couverture immédiate et sans délai de carence
- ✔ Votre contact LMDE au 0262 94 47 00 - coût d'un appel local depuis un poste fixe.

\* Coût mensuel donné à titre indicatif pour une garantie « Coups Durs LMDE » 12 mois au tarif annuel de 60 € pour l'année 2011/2012.

\*\* La LMDE, c'est une mutuelle étudiante avec plus de 320 000 adhérents (chiffres au 30/06/2010).

# Bibliothèques universitaires

## SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION (SCD)

Directrice par intérim : *Karine KLEIN*

### Campus du Moufia

Tél. : 0262 93 83 79 - Fax : 0262 93 83 64

Courriel : [scd@univ-reunion.fr](mailto:scd@univ-reunion.fr) (secrétariat) et

[info-bu@univ-reunion.fr](mailto:info-bu@univ-reunion.fr) (renseignement)

### ESIROI-IDAI / Parc Technologique

#### Universitaire

Tél. : 0262 48 33 44 - Fax : 0262 48 33 00

### Campus Sud

Tél. : 0262 57 95 59 - Fax : 0262 57 95 66

### IUT de Saint-Pierre

Tél. : 0262 96 28 76 - Fax : 0262 96 28 79

### IUFM de Bellepierre

Tél. : 0262 90 43 50 - Fax : 0262 90 43 00

Pour les étudiants inscrits à l'Université de La Réunion et ceux participant aux programmes internationaux, les droits d'inscription sont inclus dans l'inscription à l'Université.

Pour les enseignants et le personnel de l'Université de La Réunion, l'inscription gratuite est réalisée sur présentation d'une photo d'identité.

→ **Niveau L** : 5 livres pour 2 semaines.

→ **Niveau M-D** : 10 livres pour 3 semaines.

→ **Enseignant-chercheur** : 15 livres pour 4 semaines. Les prêts peuvent être prolongés.

Pour toute personne souhaitant utiliser les collections des BU, le statut de "lecteur autorisé" permet de s'inscrire à tout moment de l'année, sous condition de versement des droits d'inscription. Un lecteur autorisé peut emprunter 5 livres pour 2 semaines. Pour plus d'informations, consultez le site des bibliothèques de l'Université de La Réunion : <http://bu.univ-reunion.fr/>

### Horaires d'ouverture

→ La BU Droit-Lettres et celle des Sciences sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h à 19h, le samedi de 8h à 13h.

→ La BU de l'ESIROI-IDAI est ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 9h à 12h, et de 13h à 15h ; les mardis et mercredis de 12h30 à 18h.

→ La BU du Tampon est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, le samedi de 8h à 12h.

→ La BU de l'IUT est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.

→ La BU de Bellepierre est ouverte du lundi au jeudi de 7h30 à 17h30 de 7h30 à 16h le vendredi.

Fermeture de toutes les BU le 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois de 8h à 12h, pour reclasser les collections. Fermetures annuelles aux mêmes dates que l'Université.

### Ouvrages et périodiques

#### → A la BU Droit-Lettres

• Au rez-de-chaussée : Espace océan Indien  
Thèses et mémoires : collections multisupports et

pluridisciplinaires sur les pays de l'océan Indien, fonds d'ouvrages précieux ; salle de presse : collections de périodiques d'actualité

• Au premier étage : Droit - Politique - Economie - Gestion - Sciences sociales - Sciences de l'éducation - Ethnologie - Presse - Ouvrages de références

• Au deuxième étage : Langues vivantes - Arts - Langues anciennes - Religion - Littérature et linguistique générales - Philosophie et Psychologie - Géographie - Histoire.

#### → A la BU Sciences

Astronomie - Informatique - Mathématiques - Physique Chimie - Géologie - Paléontologie - Biologie Botanique - Zoologie - Médecine - Mécanique - Agriculture - Agroalimentaire - Industries - Santé (1<sup>ère</sup> année)

#### → A la BU du Tampon

Psychologie - Sciences sociales - Economie - Droit - Sciences de l'éducation - Sports - Géographie - Histoire.

#### → A la BU de l'IUT

Gestion des entreprises et des administrations, génie civil, génie biologique, réseaux et télécommunications.

#### → A la BU de Bellepierre

Santé (2<sup>ème</sup> année) - Préparation aux concours de l'enseignement (concours CRPE, CAPES et CPE)

#### → A la BU de l'ESIROI-IDAI

Collections spécialisées en innovation et développement de l'agroalimentaire.

### Bibliothèque électronique

Elle donne accès depuis tous les postes informatiques des BU et de l'université, comme de chez vous, à :

- de la presse française et internationale ;
- des dictionnaires et encyclopédies spécialisés ;
- des données statistiques ;
- des bases de revues spécialisées ;
- des bases de références de publications (articles, ouvrages, etc.) ;
- des corpus de textes littéraires.

Toutes les disciplines enseignées à l'université sont représentées : les sciences et techniques, le droit, l'économie et la gestion, l'histoire, la géographie, les littératures françaises et étrangères, etc.

Pour plus de renseignements sur les ressources électroniques du SCD et leur utilisation, consultez le site du SCD de l'Université de La Réunion : <http://bu.univ-reunion.fr>

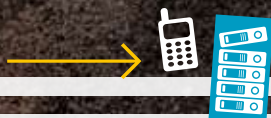
### Prêt entre bibliothèques/Renseignement (PEB)

Le prêt entre bibliothèques permet d'obtenir des documents conservés dans des bibliothèques françaises ou étrangères. Situé au premier étage de la BU Droit-Lettres et à la BU du Tampon, ce service payant s'adresse aux étudiants, aux enseignants de l'université, ainsi qu'à tous les titulaires d'une carte de lecteur autorisé. Ce service est disponible en ligne <http://bu.univ-reunion.fr>

Il abrite également un service de renseignement bibliographique ouvert à tous.



# Usages du Numérique et Ressources informatiques



## Les services numériques à votre disposition

Les services numériques proposés par l'Université de La Réunion sont, pour l'essentiel, accessibles 24h/24, 7 jours/7, de n'importe où par le biais d'Internet sur votre ordinateur ou votre téléphone mobile.

L'utilisation de ces services numériques est soumise au respect de la Charte d'utilisation des ressources informatiques de l'établissement (CHARTRE RENATER).

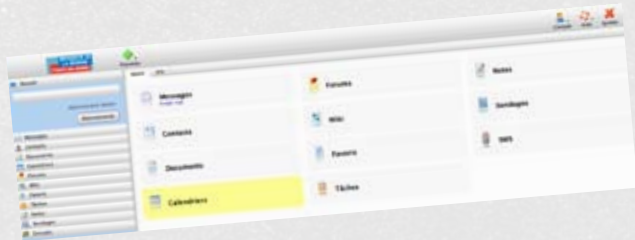
### → Compte étudiant

Un identifiant et un mot de passe personnel vous sont fournis à l'inscription à l'université. Ce sont vos sésames pour accéder à tous les services numériques. Avant de pouvoir les utiliser, il faut activer votre compte en vous connectant une fois sur le site <http://moncompte.univ-reunion.fr> depuis un des campus de l'université.

Ce même tableau de bord vous permet de générer un deuxième mot de passe pour le web. Ce dernier est requis pour utiliser le WIFI sur votre portable ou pour surfer sur le web depuis un ordinateur de l'établissement.

### → WIFI

Vous pouvez accéder sur votre ordinateur et votre téléphone mobile à internet grâce au WIFI de l'université. Le réseau s'appelle WIFICP\_UR. Vous ouvrez votre navigateur web et vous serez dirigé sur une page de connexion où vous seront demandés votre identifiant (n° étudiant) et votre mot de passe (mot de passe web).



### → Portail étudiants : <http://etudiants.univ-reunion.fr>



Votre portail étudiant appelé **Environnement Numérique de Travail (ENT)** vous permet : de vous informer ; d'accéder à votre bureau virtuel ; d'accéder aux cours, aux examens et évaluations (Moodle) ; d'accéder aux ressources documentaires, les universités thématiques, les annales d'examens ; d'obtenir des informations sur votre scolarité les notes, l'emploi du temps, votre dossier administratif ; de gérer votre compte (changement des mots de passe)...

### → Le Bureau Virtuel (BV) :

<http://monbureau.univ-reunion.fr>

Le Bureau Virtuel vous permet de **communiquer (mail, forums, contacts)** avec les enseignants, d'accéder aux groupes et de **partager** (des documents, des podcasts, des calendriers, des favoris) **avec vos enseignants et vos collègues étudiants.**

Vous serez toujours contactés par l'université sur votre adresse mail du bureau virtuel (exemple: [91005920@co.univ-reunion.fr](mailto:91005920@co.univ-reunion.fr)).

Vous êtes automatiquement membre du **groupe "Etudiants"** du bureau virtuel et nous vous encourageons à participer aux activités de Forum.

# Usages du Numérique et Ressources informatiques



→ La Plateforme pédagogique MOODLE :

<http://tice2.univ-reunion.fr/moodle/>

La plateforme MOODLE, vous permet d'accéder à des activités pédagogiques, des examens et des évaluations proposés par vos enseignants.

Certaines évaluations sont disponibles sous forme de test tout au long de votre année pour vous aider à mieux réussir.

→ Les tuteurs Tice à votre service

Ils sont à votre disposition dans les salles libre-service informatiques de votre faculté, dans les bibliothèques et dans les Maisons des étudiants. Leurs missions sont de vous :

- aider à configurer votre ordinateur, votre terminal mobile afin que vous puissiez accéder aux services numériques de l'établissement;
- accompagner à la préparation du C2i (Certificat Informatique et Internet).



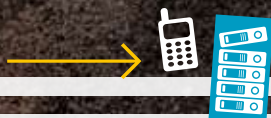
→ Le Podcast

<http://podcast.univ-reunion.fr/>

Vous pouvez accéder à des cours enregistrés, des conférences en ligne, des documentaires... de l'université sur le portail des podcasts.



# Usages du Numérique et Ressources informatiques



→ Le C2i, Certificat Informatique et Internet  
<http://c2i.univ-reunion.fr/>

Les Certificats Informatique et Internet (C2i) sont des certifications instituées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche attestant l'acquisition de ces compétences, nécessaires à la poursuite d'études supérieures et à l'insertion dans la vie professionnelle. Il existe un C2i niveau 1 et des C2i niveau 2.

**Le C2i, vous permettra :** de maîtriser les outils informatiques, d'augmenter vos chances de réussite dans vos études, d'accroître votre potentiel d'intégration professionnel...

Pour devenir un acteur du numérique de l'université et de la société numérique, **formez-vous au C2i**. Des cours multimédia en auto-formation sont à votre disposition.

**Très important :** Obtenir le C2i est obligatoire pour passer certains concours de la fonction publique.

Pour toute question relative aux usages du numérique :

- envoyer un mail à : [etudiant.numerique@univ-reunion.fr](mailto:etudiant.numerique@univ-reunion.fr)
- aller sur le forum de votre groupe "Étudiants" du Bureau Virtuel

## Les ressources informatiques

Les étudiants ont accès à un parc de plus de 500 ordinateurs (PC, Mac) localisés dans les composantes et les bibliothèques et reliés à Internet via le réseau Rénater.

Des tuteurs apportent leur aide et les conseils dans les salles en libre-service des composantes.

Tout étudiant dispose, dès son inscription, d'un compte nominatif (identifiant, mot de passe) qui lui donne accès au réseau (<http://moncompte.univ.run>).

Chaque étudiant, avant l'ouverture de son compte nominatif **signe la charte** de bon usage du réseau Rénater. Le non respect de cette charte expose l'étudiant à une fermeture de son accès à l'Internet (par exemple : téléchargement de fichiers n'ayant aucun rapport avec le cursus universitaire...).

Plus de cinquante bornes wifi sont installées dans les différents campus universitaires, bornes auxquelles peut se connecter tout étudiant équipé d'un ordinateur portable compatible.

Toutes les informations sur les services et usages du numérique :

<http://www.univ-reunion.fr/vie-etudiante/informatique-et-vous/>

## LES SERVICES SUPPORTS À L'INFORMATIQUE ET AUX USAGES DU NUMÉRIQUE :

Direction des systèmes d'information et des usages numériques (DSIUN) :  
*organisée autour des services suivants :*

**2IG :** Infrastructures et informatique de gestion

**AOC :** Appui Opérationnel aux composantes

**SUN :** Service des usages du numérique

Plus d'informations à : <http://www.univ-reunion.fr/luniversite/services/DSIUN/>



# Associations



Il existe de nombreuses associations auxquelles vous pouvez adhérer pour découvrir une activité, vivre une passion ou vous mettre au service des autres étudiants.

## Associations sportives

→ **ASCUR** (plein air et arts du cirque)

Courriel : [ascur@univ-reunion.fr](mailto:ascur@univ-reunion.fr)  
Tél. : 0262 93 83 52

→ **ASUR** (multi-sports sur le campus du Tampon)

Courriel : [asur-reunion@yahoo.fr](mailto:asur-reunion@yahoo.fr)  
Tél. : 0692 64 39 29

→ **CRSU** (sport de compétition)

Courriel : [fsu@univ-reunion.fr](mailto:fsu@univ-reunion.fr)  
Tél. : 0262 93 83 58

→ **FCUR** (football)

Courriel : [fcurl@univ-reunion.fr](mailto:fcurl@univ-reunion.fr)  
Tél. : 0262 93 86 06

→ **GRAND'AIR** (plein air)

Courriel : [michel-arboireau@wanadoo.fr](mailto:michel-arboireau@wanadoo.fr)  
<http://suaps-lareunion.fr>  
Tél. : 0692 07 79 98

→ **RUC** (multi-sports)

Courriel : [reunionunivsiteclub@gmail.com](mailto:reunionunivsiteclub@gmail.com)

## Associations culturelles

→ **ACTEUR** (théâtre)

Courriel : [acteur974@gmail.com](mailto:acteur974@gmail.com)  
Tél. : 0692 01 32 42

→ **Faham** (danse)

Courriel : [cie.faham@hotmail.fr](mailto:cie.faham@hotmail.fr)

→ **Ciné Campus**

Tél. : 0692 07 47 13

→ **Instants Flous** (photo)

Courriel : [instantsflous@gmail.com](mailto:instantsflous@gmail.com)  
Tél. : 0692 27 48 15

→ **Comorienne**

Courriel : [aecr1994@yahoo.fr](mailto:aecr1994@yahoo.fr)  
Tél. : 0692 53 03 28

→ **Mauricienne**

Courriel : [aem@gmail.com](mailto:aem@gmail.com)  
Tél. : 0692 40 79 56

→ **Malgache**

Courriel : [aemr2007@yahoo.fr](mailto:aemr2007@yahoo.fr)  
Tél. : 0692 94 88 77

→ **DULCINEA** (Association des étudiants du département d'espagnol)

Tél. : 0693 00 58 85

## Associations scientifiques

→ **ADDR** (doctorants)

Courriel : [addr@univ-reunion.fr](mailto:addr@univ-reunion.fr)  
Tél. : 0692 19 94 14

→ **Bois de corail**

Courriel : [boisdecorail@yahoo.fr](mailto:boisdecorail@yahoo.fr)  
Tél. : 0692 50 70 92

→ **Herbier**

Tél. : 0262 93 81 72

→ **Association NIAMA**

Courriel : [niama974@yahoo.fr](mailto:niama974@yahoo.fr)

## Associations syndicales

→ **Reunir cé**

Tél. : 0262 98 78 87  
ou 0692 56 17 31  
(facebook: reunir974- Blog: <http://www.reunir974.biz>)

→ **UNEF**

Courriel : [unef974@gmail.com](mailto:unef974@gmail.com)  
Tél. : 0262 93 87 97

→ **ADER**

Courriel : [adercontact@yahoo.fr](mailto:adercontact@yahoo.fr)

→ **MET**

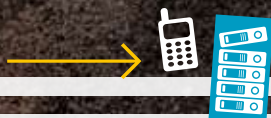
Courriel : [met.reunion@gmail.com](mailto:met.reunion@gmail.com)  
Tél. : 0692 35 42 42

## Association du personnel

→ **APUR**

Courriel : [association.apur@univ-reunion.fr](mailto:association.apur@univ-reunion.fr)  
Tél. : 0262 93 86 13





## En cas d'agression

→ **Campus du Moufia :**

Contactez les AGENTS SPS Service Prévention Sécurité (SPS) (24h/24h) au **0692 95 55 84** ou **0692 95 55 83** ou alors composez le numéro abrégé accessible de tous les postes téléphoniques du campus le **2345**.

→ **Campus du Tampon, IAE ou IUT :**

Composez le **17**

→ Si vous êtes victime d'une agression ou d'une infraction, pensez à porter plainte auprès du poste de police ou de gendarmerie le plus proche et avertissez le Service Prévention Sécurité de l'Université au **0262 93 80 60** ou à l'adresse mail suivante : [securite@univ-reunion.fr](mailto:securite@univ-reunion.fr)

## En cas d'incendie

→ **Vous êtes témoin d'un début d'incendie :**

• Contactez les AGENTS SPS au **0692 95 55 84** ou **0692 95 55 83** ou composez le numéro abrégé accessible de tous les postes téléphoniques du campus le **2345**

- alertez en actionnant un déclencheur manuel,
- utilisez les moyens d'extinction à votre disposition (extincteurs),
- prévenez ou faites prévenir les Sapeurs Pompiers en composant le **18**.

→ **Précisez :**

- l'adresse de l'Université de La Réunion et si possible le bâtiment dans lequel vous êtes, l'étage et la pièce concernée,
- le numéro de téléphone d'où vous appelez,
- les circonstances du sinistre,
- ne raccrochez pas le premier.

**Si vous ne pouvez pas maîtriser le feu EVACUEZ.**

## En cas d'évacuation

Dès que vous entendez le signal sonore d'évacuation :

- fermez fenêtres et portes avant de sortir calmement,
- dirigez-vous vers les sorties et issues de secours les plus proches sans précipitation,
- n'utilisez pas les ascenseurs,
- ne revenez pas sur vos pas pour prendre vos affaires personnelles,
- en cas de chaleur et fumée, baissez-vous, l'air frais est près du sol,
- rendez-vous au point de rassemblement.

## En cas d'accidents ou d'urgences médicales

→ **Campus du Moufia :** appelez le service de médecine préventive universitaire en composant

le **0262 93 84 00** du lundi au vendredi de 08h00 à 16h00 ou composez le **15** (SAMU).

→ **Campus du Tampon, IAE ou IUT :** composez le **15** (SAMU).

Ne raccrochez pas sans avoir vérifié que votre appel a été compris.

## Autres consignes

- Respectez les locaux et matériels mis à votre disposition
- Conservez libres les dégagements (couloirs, sorties...)
- N'encombrez pas et respectez les équipements de sécurité (extincteurs, vannes d'arrêt d'urgence...)
- Respectez les accès réglementés et les affichages particuliers : zones non fumeurs,...
- Il est interdit de boire de l'alcool sur l'ensemble des campus

→ **Circulation et stationnement :**

Le code de la route est applicable à l'intérieur des campus universitaires :

- vitesse limitée à 30 km/h maximum,
- stationnement réglementé : marquages au sol, places handicapés, voies pompiers, etc...

Ne garez pas vos véhicules dans les endroits où le stationnement est dangereux ou gênant pour les usagers (en double file, devant les accès pompiers, sur la chaussée à hauteur des lignes jaunes continues, dans les ronds-points, etc...)

→ **Accès au campus universitaire du Moufia :**

Le campus universitaire du Moufia est fermé tous les jours entre 22h00 et 5h00. Les week-ends et les jours fériés, l'accès coté région est fermé du samedi 16h00 au lundi 5h00. Pendant ces heures de fermeture, l'accès est autorisé côté ouest (face bâtiment administratif) selon une liste nominative.

→ **Sécurité dans les laboratoires :**

- je fais preuve d'une attitude calme et responsable
- je porte des chaussures fermées
- je porte ma blouse fermée, mes lunettes de protection et mes gants
- j'attache mes cheveux s'ils sont longs
- je veille en permanence à l'organisation du plan de travail et à la propreté de la paillasse
- je ne porte rien à la bouche (matériel, produit ou nourriture)
- avant de m'en débarrasser, je dois toujours m'assurer que le produit utilisé peut être jeté dans l'évier. Si ce n'est pas le cas, je dois le récupérer dans un récipient adapté.

# Logement et restauration

## CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES (CROUS) LOGEMENT

Direction des Résidences  
20, rue Hippolyte Foucque  
97490 Moufia Sainte-Clotilde  
Tél. : 0262 48 32 17 - Fax : 02 62 48 32 65  
Courriel : [heberg-crous-974@wanadoo.fr](mailto:heberg-crous-974@wanadoo.fr)

### → On vous a attribué un logement

Vous devez vous présenter au secrétariat des résidences pour procéder aux formalités d'administration. Le versement du dépôt de garantie obligatoire pour réserver la chambre est à adresser à la Direction des Résidences sur présentation notamment de l'avis d'attribution conditionnelle de bourse.

La qualité de résident en cité universitaire ouvre droit dans la majorité des cas à la perception de l'Allocation Logement à caractère Social.

### Choix de résidences

#### → Dans le Nord :

Le CROUS vous propose des résidences qui se situent à dix minutes (tout au plus) du Campus du Moufia :

- Cité Hippolyte Foucque : le loyer mensuel de la chambre de 9 m<sup>2</sup> est de 108€

- Cité du Conseil Général : le loyer mensuel de la chambre de 14 m<sup>2</sup> s'élève de 133€ et le loyer mensuel du studio de 25 m<sup>2</sup> est à 262€

- Cité du Campus : le loyer mensuel de la chambre de 9 m<sup>2</sup> est de 133€

- Cité Internationale : le loyer mensuel de la chambre de 9 m<sup>2</sup> sur le campus est de 202€.

#### → Dans le Sud :

- 56 chambres sur le site du Tampon et 44 chambres sur le site de Saint-Pierre accueillent les étudiants dès la rentrée universitaire.

## RESTAURATION

Campus du Moufia - Tél. : 0262 48 95 00

→ **Le restaurant universitaire la Bourbonnaise** est situé au sein même du campus universitaire de Saint-Denis entre les facultés de Lettres, de Droit, de Sciences et Technologies. Construit en 1997, sa superficie est de 5 052 m<sup>2</sup> pour 1 060 places assises. Vous y trouverez self, snack et cafétéria.

• **Le self**, ouvert le midi de 11h30 à 13h15, est organisé en deux chaînes. La première chaîne est constituée d'un repas traditionnel (une entrée, un plat et un dessert) et au prix imbattable de 3,00€ pour les étudiants, de 4,40€ à 5,50€ pour le personnel administratif et de 6,00€ pour les passagers. Et la deuxième chaîne est consacrée aux grillades avec une entrée, une assiette garnie et un dessert.

• **Le snack** est ouvert le midi de 11h30 à 13h15 et le soir de 18h30 à 20h15. Vous y trouvez les mêmes prestations que le self. Le prix moyen de ce service s'élève à 3,00€.

• **Les cafétérias « Le Croustillant »**. Il y a deux cafétérias avec une terrasse aménagée.

Elles se situent au rez-de-chaussée du restaurant universitaire « la Bourbonnaise » face à la salle Vladimir Canter. Elles constituent une alternative de restauration rapide entre deux pauses ou deux cours. Elles vous permettent le matin de prendre le petit déjeuner complet à 1,85 € servi à partir de 6h45 avant de commencer la journée (composée d'un croissant, un jus d'orange, une boisson chaude et un yaourt). La cafétéria est ouverte de 6h30 à 18h30.

→ **La brasserie Hippolyte Foucque** est située à proximité de la cité Hippolyte Foucque et de la cité du Conseil Général. Restructurée en 1998, elle a une capacité de 160 places. Le service se fait de 6h30 à 13h15. Vous y trouverez des petits-déjeuners (même formule que La Bourbonnaise), des repas traditionnels, salades, pizzas, sandwiches... et des barquettes à emporter.

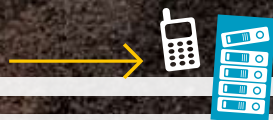
→ **Le restaurant universitaire du Tampon** est situé à l'entrée même du campus, cet établissement fonctionne en self et peut accueillir plus de 180 personnes en service continu.

→ **La cafétéria de l'IUFM** propose un service de restauration rapide et traditionnelle. Elle est livrée quotidiennement par l'unité centrale qui assure la production froide et chaude. Restructurée en 2003, sa superficie est de 185 m<sup>2</sup> avec une capacité de 220 places assises et une terrasse aménagée. Elle est ouverte de 6h30 à 16h45.

→ **La cafétéria de l'IAE** propose une restauration à un prix attractif et un service rapide. Ouverte en février 2008, la cafétéria a une terrasse aménagée dans un cadre tranquille et verdoyant. Elle est ouverte de 9h45 à 14h00. Vous y trouverez des pizzas, croque-monsieur, sandwiches, salades et desserts...



# Ligne des bus



## Saint-Denis : Réseau CITALIS

- Campus du Moufia : Ligne 6 ou 10
- Avenue de la Victoire (IAE) : Ligne 11
- Technopole (PTU) : Ligne 28 ou 32
- IUFM Bellepierre : Ligne 12
- Moufia → PTU
- Moufia → desserte PTU



## Saint-Pierre : Réseau CAR JAUNE

- De Saint-Denis à Saint-Pierre :
  - Ligne A (Express)
  - Ligne B (par les Bas)
  - Ligne C (par les Hauts)
- De Saint-Pierre à Saint-Denis :
  - Ligne Z'éclair 1
- De Saint-Pierre à l'IUT de Saint-Pierre :
  - Ligne Littoral (Bus fleuri)

## Tampon

- De la gare routière de Saint-Pierre à l'université du Tampon :
  - Ligne 2 (Bus fleuri)







Bourses, aides et allocations (Conseil Régional) ..... P.73  
 Bourses, aides et allocations (Conseil Général) ..... P.74  
 Bourses, aides et allocations (CROUS) ..... P.75

**B**OURSES, **A**IDES  
**E**T **A**LLOCATIONS





La Région te propose

# LA BOURSE RÉGIONALE DE LA RÉUSSITE

Des aides pour :

- ta première installation
- ton premier équipement
- tes frais d'inscription en première année d'études supérieures

**Tu passes ton bac  
cette année !**

Télécharge ton dossier d'inscription sur  
[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)  
à partir du mois d'août

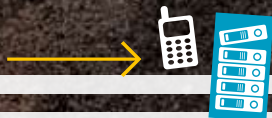
Plus d'informations sur

[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)

ou à l'antenne de la Région la plus proche de chez toi



# Bourses allocations aides Conseil Régional



## CONSEIL RÉGIONAL (LA RÉGION) DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DE LA MOBILITÉ

### Direction de l'Éducation et de la Mobilité

Avenue René Cassin - Moufia - B.P. 7190  
97719 Saint-Denis Messag Cedex 9

Tél. : 0262 73 12 54

Fax : 0262 73 12 52

Courriel : [education.sup@cr-reunion.fr](mailto:education.sup@cr-reunion.fr)

Ouvert de 8h-12h – 13h-17h

Fermé le mercredi après-midi

### Retrait et dépôt des dossiers

→ Les dossiers de demande de bourse sont à retirer :

- soit par téléchargement sur le site de la Région Réunion [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com),
- soit en effectuant une demande par e-mail,
- soit dans les antennes de la Région Réunion.

→ Le dépôt des dossiers s'effectue :

- soit à la Région Réunion,
- soit dans les antennes de la Région Réunion,
- soit par voie postale.

Aucun dossier ne devra être transmis par e-mail.

### Allocations de Première Installation « A.P.I. »

→ Retrait et dépôt des dossiers :

- Le retrait des dossiers débute fin juin 2011 (disponible sur Internet dès le mois d'avril).
- La date limite impérative de dépôt des dossiers à la Région Réunion est le 31 décembre 2011.
- Toute fausse déclaration ou abandon non justifié fera l'objet d'un remboursement immédiat.

→ Conditions générales d'accès :

Les conditions générales d'accès sont consultables sur le site internet de la Région.

### L'Allocation Régionale de Formation Doctorale

→ Retrait et dépôt des dossiers

- Le retrait des dossiers débute en mars 2011 et se fait uniquement sur internet.
- La date limite impérative de dépôt des dossiers est le 30 juin 2011.

→ Conditions générales d'accès

Les conditions générales d'accès sont consultables sur le site internet de la Région.

Pour tous les autres dispositifs d'aides de la Région Réunion, consultez le site internet [www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)



FÉLICITATIONS  
AUX NOUVEAUX BACHELIERS!\*

LE CONSEIL GÉNÉRAL  
VOUS ACCOMPAGNE  
DANS VOS ÉTUDES !

 N° Vert 0 800 800 596

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H00

**Le Numéro Vert Info Étudiants**  
Pour toute information sur les aides du Conseil Général

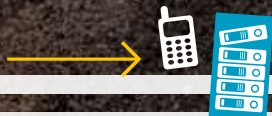
\* Les étudiants poursuivant déjà des études peuvent également bénéficier de ces aides



CONSEIL GÉNÉRAL  
DE LA  
Réunion  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)



# Bourses allocations aides Conseil Général



## CONSEIL GENERAL (LE DEPARTEMENT)

### Direction de la Vie Educative

26 rue de la Victoire

97488 Saint-Denis Cedex

Tél. : 0262 90 32 32

Fax : 0262 90 37 27

Courriel : [net-bourses@cg974.fr](mailto:net-bourses@cg974.fr)

### Dispositif d'accompagnement pour des études à La Réunion

#### → Conditions générales d'accès aux aides :

- être français ou ressortissant de l'Union Européenne,
- avoir été scolarisé au moins 1 an dans le Département,
- avoir des répondants (père, mère...) résidant à La Réunion depuis au moins 1 an et durant l'année d'études,
- préparer un diplôme d'enseignement supérieur à temps plein, et en formation initiale (dans un établissement public ou privé agréé « Sécurité sociale étudiante »),
- être âgé de moins de 27 ans au 1<sup>er</sup> octobre de l'année universitaire considérée,
- disposer de ressources familiales annuelles déclarées inférieures à 86 500€.

#### → La Bourse départementale 2010/2011

Guide simplifié des aides départementales à l'enseignement supérieur (Bac + 1 à Bac + 5) 2011-2012.

Le site d'inscription en ligne aux aides départementales **Net Bourses** est ouvert du 1<sup>er</sup> mars au 15 mai 2011 : [www.cg974.fr](http://www.cg974.fr) rubrique **Net Bourses**.

L'aide est attribuée sur critères de ressources familiales pour une année universitaire, en supplément de l'aide nationale. Le dispositif départemental compte 5 échelons de bourse. Les montants varient de 375 à 1.250€ maximum pour des études à la Réunion et de 1.550 à 2.150€ pour des études en mobilité (Métropole/Europe).

Le maintien de la bourse (un seul par cycle) peut être obtenu sur demande écrite dans les cas suivants :

- redoublement : justifier d'une moyenne supérieure ou égale à 8 sur 20.
- changement d'orientation :
  - suite à l'admission à un concours
  - lors d'un premier départ en mobilité
  - suite à la non validation d'acquis
- pour la préparation d'un diplôme professionnel
- problèmes de santé ou tout autre événement tel

que décès d'un parent responsable légal, d'une sœur ou d'un frère.

#### → L'allocation de Scolarité

L'aide est attribuée pour des droits de scolarité supérieurs à 1.000€. Reste à la charge de l'étudiant un montant forfaitaire de 300€ représentant l'équivalence d'une inscription en Université. Cette aide est attribuée dans la limite des plafonds ci-dessous indiqués :

- **Non boursiers** départementaux : 2.000€ maximum
- **Boursiers** départementaux :
  - Echelons 1 et 2 : 3.000€ maximum
  - Echelons 3 et 4 : 5.000€ maximum
  - Echelon 5 : 6.000€ maximum

### Autres dispositifs d'accompagnement pour des études en mobilité

#### → L'allocation de première installation

L'aide forfaitaire d'un montant de 765€ est attribuée lors de la première installation de l'étudiant hors du département quel que soit le niveau d'études.

#### → Allocation de seconde installation

Une aide forfaitaire d'un montant de 500€ pour la réinstallation de l'étudiant en mobilité depuis deux ans minimum (2 années d'études consécutives pleines), accédant à un nouveau cycle d'études (bac+4) et changeant effectivement de lieu d'études (ville, département, région ou pays différent).

#### → Allocation de stage

Candidats de niveau bac+2 minimum, inscrits à La Réunion ou hors du département à l'université ou en école d'enseignement supérieur autre que les lycées devant effectuer, dans le cadre de leur formation initiale, des stages obligatoires en entreprises, ou des séjours d'études obligatoires au delà du territoire local ou national pour une durée inférieure à une année universitaire. D'un montant forfaitaire de 1 000€, cette allocation est unique et ne peut intervenir qu'une seule fois dans le cursus général de l'étudiant.

#### → Logement CIUP

Candidats de niveau bac+3 inscrits dans l'une des académies de Paris, Créteil, Versailles. Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet du Département (rubrique Education/Étudiants & logements universitaires) du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juin 2011 pour la rentrée universitaire 2011-2012.

N° Vert info Etudiants : 0 800 800 596

→ Informations en ligne sur  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr) rubrique Net-Bourses

# Bourses allocations aides Crous

## CENTRE RÉGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES DE LA RÉUNION (C.R.O.U.S.)

### Division de la Vie de l'Étudiant (D.V.E.)

20 rue Hippolyte Foucque  
97490 Sainte Clotilde Cedex  
Tél. : 0262 48 32 15 - Fax : 0262 48 32 75

**Dispositions générales** (circulaire des bourses et aides aux étudiants N°2010-0010 du 7 mai 2010).

Dans le cadre du dispositif L.M.D., un étudiant peut utiliser 7 droits à bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux :

→ **pour l'obtention de la Licence**, un maximum de 5 droits est autorisé,

→ **pour l'obtention du Master**, un maximum de 2 droits est autorisé si l'obtention de la Licence a nécessité l'utilisation des 5 droits.

Si l'étudiant a utilisé 4 droits pour accéder à la Licence, il peut bénéficier de 3 droits pour obtenir le Master. S'il a utilisé 3 droits au cours du cursus Licence, il ne peut, néanmoins, prétendre à plus de 3 droits pour obtenir le Master.

Afin de conserver la notion de progression dans les principes d'attribution des bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux, le 3<sup>ème</sup> droit à bourse est accordé si l'étudiant a validé 60 crédits européens et le 4<sup>ème</sup> ou le 5<sup>ème</sup> droit ne peut être accordé que si l'étudiant a validé au moins 120 crédits européens. Le 6<sup>ème</sup> droit à bourse sera accordé si l'étudiant a validé sa licence ou un diplôme de niveau comparable, soit 180 crédits.

### **La Bourse sur critères sociaux pour préparation d'un concours d'enseignement**

Plusieurs cas de figure existant, il convient de vous rapprocher de l'Université de La Réunion pour des précisions vous concernant. Voir également le guide concours sur [BO.education.gouv.fr](http://BO.education.gouv.fr)

### **L'aide spécifique aux étudiants se destinant au métier d'enseignant**

s'ajoute à la bourse sur critères sociaux, elle est accordée **pour une seule année universitaire** aux étudiants qui réunissent les conditions pour être recrutés comme fonctionnaires enseignants :

- se destinant au métier d'enseignant (signature d'un engagement sur l'honneur à se présenter au prochain concours externe de recrutement d'enseignant)

- réunissant les conditions d'accès au prochain concours de recrutement d'enseignant et suivant une formation le permettant dans le cadre du Master et comportant deux volets cumulables par un même étudiant :

- Étudiant bénéficiaire d'une BCS échelon 0
- Aide sur critères universitaires ; cette aide contingentée s'adresse aux étudiants inscrits en

deuxième année de Master et suivant une formation préparant aux concours de recrutement d'enseignants, ayant le mieux réussi durant leur précédente année d'études ou admissibles (en 2010 pour l'année 2010/11) aux concours sans être inscrits en M1.

**La Bourse sur critères sociaux CULTURE** est versée aux étudiants inscrits dans un établissement relevant du Ministère de la Culture et remplissant les conditions d'attribution de la Bourse sur critères sociaux.

**L'aide au Mérite** s'ajoute à la bourse sur critères sociaux, elle est accordée :

- 1/ Aux bacheliers qui obtiendront à la session 2011 le baccalauréat avec la mention "TRES BIEN", et répondant aux critères d'attribution d'une Bourse sur critères sociaux.

- 2/ Aux étudiants boursiers figurant sur la liste des lauréats de la fin de la licence, les candidatures à cette aide sont proposées par le Président de l'université, au vu des résultats obtenus par les candidats. L'attribution de cette aide contingentée, nécessite la constitution préalable du Dossier Social Étudiant.

### **L'aide à la mobilité internationale :**

L'aide à la mobilité internationale, qui fait l'objet d'un contingent annuel, est accordée à l'étudiant éligible à une bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux ou bénéficiaire d'une aide d'urgence annuelle. L'étudiant doit en outre préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Il doit transmettre au service des relations internationales de son établissement, sous forme de dossier, une demande d'aide à la mobilité accompagnée d'un projet de séjour d'études ou de stage internationaux. L'attribution de cette aide nécessite la constitution préalable du Dossier Social Étudiant.

### **L'aide d'urgence annuelle**

Cette aide, qui n'a pas vocation à être attribuée après le 31 décembre, pourra être accordée à l'étudiant rencontrant des difficultés pérennes (rupture familiale, indépendance avérée, reprise d'études après 28 ans, difficultés particulières, entre autres) et ne pouvant être éligible à la bourse sur critères sociaux. L'attribution de cette aide nécessite la constitution préalable du Dossier Social Étudiant.

### **L'aide d'urgence ponctuelle**

Elle concerne les étudiants qui rencontrent momentanément de graves difficultés. Elle peut être sollicitée à tout moment de l'année, la demande doit être effectuée auprès du Service Social du CROUS.

### **Important**

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site Internet du CROUS de La Réunion : <http://www.crous-reunion.fr> afin de vous tenir informé de toutes les modifications ministérielles susceptibles d'intervenir (circulaire des bourses et aides aux étudiants année 2011/12, à paraître).













## Lundi 22 *Fabrice*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 23 *Rose de Lima*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 24 *Barthélémy*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

AOÛT 2011

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 25** *Louis*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 26** *Natacha*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 27** *Monique*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 28** *Augustin*

.....

.....

.....

SEPTEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



## Lundi 29 *Sabine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 30 *Fiacre*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 31 *Aristide*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

AOÛT 2011

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 01** *Gilles*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 02** *Ingrid*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 03** *Grégoire*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 04** *Rosalie*

SEPTEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		



## Lundi 05 *Raïssa*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 06 *Bertrand*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 07 *Reine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

SEPTEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 08** *Nativité*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 09** *Alain*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 10** *Inès*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 11** *Adelphe*

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						





## Lundi 12 *Apollinaire*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 13 *Aimé*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 14 *Croix Glorieuse*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

SEPTEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 15** *Roland*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 16** *Edith*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 17** *Renaud*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 18** *Nadège*

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



## Lundi 19 *Emilie*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 20 *Davy*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 21 *Mathieu*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

SEPTEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 22** *Maurice*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 23** *Constant*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 24** *Thèle*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 25** *Hermann*

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



## Lundi 26 *Côme et Damien*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 27 *Vincent de Paul*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 28 *Venceslas*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

SEPTEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 29** *Michel*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 30** *Jérôme*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 01** *Thérèse de l'Enfant Jésus*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 02** *Léger*

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						





## Lundi 03 *Gérard*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 04 *François d'Assise*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 05 *Fleur*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mémo :

.....

.....

.....

Jeudi 06 *Bruno*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Vendredi 07 *Serge*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Samedi 08 *Pélagie*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Dimanche 09 *Denis*

.....

.....

.....

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



## Lundi 10 *Ghislain*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 11 *Firmin*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 12 *Wilfried*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 13** *Géraud*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 14** *Juste*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 15** *Thérèse d'Avila*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 16** *Edwige*

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



## Lundi 17 *Baudoin*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 18 *Luc*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 19 *René*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 20** *Adeline*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Vendredi 21** *Céline*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Samedi 22** *Elodie*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Dimanche 23** *Jean de Capistra*

.....

.....

.....

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				





## Lundi 24 *Florentin*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 25 *Crépin*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 26 *Dimitri*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 27** *Emeline*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 28** *Jude*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 29** *Narcisse*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 30** *Bienvenue*

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



## Lundi 31 *Quentin*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 01 *Toussaint*

07	Féried		14	.....
08			15	.....
09			16	.....
10			17	.....
11			18	.....
12			19	.....
13			20	.....

## Mercredi 02 *Défunts*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

OCTOBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Mémo :

---



---



---



**Jeudi 03** *Hubert*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 04** *Charles*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 05** *Sylvie*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 06** *Bertille*

.....

.....

.....

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



## Lundi 07 *Carine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 08 *Geoffroy*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 09 *Théodore*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 10** *Léon*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 11** *Armistice 1918*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Férialé

**Samedi 12** *Christian*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 13** *Brice***DÉCEMBRE 2011**

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	





## Lundi 14 *Sidoine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 15 *Albert*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 16 *Marguerite*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 17** *Elisabeth*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 18** *Aude*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 19** *Tanguy*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 20** *Edmond*

.....

.....

.....

DÉCEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



## Lundi 21 *Christ Roi*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 22 *Cécile*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 23 *Clément*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 24** *Flora*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Vendredi 25** *Catherine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Samedi 26** *Delphine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Dimanche 27** *Sévrin*

.....

.....

.....

DÉCEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



## Lundi 28 *Jacques de la M.*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 29 *Saturnin*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 30 *André*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

NOVEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Mémo :

---



---



---

**Jeudi 01** *Florence*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 02** *Viviane*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 03** *François Xavier*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 04** *Barbara*

DÉCEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	





## Lundi 05 *Gérald*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 06 *Nicolas*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 07 *Ambroise*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

DÉCEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 08** *Imm. Conception*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 09** *Pierre Fourier*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 10** *Romarc*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 11** *Daniel*

.....

.....

.....

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Lundi 12 *Jeanne F.C.*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 13 *Lucie*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 14 *Odile*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

DÉCEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 15** *Ninon*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 16** *Alice*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 17** *Gaël*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 18** *Gatien*

.....

.....

.....

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Lundi 19 *Urbain*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 20 *Abolition de l'esclavage*

07	Férialé		14	.....
08			15	.....
09			16	.....
10			17	.....
11			18	.....
12			19	.....
13			20	.....

## Mercredi 21 *Pierre*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

DÉCEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

---



---



---

**Jeudi 22** *Françoise Xavière*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 23** *Armand*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 24** *Adèle*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 25** *Noël*

Férialé

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					





## Lundi 26 *Etienne*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 27 *Jean*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 28 *Innocents*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

DÉCEMBRE 2011

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 29** *David*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 30** *Roger*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 31** *Sylvestre*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 01** *Jour de l'an*

Février

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Lundi 02 *Basile*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 03 *Geneviève*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 04 *Odilon*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 05** *Edouard*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 06** *Méline*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 07** *Raymond*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 08** *Lucien*

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				



## Lundi 09 *Alix*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 10 *Guillaume*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 11 *Pauline*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 12** *Tatiana*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 13** *Yvette*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 14** *Nina*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 15** *Rémi*

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				





## Lundi 16 *Marcel*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 17 *Roseline*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 18 *Prisca*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 19** *Marius*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 20** *Sébastien*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 21** *Agnès*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 22** *Vincent*

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				



## Lundi 23 *Barnard*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 24 *Fr. de Sales*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 25 *Conv. de Paul*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 26** *Paule*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 27** *Angèle*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 28** *Th. d'Aguin*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 29** *Gildas*

.....

.....

.....

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				



## Lundi 30 *Martine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 31 *Marcelle*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 01 *Ella*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JANVIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 02** *Présentation*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 03** *Blaise*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 04** *Véronique*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 05** *Agathe*

.....

.....

.....

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				



## Lundi 06 *Gaston*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 07 *Eugénie*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 08 *Jacqueline*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 09** *Apolline*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 10** *Arnaud*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 11** *ND de Lourdes*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 12** *Félix*

.....

.....

.....

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



## Lundi 13 *Béatrice*

07 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_

14 \_\_\_\_\_

15 \_\_\_\_\_

16 \_\_\_\_\_

17 \_\_\_\_\_

18 \_\_\_\_\_

19 \_\_\_\_\_

20 \_\_\_\_\_

## Mardi 14 *Valentin*

07 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_

14 \_\_\_\_\_

15 \_\_\_\_\_

16 \_\_\_\_\_

17 \_\_\_\_\_

18 \_\_\_\_\_

19 \_\_\_\_\_

20 \_\_\_\_\_

## Mercredi 15 *Claude*

07 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_

14 \_\_\_\_\_

15 \_\_\_\_\_

16 \_\_\_\_\_

17 \_\_\_\_\_

18 \_\_\_\_\_

19 \_\_\_\_\_

20 \_\_\_\_\_

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

Mémo :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Jeudi 16** *Julienne*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 17** *Alexis*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 18** *Bernadette*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 19** *Gabin*

.....

.....

.....

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



## Lundi 20 *Aimée*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 21 *Damien*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 22 *Isabelle*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

FEVRIER 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 23** *Lazare*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 24** *Modeste*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 25** *Roméo*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 26** *Nestor*

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



## Lundi 27 *Honorine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 28 *Romain*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 29 *Auguste*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**FEVRIER 2012**

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29				

**Mémo :**


---



---



---

**Jeudi 01** *Aubin*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 02** *Ch. le Bon*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 03** *Guérolé*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 04** *Casimir*

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



## Lundi 05 *Olive*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 06 *Colette*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 07 *Félicité*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 08** *Jean de Dieu*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 09** *Françoise*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 10** *Vivien*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 11** *Rosine*

.....

.....

.....

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

**Lundi 12** *Justine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Mardi 13** *Rodrigue*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**Mercredi 14** *Mathilde*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 15** *Louise*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 16** *Bénédictine*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 17** *Patrice*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 18** *Cyrille*

.....

.....

.....

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



## Lundi 19 *Joseph*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 20 *Herbert*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 21 *Clémence*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 22** *Léa*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 23** *Victorien*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 24** *Cath. de Suède*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 25** *Annonciation*

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



## Lundi 26 *Larissa*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 27 *Habib*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 28 *Gontran*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

MARS 2012

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Mémo :

.....

.....

.....

Jeudi 29 *Gwladys*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Vendredi 30 *Amédée*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Samedi 31 *Benjamin*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Dimanche 01 *Hugues*

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						



## Lundi 02 *Sandrine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 03 *Richard*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 04 *Isidore*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 05** *Irène*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 06** *Marcellin*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 07** *J-B de la Salle*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 08** *Pâques*

Férialé

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



## Lundi 09 *Lundi de Pâques*

07 \_\_\_\_\_ 14 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_ 15 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_ 16 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_ 17 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

Férialé

## Mardi 10 *Fulbert*

07 \_\_\_\_\_ 14 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_ 15 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_ 16 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_ 17 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

## Mercredi 11 *Stanislas*

07 \_\_\_\_\_ 14 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_ 15 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_ 16 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_ 17 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mémo :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Jeudi 12 *Jules*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Vendredi 13 *Ida*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Samedi 14 *Maxime*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Dimanche 15 *Paternelle*

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



## Lundi 16 *Benoît-Joseph*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 17 *Anicet*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 18 *Parfait*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mémo :

.....

.....

.....



**Jeudi 19** *Emma*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 20** *Odette*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 21** *Anselme*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 22** *Alexandre*

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



## Lundi 23 *Georges*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 24 *Fidèle*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 25 *Marc*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 26** *Alida*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 27** *Zita*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 28** *Valérie*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 29** *Cath. de Sienne*

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



## Lundi 30 *Robert*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 01 *Fête du travail*

07	Férieré		14	.....
08			15	.....
09			16	.....
10			17	.....
11			18	.....
12			19	.....
13			20	.....

## Mercredi 02 *Boris*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

AVRIL 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mémo :

---



---



---



**Jeudi 03** *Phil. Jacq.*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 04** *Sylvain*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 05** *Judith*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 06** *Prudence*

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			



## Lundi 07 *Gisèle*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 08 *Armistice 1945*

07	.....		14	.....
08	.....		15	.....
09	.....		16	.....
10	.....		17	.....
11	.....		18	.....
12	.....		19	.....
13	.....		20	.....

Férialé

## Mercredi 09 *Pacôme*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 10** *Solange*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 11** *Estelle*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 12** *Achille*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 13** *Rolande*

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



## Lundi 14 *Matthias*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 15 *Denise*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 16 *Honoré*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mémo :

---



---



---



**Jeudi 17** *Ascension*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Férialé

**Vendredi 18** *Eric*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 19** *Yves*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 20** *Bernardin*


---



---



---

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



## Lundi 21 *Constantin*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 22 *Emile*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 23 *Didier*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

**MAI 2012**

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mémo :

---



---



---

**Jeudi 24** *Donatien*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 25** *Sophie*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 26** *Bérenger*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 27** *Pentecôte*

Férialé

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



## Lundi 28 *Lundi de Pentecôte*

07 \_\_\_\_\_ 14 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_ 15 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_ 16 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_ 17 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

Férieré

## Mardi 29 *Aymar*

07 \_\_\_\_\_ 14 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_ 15 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_ 16 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_ 17 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

## Mercredi 30 *Ferdinand*

07 \_\_\_\_\_ 14 \_\_\_\_\_

08 \_\_\_\_\_ 15 \_\_\_\_\_

09 \_\_\_\_\_ 16 \_\_\_\_\_

10 \_\_\_\_\_ 17 \_\_\_\_\_

11 \_\_\_\_\_ 18 \_\_\_\_\_

12 \_\_\_\_\_ 19 \_\_\_\_\_

13 \_\_\_\_\_ 20 \_\_\_\_\_

MAI 2012

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Mémo :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**Jeudi 31** *Visitation*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 01** *Justin*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 02** *Blandine*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 03** *Kévin*

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



## Lundi 04 *Clotilde*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 05 *Igor*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 06 *Norbert*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mémo :

---



---



---

**Jeudi 07** *Gilbert*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 08** *Médard*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 09** *Diane*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 10** *Landry*

JUILLET 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Lundi 11 *Barnabé*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 12 *Guy*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 13 *Antoine de P.*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mémo :

.....

.....

.....



Jeudi 14 *Elisée*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Vendredi 15 *Germaine*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Samedi 16 *J.F. Régis*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Dimanche 17 *Hervé*

JUILLET 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Lundi 18 *Léonce*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 19 *Romuald*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 20 *Silvère*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mémo :

---



---



---

**Jeudi 21** *Raoul*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 22** *Alban*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 23** *Audrey*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 24** *Jean-Baptiste*

.....

.....

.....

JUILLET 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Lundi 25 *Prosper*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 26 *Anthelme*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 27 *Fernand*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JUIN 2012

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mémo :

---



---



---



Jeudi 28 *Irénée*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Vendredi 29 *Pierre-Paul*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Samedi 30 *Martial*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Dimanche 01 *Thierry*

.....

.....

.....

JUILLET 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



## Lundi 02 *Martinien*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 03 *Thomas*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 04 *Florent*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JUILLET 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mémo :

.....

.....

.....

**Jeudi 05** *Antoine*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Vendredi 06** *Mariette*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Samedi 07** *Raoul*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

**Dimanche 08** *Thibault*

AOÛT 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		



## Lundi 09 *Amandine*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mardi 10 *Ulrich*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

## Mercredi 11 *Benoît*

07	.....	14	.....
08	.....	15	.....
09	.....	16	.....
10	.....	17	.....
11	.....	18	.....
12	.....	19	.....
13	.....	20	.....

JUILLET 2012

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Mémo :

.....

.....

.....



Jeudi 12 *Olivier*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Vendredi 13 *Henri et Joël*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Samedi 14 *Fête Nationale*

07	14
08	15
09	16
10	17
11	18
12	19
13	20

Férieré

Dimanche 15 *Donald*

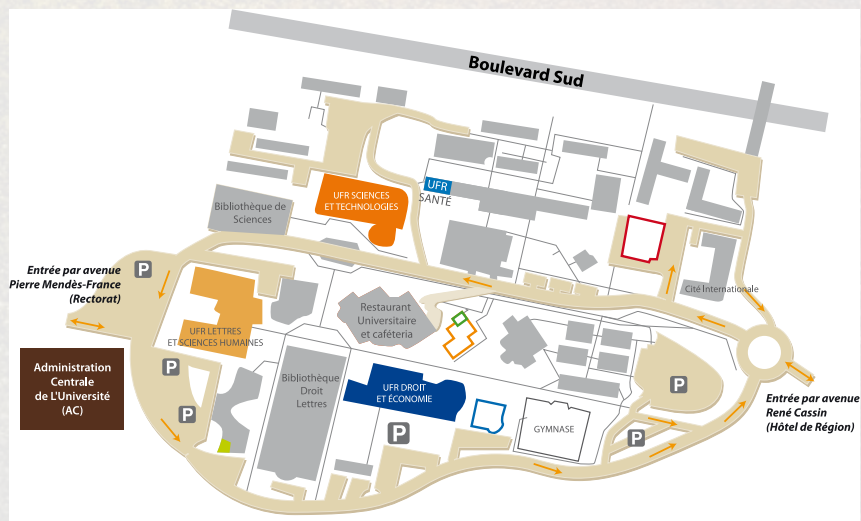
AOÛT 2012

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

# Plan du site de Moufia

## Moufia (Saint-Denis)

Adresse  
(direction et administration centrale)  
Université de La Réunion  
15, avenue René Cassin - BP7151  
97715 Saint-Denis Messag.



### Composantes

- UFR Sciences et Technologies
- UFR Lettres et Sciences Humaines
- UFR Droit et Économie
- UFR Santé (administration centrale)

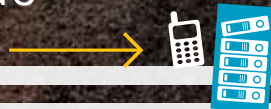
### Institut

- Institut confucius

### Services

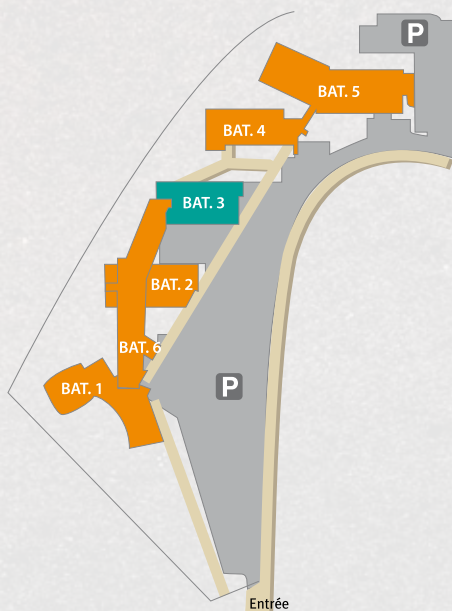
- ..... Service Universitaire d'accueil et d'Information pour l'Orientation (SUAIO)
- ..... Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
- ..... Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS)
- ..... Espace Vie Etudiant (EVE)
  - › Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
  - › Service Université Art et Culture (SUAC)
- ..... Direction des Relations Internationales (DRI)
- ..... Division de la Scolarité et de la Vie Etudiante (DSVE)

# Plan du Parc Technologique Universitaire



**Parc Technologique  
Universitaire (Saint-Denis)**

Adresse  
2, rue Joseph Wetzell  
97490 Sainte-Clotilde



## ❖ Composante

- École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien (ESIROI)
- Innovation et Développement Agroalimentaire Intégré (IDAI)
- Services des Télécommunications, de l'Informatique et du Multimédia (STIM)

## ❖ Services

- Service Universitaire de la Formation Permanente (SUFP)



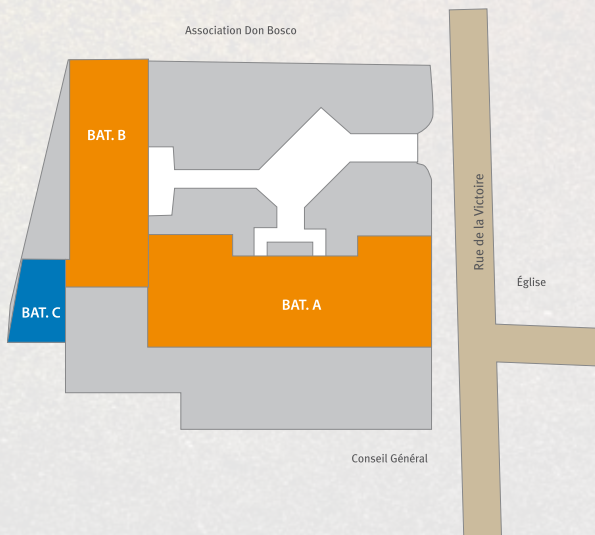
# Plan du site de la Victoire



## Centre-ville (Saint-Denis)

### Adresse

24-26, avenue de la Victoire - BP 7151  
97715 Saint-Denis



### Composante

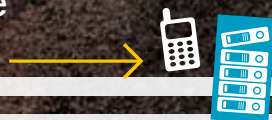
■ Institut d'Administration des Entreprises (IAE)

### Services

■ Cafétéria



# Plan du site de Bellepierre



## Bellepierre (Saint-Denis)

### Adresse

1, allée des Aigues-Marines Bellepierre  
97487 Saint-Denis cedex



### ◆◆◆ Composante

- Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM)

### ◆◆◆ Services

- Bibliothèque Universitaire
- Cafétéria

# Plan du site du Tampon



## Adresse

117, rue du Général Ailleret  
97430 le Tampon



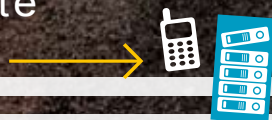
## ❖ Composante

- 1 : UFR Sciences de l'Homme et de l'Environnement (SHE)
- 2 : École Supérieure d'Ingénieurs Réunion Océan Indien (ESIROI)  
→ Construction Durable et Environnement (CODE)

## ❖ Services

- 4 : Centre International d'Études Pédagogiques (CIEP)
- 5 : Service Universitaire d'Accueil et d'Information pour l'Orientation (SUAIO)  
Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)
- 6 : Bibliothèque universitaire
- 7 : Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS)
- 8 : Service Universitaire Art et Culture (SUAC)
- 9 : Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)
- 10 : Maison de l'Étudiant (MDE)
- 11 : Maison Des Langues (MDL)
- 13 : Service Universitaire de Formation Permanente (SUFFP)
- 12 : Restaurant Universitaire

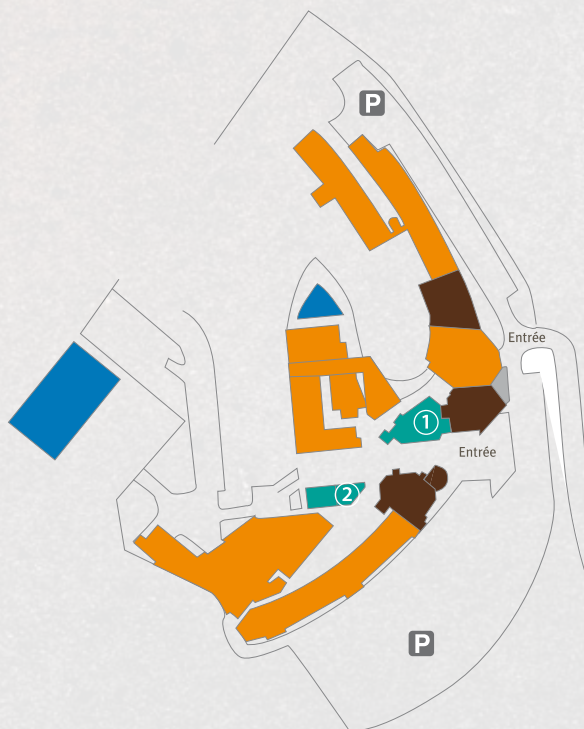
# Plan du site de Terre Sainte




## Terre-Sainte (Saint-Pierre)

### Adresse




40, avenue de Soweto - Terre Sainte - BP 373  
97455 Saint-Pierre cedex



### Composantes

-  Institut Universitaire de Technologie (IUT)

### Services

-  1 : Bibliothèque universitaire de l'IUT
-  2 : Maison de l'étudiant
-  Restauration



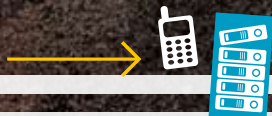








# Calendrier 2011-2012



SEPTEMBRE 2011	OCTOBRE 2011	NOVEMBRE 2011	DÉCEMBRE 2011	JANVIER 2012	FÉVRIER 2012
01 J	01 S	01 M TOUSSAINT	01 J	01 D J. DE L'AN	01 M
02 V	02 D	02 M	02 V	02 L	02 J
03 S	03 L	03 J	03 S	03 M	03 V
04 D	04 M	04 V	04 D	04 M	04 S
05 L	05 M	05 S	05 L	05 J	05 D
06 M	06 J	06 D	06 M	06 V	06 L
07 M	07 V	07 L	07 M	07 S	07 M
08 J	08 S	08 M	08 J	08 D	08 M
09 V	09 D	09 M	09 V	09 L	09 J
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V
11 D	11 M	11 V ARMIST.18	11 D	11 M	11 S
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S
19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D
20 M	20 J	20 D	20 M F. ESCLAV.	20 V	20 L
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 D Noël	25 M	25 S
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	
31	31 L		31 S	31 M	

MARS 2012	AVRIL 2012	MAI 2012	JUIN 2012	JUILLET 2012	AoÛT 2012
01 J	01 D	01 M F. TRAVAIL	01 V	01 D	01 M
02 V	02 L	02 M	02 S	02 L	02 J
03 S	03 M	03 J	03 D	03 M	03 V
04 D	04 M	04 V	04 L	04 M	04 S
05 L	05 J	05 S	05 M	05 J	05 D
06 M	06 V	06 D	06 M	06 V	06 L
07 M	07 S	07 L	07 J	07 S	07 M
08 J	08 D PÂQUES	08 M ARMIST.45	08 V	08 D	08 M
09 V	09 L L. DE PÂQUES	09 M	09 S	09 L	09 J
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S
12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D
13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L
14 M	14 S	14 L	14 J	14 S F. NATION	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M ASSOMPT.
16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J
17 S	17 M	17 J ASCENSION	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S
19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D
20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L
21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M
23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S
26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D
27 M	27 V	27 D PENTECÔTE	27 M	27 V	27 L
28 M	28 S	28 L L. PENTECÔTE	28 J	28 S	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M
30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J
31		31 J		31 M	31 V





facebook.

Actualités



DÉLIRE H24 AVEC TES AMIS SUR TON MOBILE

**INTERNET ILLIMITÉ<sup>(1)</sup>**  
DÉBIT RÉDUIT AU DELÀ DE 300 MO**+ SMS ILLIMITÉS<sup>(2)</sup>**POUR  
SEULEMENT**20€/MOIS**

SMS émis depuis la Réunion vers tous les opérateurs à la Réunion.

Orange Réunion, SA au capital de 7 661 115 € - RCS Saint-Denis 432 495 802. Offre valable pour toute souscription à l'un des forfaits bloqués Universal Music Mobile. Le client s'interdit tout usage commercial, revendu, ou tout procédé visant directement ou indirectement à la cession, même gratuite, ou à la commercialisation des communications limitées. (1) Selon compatibilité du mobile. Navigation exclusivement sur et depuis un mobile (non résé à un ordinateur), navigation à partir du wap sur tous les sites Internet. Navigation Portail Mobile Orange incluse. Tout autre usage que la navigation est interdit et notamment voix sur IP, peer to peer et newsgroup. Le réseau étant mutualisé entre tous ses abonnés, Orange se réserve la possibilité, afin de leur en permettre l'accès dans des conditions optimales, de limiter le débit des utilisateurs procédant à plus de 300 Mo d'échange de données par mois, usage non entendu comme raisonnable. (2) 24h/24, 7/7. Hors SMS surtaxés. Jusqu'à 100 destinataires différents par mois. Mars 2011. Facebook is a registered trademark of Facebook, Inc.

